

PLAINE DE VERSAILLES

RESTAURATION ET VALORISATION PEDAGOGIQUE DES TRAMES VERTES, DES ESPACES BIOLOGIQUES REMARQUABLES ET DES ESPACES EN FRICHE



Projet de restauration des pelouses calcicoles de la vallée de la Mauldre - Document de synthèse

SOMMAIRE

I. CONTEXTE

II. PRÉSENTATION DU PROJET

III. PRÉSENTATION DES SITES

A- Maule

1/ *Chapelle St-Léonard*

2/ *Pierrelue*

3/ *Montpantin*

Synthèse pour la commune de Maule

B- Mareil-sur-Mauldre

Les Grésillons

Synthèse pour la commune de Mareil

C- Crespières

1/ *Le Clos Chaudron*

2/ *Les 4 pignons*

3/ *Fontaine d'Aulu*

4/ *Trou pourri*

5/ *Camp de frileuse*

Synthèse pour la commune de Crespières

D- Beynes

1/ *Côte de Beynes*

2/ *Les chênes*

3/ *Fontaine des Fiefs*

4/ *Coteau de Beinette*

Synthèse pour la commune de Beynes

E - Herbeville

1/ *Launay*

2/ *Les Groues*

Synthèse pour la commune de Beynes

F - Thiverval

1/ *La carrière blanche*

2/ *Pelouses sous l'aérodrome*

3/ *Les quatre pignons*

IV. SYNTHÈSE GÉNÉRALE

V. PROPOSITION DE BOUCLE PEDESTRE ENTRE LES SITES

VI. LA SUITE

CONTACTS

APPVPA

Marie de Naurois - Marie Martinez

Animatrice de l'association

Tél. 01 34 59 33 31 Tél. portable: 06 89 58 61 39

33 ter rue des Petits Prés

78810 Feucherolles

animationplainedeversailles@yahoo.fr

www.plainedeversailles.fr

La Fabrique du Lieu

<http://www.lafabriquedulieu.com/>

Nicolas Tinet - gérant - urbaniste

Tél. portable : 06 21 20 10 40

ntinet@lafabriquedulieu.com

Laurence Renard - paysagiste concepteur dplg

Tél. portable : 06 12 47 38 59

lrenard@lafabriquedulieu.com

Grégoire Montcharmout - écologue

Tél portable : 06 07 29 81 18

gregoire.moncharmout@atelierplantago.fr

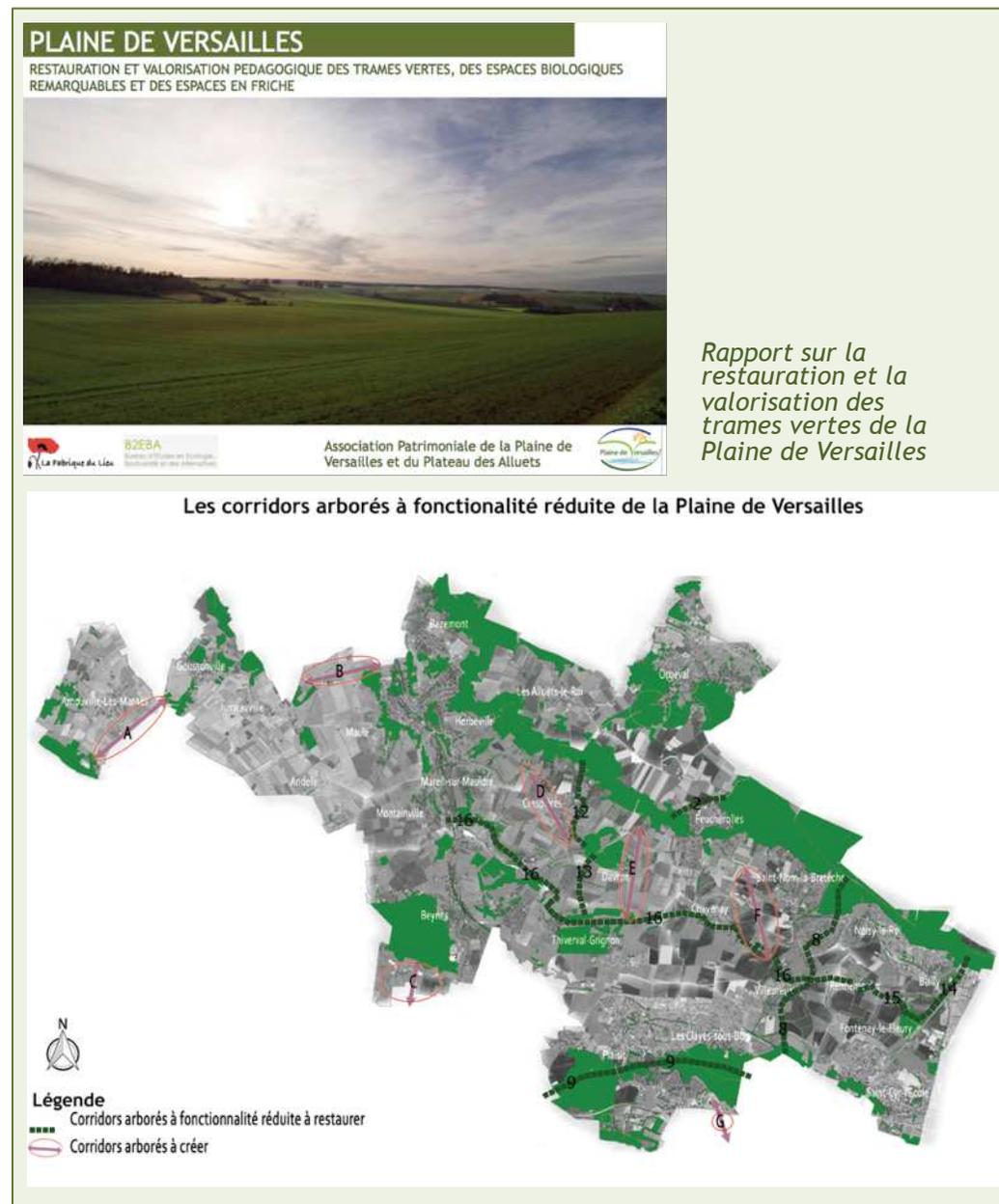
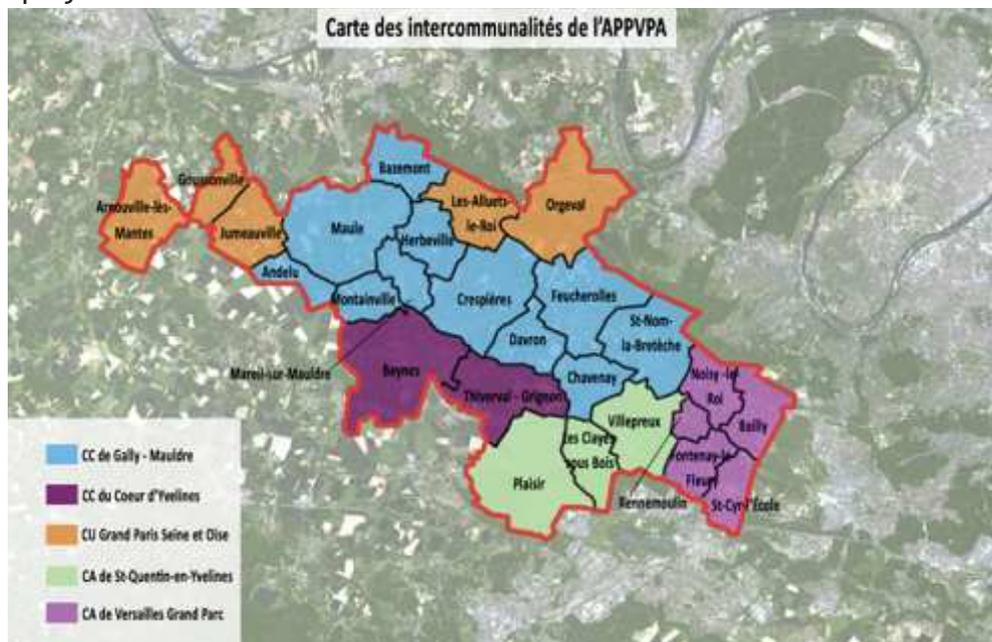
I. CONTEXTE

Rappel du cadre de la mission

L'association patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets est un « territoire agriurbain », qui porte une stratégie de développement durable sur les 27 communes qui la composent. Elle est composée de trois collèges : les collectivités territoriales (communes et intercommunalités) ; les agriculteurs ; les associations, particuliers et entreprises.

En 2016, l'APPVPA a lancé une étude sur la restauration et la valorisation des trames vertes sur son territoire.

L'étude consiste dans un premier temps (2016 -2017) à réaliser un diagnostic et des orientations sur les trames vertes à l'échelle de la Plaine, et à l'échelle de chacune des communes. Puis, dans un second temps (2018 et 2019), à accompagner les porteurs de projet dans leurs projets de restauration et de valorisation des trames vertes.



La démarche (1)

L'élaboration de la trame verte de la Plaine de Versailles s'insère dans une échelle plus importante qu'est l'Ile de France. Le diagnostic et les orientations exprimées dans l'étude sont donc basés sur les composantes et les objectifs du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) d'Ile de France.

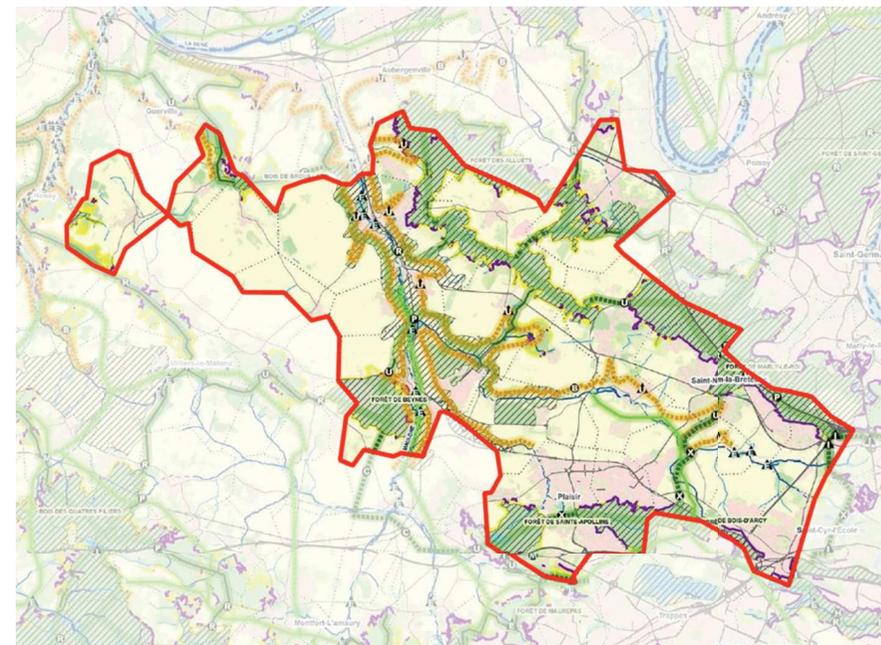
Le diagnostic présente les différents réservoirs de biodiversité à l'échelle de la Plaine, les corridors fonctionnels ainsi que les corridors non fonctionnels mais présentant un enjeux de restauration. Le document d'orientation propose lui des pistes de solutions pour répondre aux enjeux exprimés dans le diagnostic.

Cette étude a avant tout comme but de mettre en place des projets fédérateurs pour le territoire autour de la protection, de la restauration et de la valorisation des trames vertes. Ainsi, une grande partie de ce diagnostic a été consacrée à réaliser une enquête auprès de chaque commune dans une optique à la fois de sensibilisation et de pédagogie mais aussi pour construire la réflexion autour des trames vertes de manière la plus collaborative possible.

Nous nous sommes ainsi appliqués à repérer les atouts, les faiblesses et les opportunités liés aux trames vertes sur ce territoire afin de les exploiter dans les futurs projets.

Dans le cadre de l'étude menée pendant l'année 2016, le souhait de l'APPVPA était que chaque commune puisse disposer d'un document à l'échelle de son territoire traitant la problématique des trames vertes. Ainsi, les 27 communes membres de l'association se sont vues remettre une déclinaison communale dont le but était autant de sensibiliser les élus et techniciens sur le sujet des trames vertes, que de leur donner une matière exploitable notamment dans leurs documents d'urbanismes (PLU principalement).

Les illustrations ci contre présentent des exemples de cartes de diagnostic et d'orientation des trames vertes à l'échelle communale, ici pour la commune d'Herbeville.

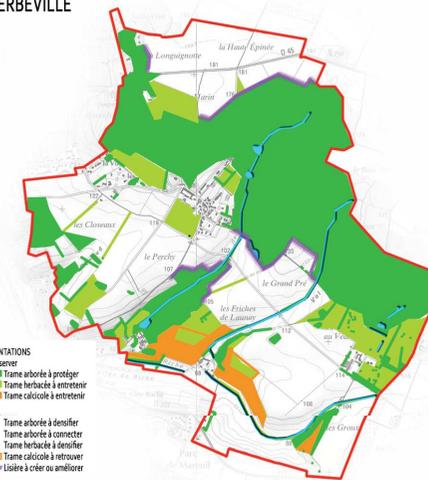


Cartes des composantes du SRCE de la région Ile-de-France à l'échelle de la Plaine de Versailles

HERBEVILLE



HERBEVILLE



A gauche : carte d'état des lieux des trames vertes à Herbeville
A droite : carte d'orientations des trames vertes à Herbeville.

La démarche (2)

L'étude des trames à l'échelle de chaque commune nous a permis de définir la qualité des habitats et des corridors écologiques pour chaque trame. Il est alors apparu que la restauration et la conservation des prairies calcicoles représentent un enjeu majeur pour le territoire. L'étude réalisée en 2016 a révélé que ce territoire comportait plusieurs coteaux calcicoles sur lesquels des prairies persistaient difficilement et d'autre se refermaient rapidement

Les cartes ci-contre montrent le résultat des analyses du corridor écologique lié aux milieux calcicoles sur la Plaine de Versailles (Document issu du diagnostic des trames vertes de la Plaine de Versailles)

Après avoir réalisé ce diagnostic, nous avons défini les différentes orientations afin de préparer la phase opérationnelle de cette mission. L'orientation 3.3 vise à « Agir pour la préservations des milieux calcicoles ».

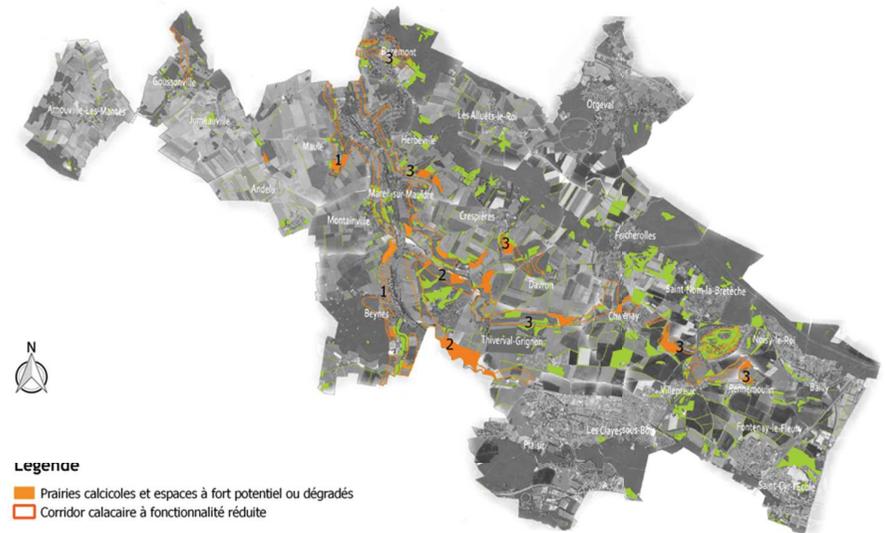
Les objectifs et les modes d'actions identifiés à ce moment de l'étude sont les suivants :

Selon l'état actuel des prairies, **l'objectif dans un premier temps est de rouvrir les espaces qui sont en cours d'enfrichement.** Dans un deuxième temps, il faut **mettre en place des solutions pérennes de gestion** qui respectent les caractéristiques de ces milieux.

Pour cela différentes actions doivent être mises en place :

- Reconnaître l'intérêt patrimonial de ces prairies dans les documents d'urbanisme (Cf. orientation 4.1)
- Interdire l'urbanisation de ces milieux
- Sensibiliser la population et les propriétaires à l'intérêt de ces prairies
- Restaurer ces prairies avec l'aide des agriculteurs, des associations et des collectifs citoyens
- Promouvoir des techniques de gestion durables et respectueuses de la biodiversité de ces prairies
- Inciter et accompagner la création d'un élevage ovin sur le territoire pour entretenir ces prairies

Les corridors calcaires de la Plaine de Versailles



Legende
■ Prairies calcicoles et espaces à fort potentiel ou dégradés
■ Corridor calcaire à fonctionnalité réduite

Sur les sous-trame herbacées et agricoles Agir pour la préservation des milieux calcicoles

3.3

ZOOM SUR LA RESTAURATION DES PRAIRIES ENFRICHÉES

Lorsque qu'une prairie s'enfriche elle est envahie au fur et à mesure par les buissons (Aubépine, Cytise, Noisetier, Bouleau...) depuis les lisières vers le centre de la prairie. Il est alors nécessaire de débroussailler la prairie pour lui rendre tout son potentiel. Pour se faire, il faut couper les buissons à la base puis évacuer les déchets de coupes pour ne pas enrichir le sol (ces déchets peuvent être valorisés en bois de chauffage, en BRF ou en paillage). Il est très important de ne pas arracher les buissons. Cela entraînerait une destruction de la faible épaisseur de sol, favoriserait pendant quelques années l'apparition de plantes rudérales au détriment des plantes typiques des pelouses, et rendrait le sol plus sensible à l'érosion. Pour ne pas dégrader d'avantage la prairie, en compactant le sol par exemple, on privilégiera une intervention manuel avec des outils à mains ou des outils à moteur portés à dos d'homme. Un travail « minutieux » permettra de sélectionner les arbustes à conserver, qui pourront fournir de l'ombre au bétail, ou des arbustes intéressants pour l'avifaune. De plus ces techniques sont plus respectueuses de l'environnement et entraînent moins de désagrègement pour la faune de la prairie. Enfin, pour éviter les périodes de floraison et de reproduction, on privilégiera des interventions entre Octobre et Mars.

importante de bétail pourra entraîner une modification des caractéristiques écologiques de la prairie : fertilisation du sol, non renouvellement de la végétation. Au contraire un sous pâturage entrainera de nouveau l'enfrichement de la prairie. Selon les prairies, il est conseillé une pression de pâturage variant de 0,15 à 0,7 UGB/ha/an (UGB : unité de gros bétail). Le choix du bétail est aussi important. Les ovins sont les animaux les mieux adaptés pour entretenir ce type d'espace. Malgré tout ils pourraient ne pas suffire pour contenir une partie de la végétation qu'ils refusent. Couplé à des caprins, la gestion des espèces ligneuses pourrait s'avérer plus efficace. Pour exemple les ovins et les caprins représentent une UGB d'environ 0,1 avec des petites variations selon les espèces. L'intensité réelle et les périodes seront alors à préciser avec les gestionnaires en fonction de l'ensemble de la surface mise à sa disposition. L'association de prairies calcicoles et des chemins enherbés pourrait permettre un parcours global pour le pastoralisme itinérant.

ZOOM SUR UNE GESTION ECOLOGIQUE : LE PATURAGE EXTENSIF

Pour conserver les prairies, le pâturage est la solution la plus durable et la plus écologique. De plus, elle peut permettre la création d'une activité économique sur le territoire de la plaine de Versailles, tout en diversifiant l'activité agricole. Le pâturage permet d'entretenir la prairie de manière douce. Un fauchage par exemple entrainera une modification rapide (voir instantané) du couvert végétale sur de grande surface, ce qui est néfaste pour l'entomofaune. La conduite d'un troupeau, la gestion et les soins au bétail demande un savoir faire. La pression de pâturage doit être adaptée. Une charge trop



Pâturage ovin en zone périurbaine.

Exemple de proposition de gestion dans le document d'orientation de la trame vert de de la Plaine de Versailles

La démarche (3)

Après avoir analysé ces documents, le COPIL de cet étude à déterminé la restauration et la conservation des prairies calcicoles comme projet prioritaire sur la Plaine de Versailles.

Afin de passer dans une phase opérationnelle, nous avons étudié plus précisément les prairies calcicoles de chaque commune ayant le désir de s'engager dans cette démarche. Ces documents ont été présentés dans chacune des communes. La suite du document regroupe l'analyse de ces différentes prairies commune par commune.

Afin de créer une émulation autour de ces projets, pour sensibiliser les communes et pour favoriser les projets intercommunaux dans le but de recréer un corridor écologique cohérent nous avons organisé deux réunions au cours des année 2017 et 2018.

Lors de ces réunions nous avons fait intervenir des éleveurs, des professionnels de l'écopâturage, des entreprises et des associations capables de réaliser les travaux de bucheronnage et de débroussaillage.

Ces réunions ont aussi été l'occasion de présenter les différents moyens contractuels pour mettre en place une gestion pérenne de ces espaces sensibles, par un représentant du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse. Pour aller plus loin, l'opérateur BIODIF et le Conseil Départemental des Yvelines à travers le dispositif des Espaces Naturels Sensibles ont été associés à ces réunions pour présenter ces dispositifs et éventuellement se positionner sur certains espaces.

Enfin, l'APPVPA a répondu à l'appel à projet porté par le Conseil Régional « Luttons contre l'érosion de la Biodiversité » en mai 2019. Plusieurs communes ont exprimé le souhait de s'engager dans cette démarche afin de valoriser leur territoire mais l'investissement financier reste un frein important pour ces petites communes.



I. PRÉSENTATION DU PROJET

Titre du projet

Gestion des milieux à potentiel calcicole de la vallée de la Mauldre

Problématique

La vallée de la Mauldre se caractérise par la présence d'affleurements calcaire sur ses coteaux. Avec l'abandon de l'élevage, plusieurs de ces espaces prairiaux ont été construits ou se sont enfrichés, se transformant peu à peu en forêt. Ce phénomène est visible sur l'ensemble des communes de la plaine concernées par cette problématique. Le maintien de ces milieux ouverts est un enjeu fort à l'échelle de la région et une des orientations principales du projet de restauration et de valorisation des trames vertes sur la Plaine de Versailles.

Porteurs de projet

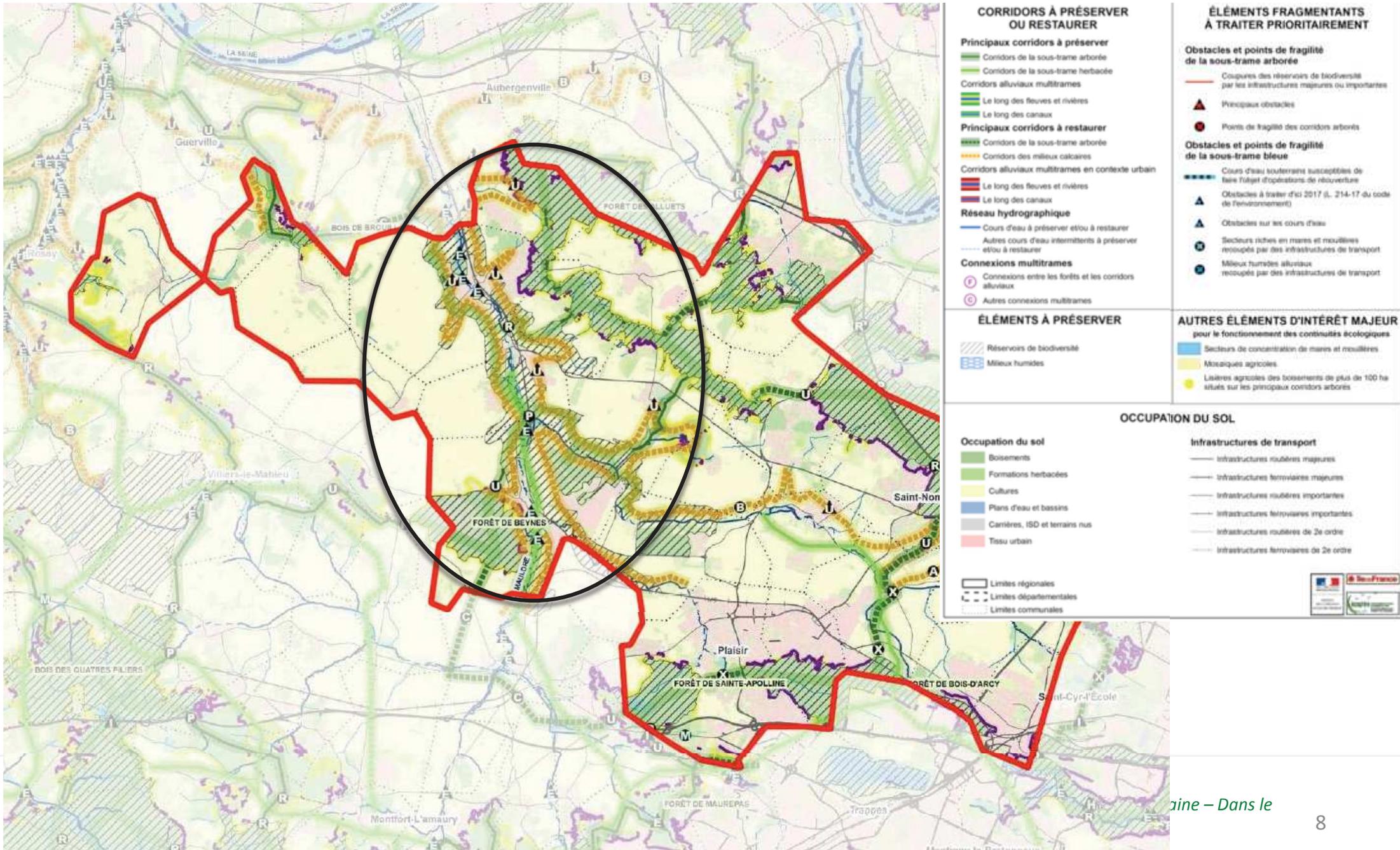
Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets
Quatre communes de la Vallée de la Mauldre : Beynes, Maule, Mareil-sur-Mauldre et Crespières

Les objectifs

- *Intervenir pour rouvrir certains espaces aujourd'hui en cours d'enfrichement avancé. Il s'agit aujourd'hui de maintenir les quelques « poches » ouvertes dans une végétation à dominante arbustive.*
- *Anticiper et assurer une gestion pérenne de ces espaces. Le pâturage est l'une des pistes à privilégier.*
- *Accompagner les usages et faire découvrir le site à travers des opérations de sensibilisation.*



Le Schéma régional de Cohérence écologique



L'enjeu des pelouses calcicoles l'échelle de l'île de France

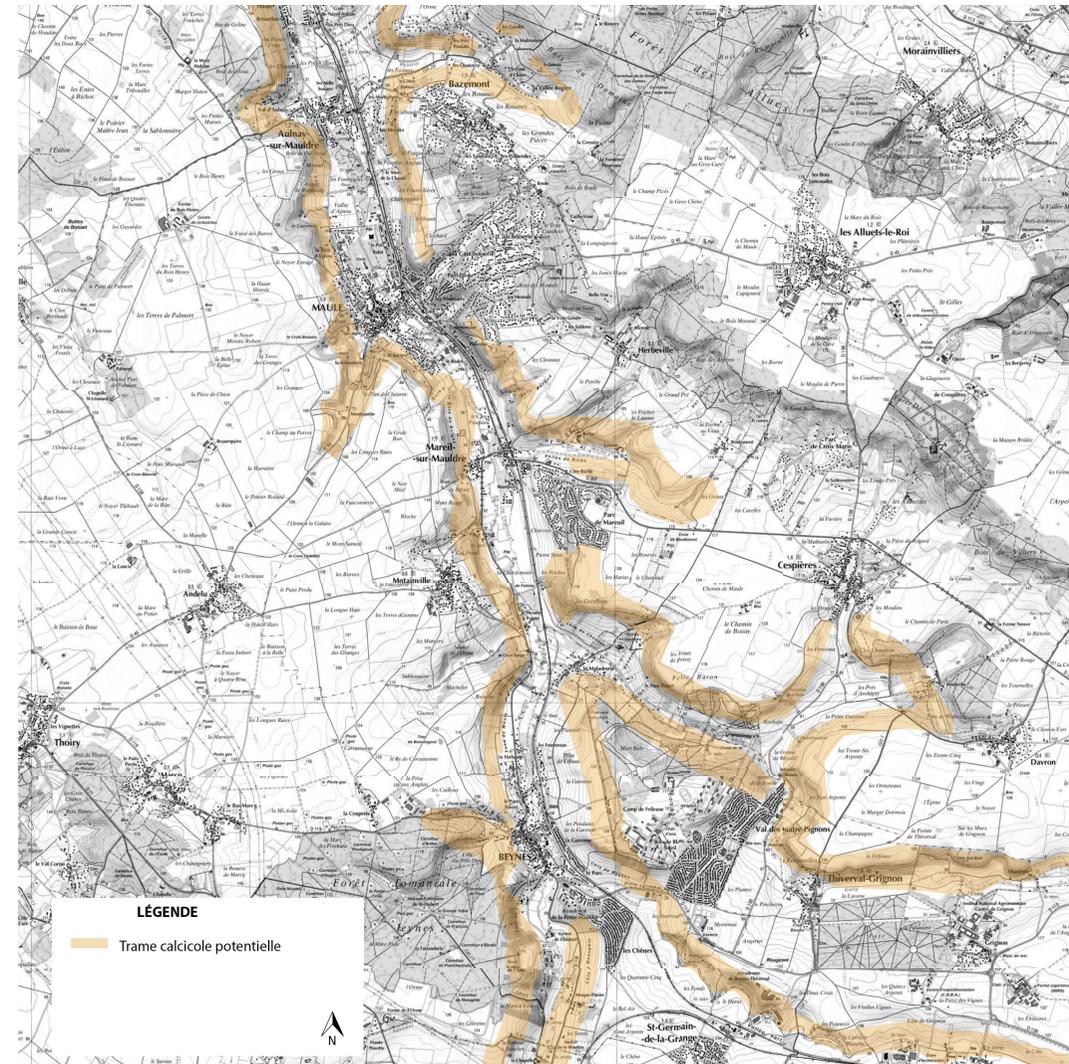
En île de France, les prairies calcicoles représentent l'un des principaux enjeux de préservation de la biodiversité. Ces espaces abritent de nombreuses espèces patrimoniales (espèces rares ou menacées) et sont reconnus pour leur richesses floristiques et faunistiques. Ces milieux sont en régression constante sur l'ensemble du territoire. Chaque disparition d'espèce signifie la perte irréversible d'un patrimoine génétique important. Les interactions entre cette espèce et les autres espèces de l'écosystème disparaissent. Ces interactions sont le « moteur » essentiel du bon fonctionnement de l'écosystème mais aussi de sa capacité de résilience (c'est à dire sa capacité à se reconstituer après une perturbation).

Le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) identifie les principaux secteurs où l'on trouve encore des prairies calcicoles mais aussi les secteurs où l'on en trouvait, il y a peu.

Ces milieux se regroupent principalement dans : le Gâtinais, le massif de Fontainebleau, le bocage gâtinais, le Vexin, la vallée de l'Epte, la basse vallée de la Seine.

Dans les Yvelines, la Vallée de la Mauldre est l'une des zones où l'on trouvent encore des prairies calcicoles avec la vallée de la Vaucouleur. Ces deux vallées sont « connectées » avec la Seine et ses milieux calcicoles.

Plus les prairies sont éloignées des autres prairies, moins celles ci sont riches en biodiversité. En effet, les espèces ont plus de mal à se déplacer d'un espace à un autre pour réaliser l'ensemble de leurs cycles de vie ou pour le coloniser. Les prairies « à l'écart » ont donc une capacité de régénération plus faible et à terme un moins grand intérêt pour la biodiversité. **Il est donc primordial d'agir pour recréer des réseaux** de plusieurs prairies afin d'optimiser le potentiel de recolonisation de chacune des espèces et pour obtenir des prairies de qualité d'un point de vue écologique.



L'intérêt écologique des milieux calcicoles

Les prairies calcaires sont des formations végétales herbacées rases qui se développent sur un substrat calcaire. Elles se forment généralement sur des zones pentues et sèches, du fait de la déclivité et du substrat très perméable.

Ces pelouses se caractérisent par un substrat très pauvre (oligotrophe) et par une diversité végétale importante. Les végétaux qui y poussent sont des végétaux spécifiques, qui attirent de nombreux insectes.

Certaines prairies, dans des conditions favorables (forte pente, substrat calcaire, orientation sud), ont un stade de pelouse stable. Sur la Plaine de Versailles, le substrat n'ayant qu'une tendance calcicole ou marnicole, ces pelouses sont (étaient) maintenues dans leur état par le pastoralisme. Elles ne sont donc pas stables et évoluent rapidement à un stade de fruticée si elles ne sont pas entretenues.

Depuis de nombreuses années ces habitats disparaissent en s'enfrichant ou en s'urbanisant. Ces habitats et la biodiversité qui y est associée sont donc de plus en plus rares.

Par ailleurs, ces prairies ont un intérêt esthétique indéniable surtout en période de forte floraison (fin du printemps / début de l'été). Elles ont aussi un intérêt paysager car elles permettent de conserver des espaces ouverts sur les coteaux, offrant de jolis points de vue.

Les pelouses calcaires de la Plaine de Versailles représentent un enjeu pour le territoire de la Plaine mais aussi au niveau de la région car elles sont en contact avec les prairies calcaires de la vallée de la Seine.



Prairie calcicole au printemps

Les corridors herbacés calcicole d'importance régionale

Les corridors calcaires d'importance régionale présents sur la Plaine de Versailles sont aujourd'hui fortement dégradés. Les causes de cette dégradation sont les suivantes :

- L'urbanisation : certains coteaux totalement bâtis ne laissent aucune chance de restauration
- L'agriculture : sur les coteaux les moins pentus, les prairies naturelles calcicoles ont été remplacées par des parcelles de grandes cultures ou par des pâturages équinés. Les chances de restauration sur ces espaces sont minces.
- L'abandon : sans entretien les prairies calcicoles s'enfrichent. Elles passent d'abord par un stade de fruticée, c'est-à-dire que la zone est envahie par des arbustes, puis une forêt se constitue. Selon leur degré d'abandon, ces prairies pourront être ou non restaurées.

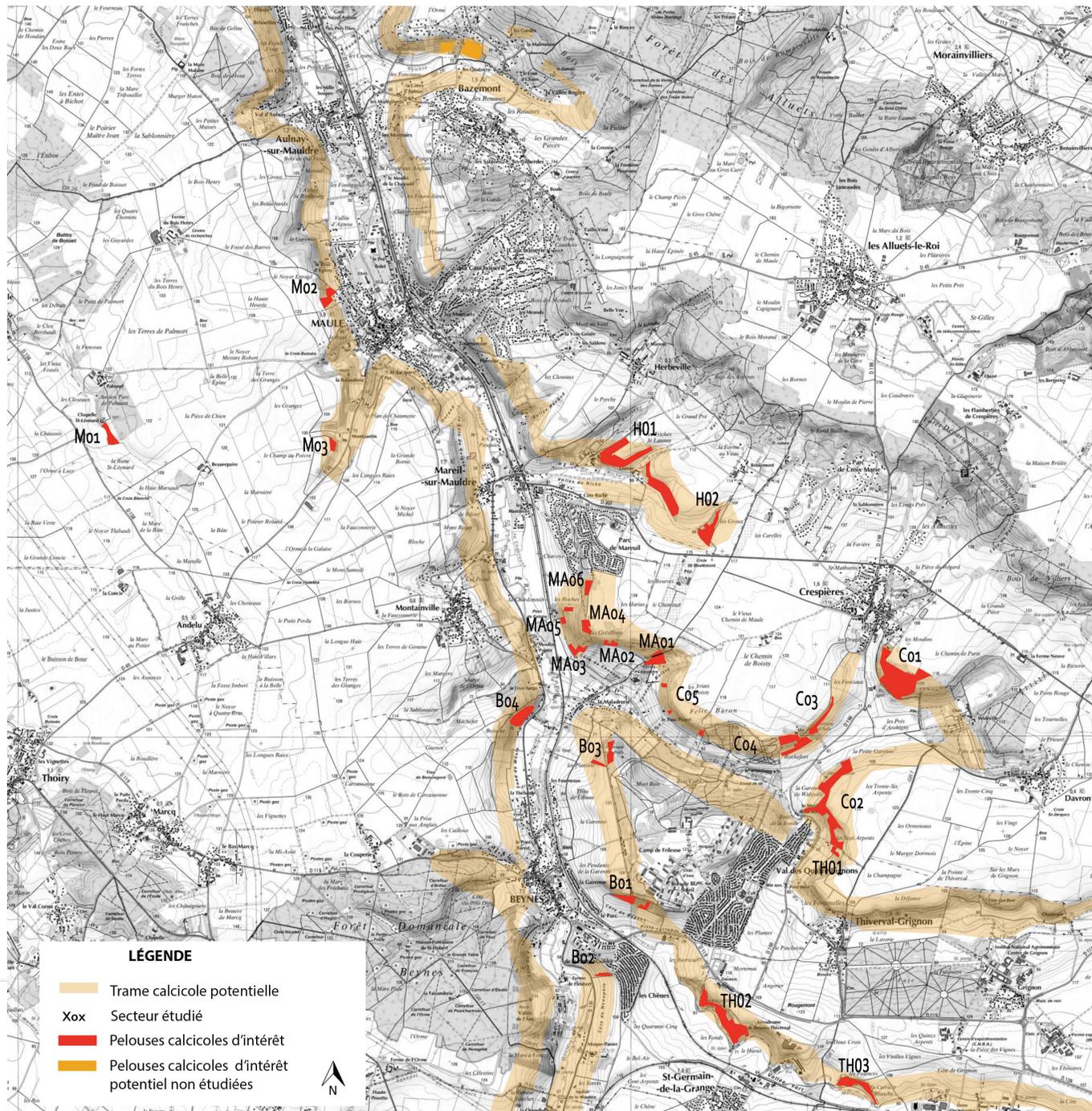


Orchis bourdon



Petite
Coronille

II. PRÉSENTATION DES SITES

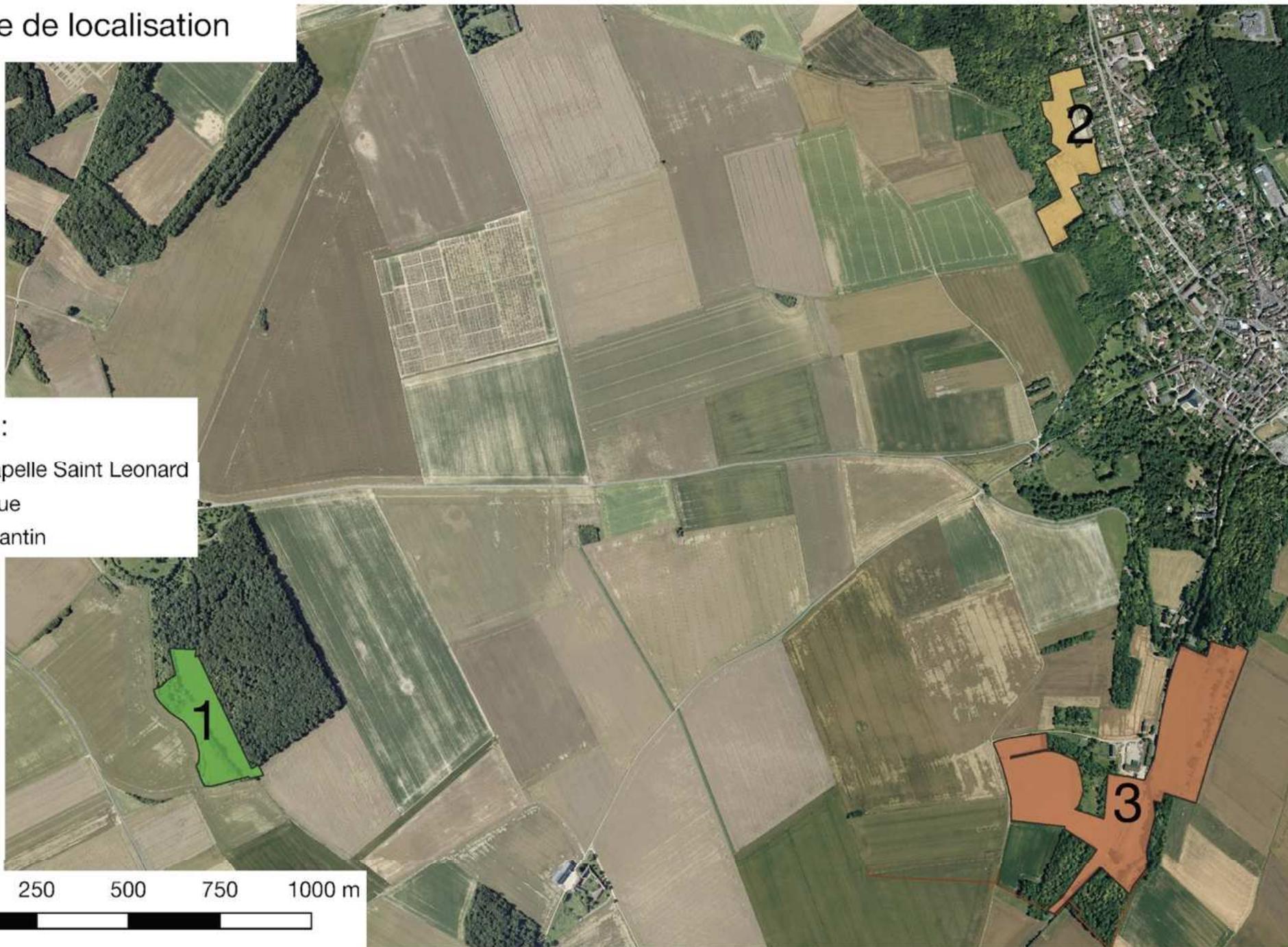


A/ MAULE



Commune de Maule

Carte de localisation



1. La chapelle Saint Léonard

M01

Carte du parcellaire de la chapelle Saint Leonard



La chapelle Saint Léonard

DIAGNOSTIC

M01

ZONAGE PLU	Zonage N
ZNIEFF	Secteur non classé
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">• Exposition sud ouest favorable aux espèces thermophiles des prairies calcicoles• Prairie isolée du reste des prairies de la Plaine de Versailles• Prairie ne se trouvant pas sur un corridor déterminée par le SRCE
DESCRIPTION DE LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none">• Surface totale : 3,8 ha• Surface végétation ouverte : 3 ha• Pente moyenne : 8 % (pente max 30 %)• Absence d'eau
POLLUTION	<ul style="list-style-type: none">• Un lieu de déchets sauvages au bas du site
AUTRES ELEMENTS	<ul style="list-style-type: none">• Présence d'un élément patrimonial bâti, la chapelle Saint Léonard
ACCÈS À LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none">• Accès facile pour le matériel et les engins aux abords de la parcelle
ENJEU TRAME VERTE SRCE	Maintien de la sous trame herbacée de la Plaine de Versailles

Diagnostic des secteurs potentiels

Les prairies autour de la Chapelle Saint Léonard se trouvent sur une butte au milieu du plateau agricole du mantois.

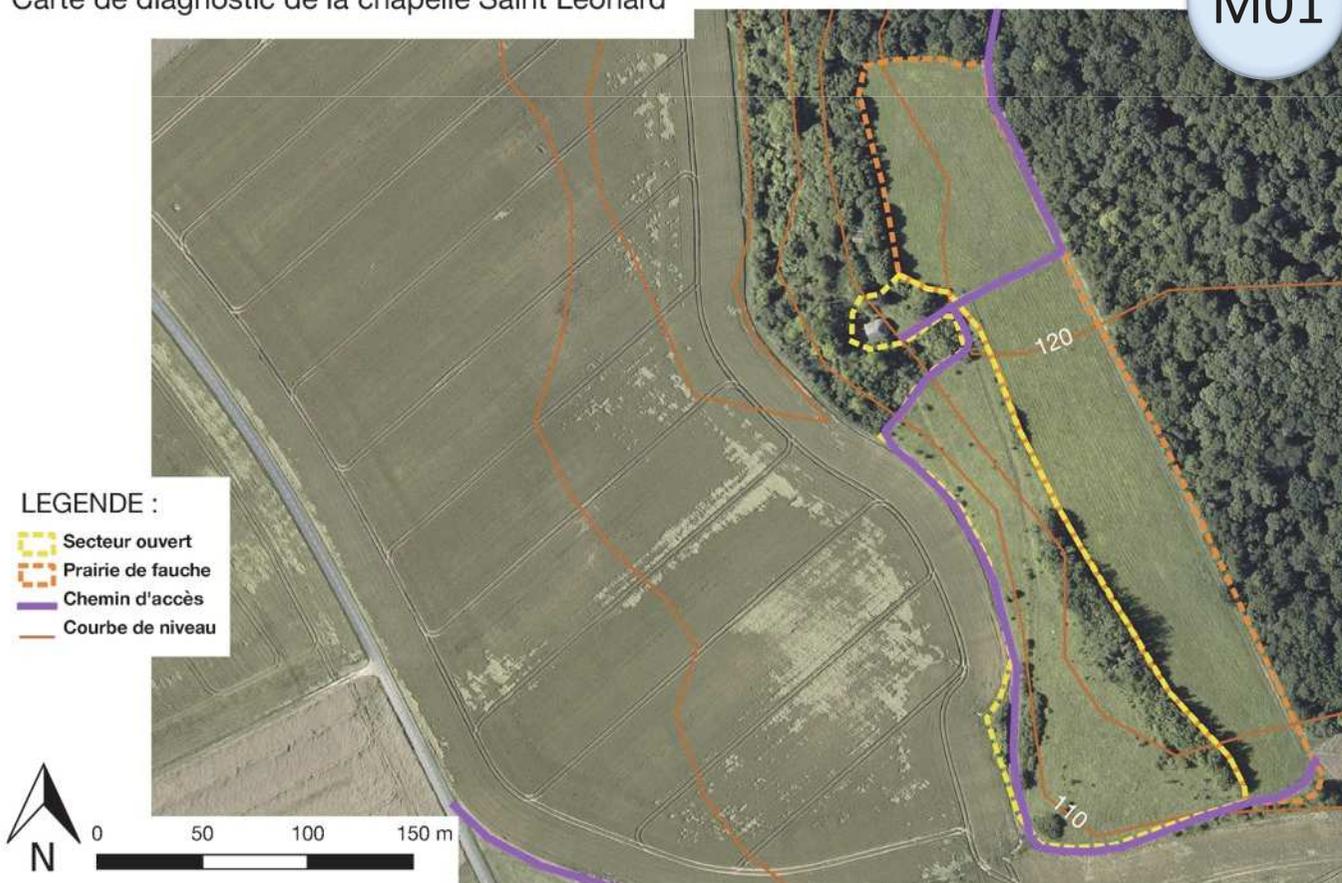
Cette zone ouverte se divise en deux parties. une partie haute et plate qui est sûrement fauchée. Une partie en talus encore largement ouverte présentant une végétation herbacée caractéristique des prairies à tendance calcicole du secteur.

L'ensemble est accolé à une petite forêt. La proximité de ces deux milieux est un atout pour le développement de nombreuses espèces.

La zone en talus se trouve dans un bon état de conservation. il faut veiller à conserver ce secteur ouvert.

La fauche sur la partie supérieure ne permet pas à l'ensemble de la végétation d'exprimer tout son potentiel. Malgré tout, ces espaces de prairies sont très rares dans la région et ils représentent un enjeu de conservation important en l'état. Une analyse de l'utilisation de cette prairie permettrait peut être de faire évoluer les pratiques culturales de manière positive pour la biodiversité.

Carte de diagnostic de la chapelle Saint Leonard



M01

Photo 1 : Végétation ouverte au premier plan et en cours d'enfrichement sur les bords

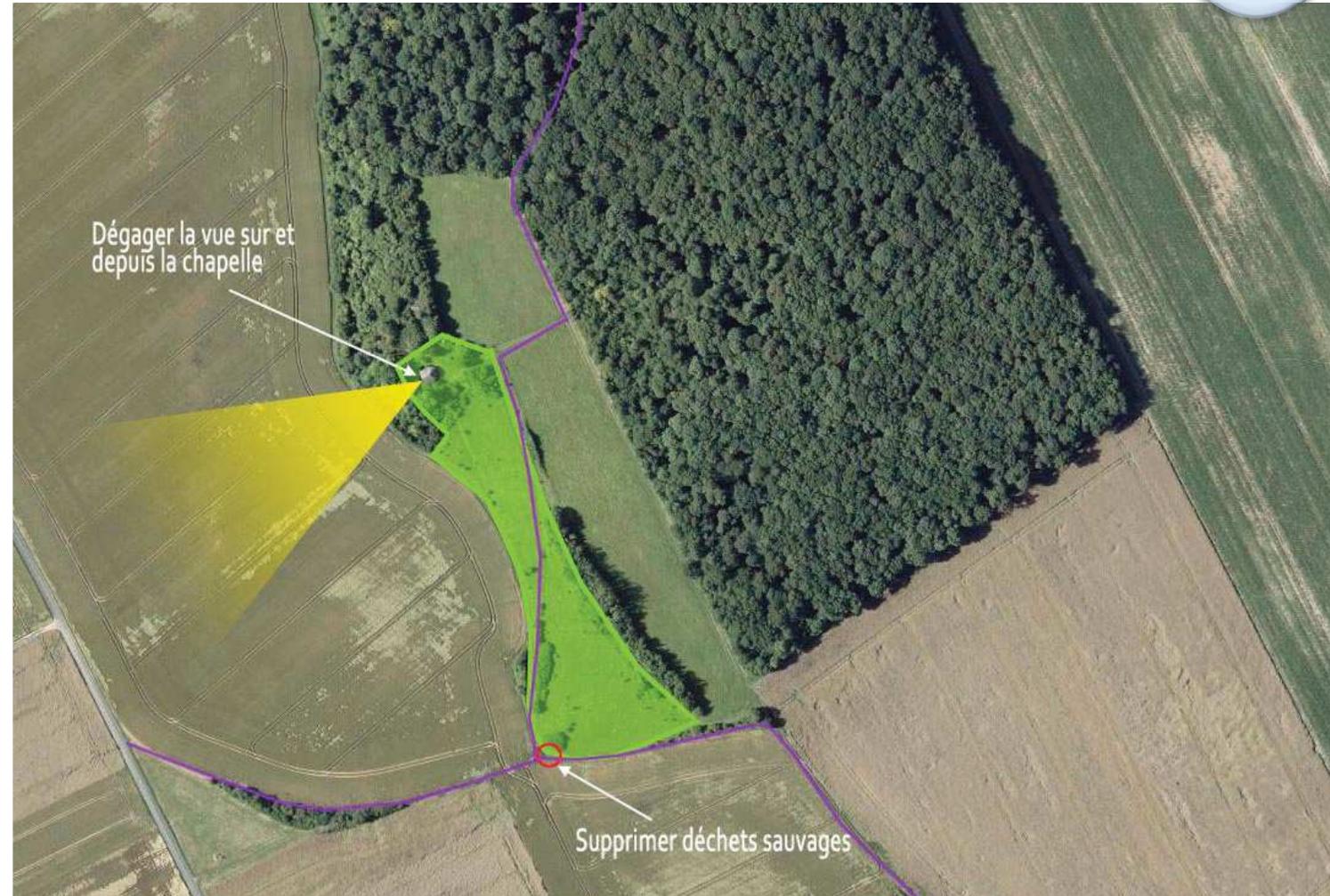


Photo 2 : toiture de la chapelle qui dépasse d'un bosquet



Carte du projet

Un groupe d'étudiants de l'Institut Supérieur de l'Environnement travaille en ce moment sur le site. Des inventaires ont été réalisés, et les étudiants doivent d'ici février 2018 proposer un plan d'action pour le site comprenant des actions de sensibilisation et un chantier naturaliste. Ce travail se fait en collaboration avec la commune de Maule et le bureau d'études la Fabrique du lieu.



PARCELLAIRE					
Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune	Infos complémentaire
000 F 01	14	GFR La ferme de Pennemort	Chez Mme Flajolet 34 ch de la justice	92290 Chatenay-Malabry	
000 F 01	16	Centre communal d'action sociale	Mairie de Maule	78580 Maule	Emphytéote Association diocesaine versailles 16 rue monseigneur gibier 78000 versailles
000 F 01	17	Centre communal d'action sociale	Mairie de Maule	78580 Maule	Emphytéote Association diocesaine versailles 16 rue monseigneur gibier 78000 versailles
000 F 01	18	Commune de Maule	Mairie de Maule	78580 Maule	
000 F 01	23	SC GFR La ferme de Pennemort	Chez Mme Flajolet 34 ch de la justice	92290 Chatenay-Malabry	

En gras, les parcelles les plus intéressantes à valoriser

2. Pierrelue

Carte du parcellaire de Pierrelue



Pierrelue

DIAGNOSTIC

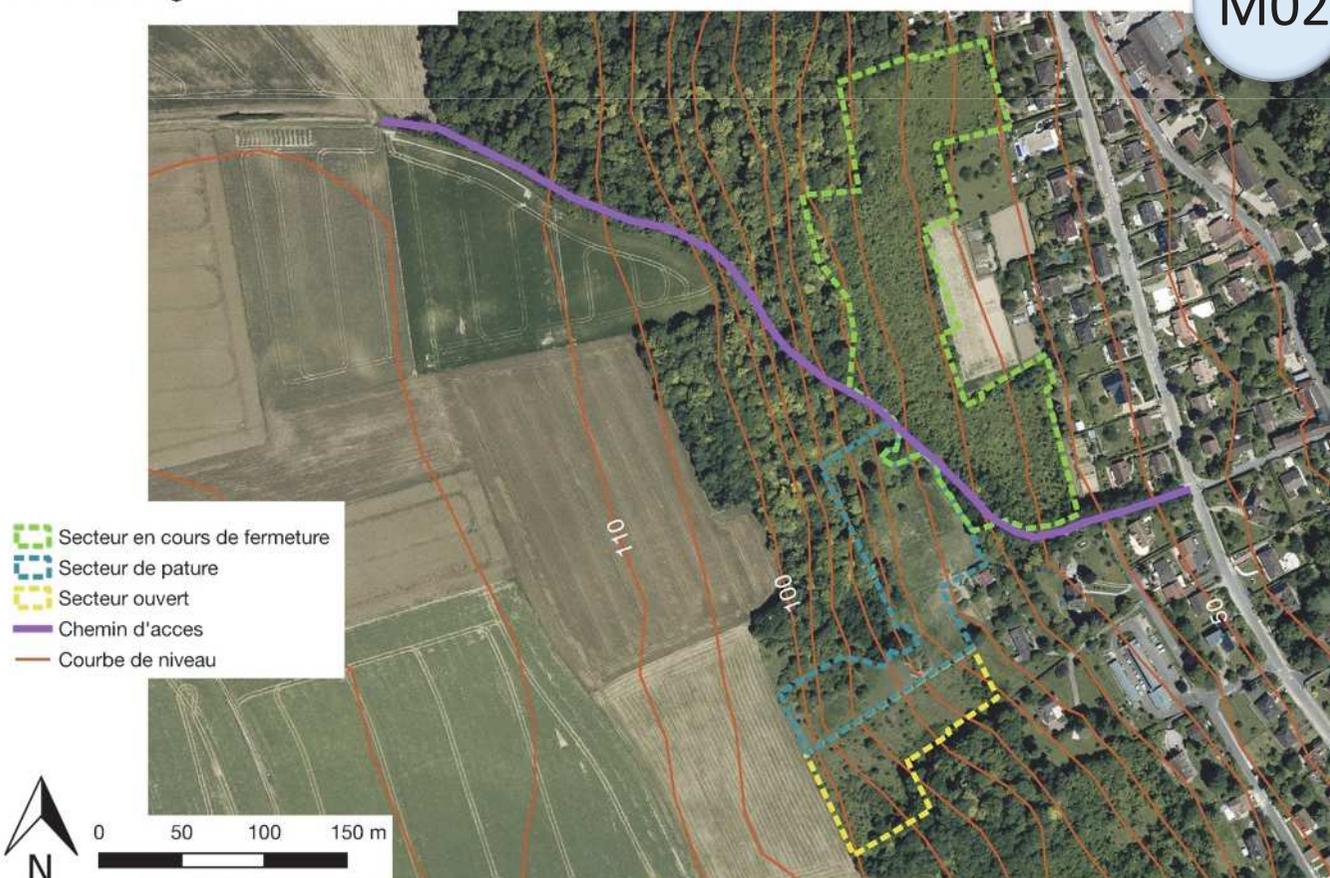
ZONAGE PLU	2 AU, N et A (en haut du coteau)
ZNIEFF	ZNIEFF de type 2 : « Vallée de la Mauldre et ses affluents »
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité des pelouses de la vallée de la Mauldre • Continuité du corridor écologique des prairies calcicoles
DESCRIPTION DE LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Surface totale : 3,1, ha et 0,8 ha hors zone AU • Surface végétation ouverte : 3,2 ha • Pente moyenne 17 % (pente la plus forte 34 %) • Absence d'eau
POLLUTION	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de déchets
AUTRES ELEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> • Modification potentielle du secteur AU en N à lors de la prochaine révision du PLU (non prévue à ce jour)
ACCÈS À LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Accès facile • Chemin traversant le secteur de haut en bas du coteau
ENJEU TRAME VERTE SRCE	Maintien des rares milieux calcicoles de la vallée de la Mauldre

Diagnostic des secteurs potentiels

Le secteur de Pierrelue représente un bel ensemble malheureusement délaissé et envahi par de nombreux arbustes (Aubépine, Prunellier...). Sur le haut du coteau on trouve deux zones encore ouvertes. L'une est paturée.

Ce secteur se trouve sur le corridor écologique de la vallée de la Mauldre.

Carte de diagnostic de Pierrelue



M02

Photo 1 : Secteur de pâture bordé de clôtures et boisements



Photo 2 : Secteur en cours d'enfrichement

Carte de projet

Cet espace est en contact direct avec des habitations du bourg de Maule. Son accès est simple et facile depuis le centre ville. La zone pourrait donc devenir un démonstrateur de restauration puis de gestion d'un milieu naturel avec l'objectif de faire découvrir l'une des richesses naturelles de la vallée de la Mauldre à ses habitants.

Le zonage PLU n'est actuellement pas favorable à une intervention sur ce site avec des propriétaires davantage intéressés par une valorisation sous la forme d'urbanisation plutôt que de gestion environnementale. Toutefois, ce secteur, pour des raisons à la fois environnementales (ruissellement) et paysagères devrait revenir à un classement en zone N selon le souhait des élus de la commune.

En revanche, le secteur en vert sur la carte est en partie en zonage N, ce qui serait davantage favorable à une valorisation environnementale. Le classement en EBC en revanche y contraint toutefois le défrichement.



Espace à maintenir ouvert en priorité

PARCELLAIRE 1/2

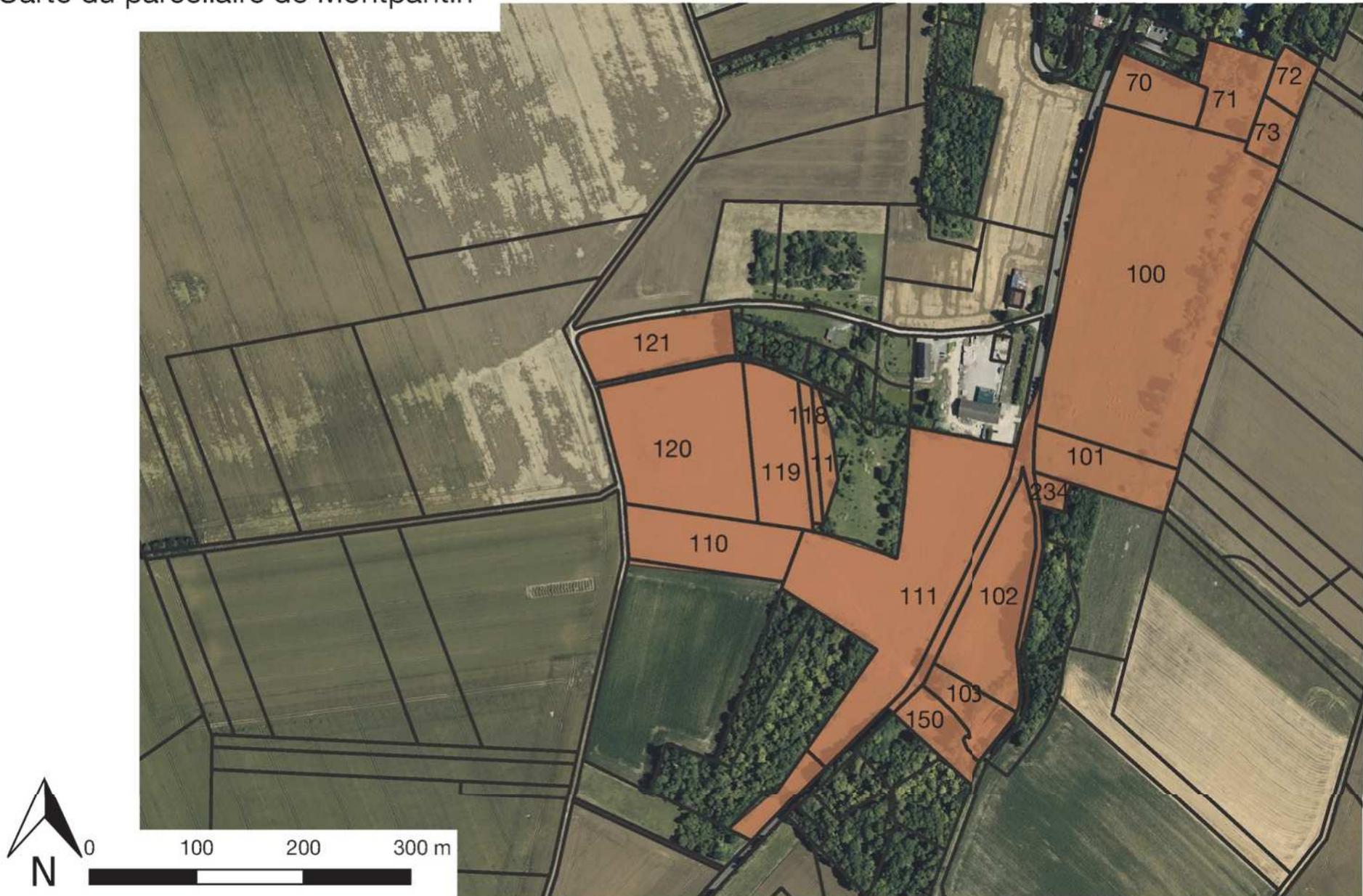
M02

Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
000 AB 01	111	SARL Baticentre	Par Mr Figner Jozef 15 rue d'Hagnou	78580 Maule
000 AB 01	113	OGIER/IRMA Adeline	57 av de l'Europe	78160 Marlyle-Roi
000 AB 01	114	Centre communal d'action sociale	Mairie de Maule	78 580 Maule
000 AB 01	115	Rault/Madeleine Alberte Marie	14 rue du Ponceau	78580 Maule
000 AB 01	116	Barata/Antonio	17 res Cœur de Maule	78580 Maule
000 AB 01	110	Phraraon / Annie Claire	4 rue St Vincent	78580 Maule
000 AB 01	118	Dischamps / Agnes Laure	35 Bd Raspail	75 007 Paris
000 AB 01	117	Pharaon Annie Claire	4 rue St Vincent	78580 Maule
000 AB 01	120	Giroud / Jean Pierre Alphonse	42 rue des Martraits	78200 Mantes la Jolie

PARCELLAIRE 2/2					
Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune	Infos complémentaires
000 A 04	289	Salmon Ludovic Jean François Philippe	23 rue du Clos Noyon	78580 Maule	INDIVISION CHARANY/NAZHA 23 RUE VALLEE PENAUT 78770 GOUPILLIERES
000 A 04	292	Salmon Ludovic Jean François Philippe	23 rue du Clos Noyon	78580 Maule	Idem à 289
000 A 04	293	Salmon Ludovic Jean François Philippe	23 rue du Clos Noyon	78580 Maule	Idem à 289
000 A 04	296	Martin / Gérard Pierre Camille	25 rue du Clos Noyon	78580 Maule	
000 A 04	291	Salmon Ludovic Jean François Philippe	23 rue du Clos Noyon	78580 Maule	Idem à 289
000 A 04	294	Salmon Ludovic Jean François Philippe	23 rue du Clos Noyon	78580 Maule	Idem à 289
000 A 04	295	Borel / Michel Jean (usufruitier)	Apt 33 et 3, 4 rue François Truffaut	78200 Mantes la Jolie	INDIVISION BOREL/CATHERINE MICHELLE (NU PROPRIETAIRE) 21 LA JARRETIERE 49190 DENEÉ FOLLIOT/ JANINE GEORGETTE (USUFRUITIER) 23 RUE DU CLOS NOYON 78580 MAULE BOREL/CLAUDINE MARIE (NU PROPRIETAIRE) 40 RUE SAINT VINCENT 78200 MANTES-LA JOLIE BOREL/FRANCOIS MAXIME (NU PROPRIETAIRE) 2 RUE GUILLAUME FAREL 92400 COURBEVOIE
000 A 04	300	Centre communal d'action communal	Mairie de Maule	Maule	
000 A 04	301	Maccorin / Benito Pietro Paul	57 rue d'Aulnay	78580 Bazemont	
000 A 04	304	Karl / Stefan	21 rue aux oies	78112 Fourqueux	

3. Montpantin

Carte du parcellaire de Montpantin



<h2>Montpantin</h2> <h3>DIAGNOSTIC</h3>	
PORTEUR(S) DE PROJET	<ul style="list-style-type: none"> • Commune de Maule • Agriculteur
ZONAGE PLU	<ul style="list-style-type: none"> • A avec deux ER n°14 et 15
ZNIEFF	ZNIEFF de type 2 : 'Vallée de la Mauldre et ses affluents »
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> • Les prairie se trouvent de part et d'autre de la route de Thoiry et forment une cuvette • Ces prairies sont pâturées et/ou fauchées
DESCRIPTION DE LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Surface totale : 14,5 ha • Pente moyenne : 8 % • Présence d'eau
POLLUTION	
AUTRES ELEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de bassins de rétention sur deux parcelles concernées
ACCÈS À LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Accès facile par la route • Accès facile par des chemins autour des parcelles pour les usagers
ENJEU TRAME VERTE SRCE	Maintien des prairies de la vallée de la Mauldre

Diagnostic des secteurs potentiels

Toutes les prairies étudiées dans cette partie sont pâturées par des bovins et/ou fauchées. Elles sont donc largement ouvertes.

En l'état elles représentent déjà un véritable intérêt dans un secteur où l'élevage et donc les prairies ont disparues.

Elles se trouvent à flanc de coteau, sur le corridor écologique calcicole de la vallée de la Mauldre.

Les pratiques agricoles peuvent parfois nuire à la qualité écologique de ces prairies. Aujourd'hui, il est donc difficile d'estimer le potentiel floristique.

Mais il est possible avec certains ajustement de concilier la gestion écologique des prairies et les objectifs économique d'une exploitation agricole.

Photo 1 : Prairies



Carte de diagnostic de Montpantin



M03

Photo 2 : Bovins en pâture sur le site



Carte du projet

Le PLU prévoit des Emplacement réservé pour des bassins de rétention qui ne devraient à priori pas se faire.

L'exploitation a le grand avantage de maintenir les espaces ouverts. Seules quelques adaptations de charge et de période de pâturage pourraient être bénéfiques à la qualité des prairies.

Une petite parcelle centrale et les bords des fossés, des haies... pourraient bénéficier d'une gestion plus orientée vers une approche purement écologique.



PARCELLAIRE

M03

Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
000 E 01	71	SC Groupement foncier agricole JetD Benoist		78770 Andelu
000 E 01	72	SC Groupement foncier agricole JetD Benoist		78770 Andelu
000 E 01	73	SC Groupement foncier agricole JetD Benoist		78770 Andelu
000 E 01	70	SC Groupement foncier agricole JetD Benoist		78770 Andelu
000 E 01	100	SC Groupement foncier agricole JetD Benoist		78770 Andelu
000 E 01	101	SAS Secobra recherches	Le Bois Henry	78580 Maule
000 E 01	234	Menard / Georges	17 av du maréchal Joffre	93160 Noisy le Grand
000 E 01	102	SC Groupement foncier agricole JetD Benoist		78770 Andelu
000 E 01	103	SC Groupement foncier agricole JetD Benoist		78770 Andelu
000 E 01	350	SC Groupement foncier agricole JetD Benoist		78770 Andelu
000 E 01	111	SARL SEFA Benoist		78770 Andelu
000 E 01	110	Vicq / Suzanna Marie Louise	1 ch vert	78580 Maule
000 E 01	117	Almin / Jean Gustave Auguste	71 rue de la Haye	78130 Les Mureaux
000 E 01	118	Almin / Jean Gustave Auguste	71 rue de la Haye	78130 Les Mureaux
000 E 01	119	SAS Secobra recherches	Le Bois Henry	78580 Maule
000 E 01	120	SC Groupement foncier agricole JetD Benoist		78770 Andelu
000 E 01	121	Albessard / Minerve	8 rue du val Durand	78580 Maule

Synthèse pour la commune de Maule

Stratégie à l'échelle de la commune

Les trois sites ont des potentiels et des contextes différents. Des travaux d'ouverture et d'entretien de ces milieux sont à mesurer en fonction de plusieurs critères. L'intervention sur plusieurs parcelles permettrait une mutualisation du mode de gestion (par exemple pour un troupeau).

		Intérêt écologique	Intérêt pédagogique	Potentiel	Faisabilité	Priorité
M01	La chapelle Saint Léonard	- *** (Présence d'une flore caractéristique sur plusieurs zones)	- *** (sur un chemin de randonnée)	- *** (surface importante)	- *** (peu de propriétaires (mairie et agriculteur voisin) et accès facile)	***
M02	Pierrelue	*(assez dégradée)	*** (proche d'une zone urbaine)	- ** (surface relativement importante)	- ** (peu de propriétaires réellement concernés, accès facile, mais nécessité de revoir le PLU pour une partie du site)	**
M03	Montpantin	* (pâturage bovin)	** (concilier élevage et biodiversité)	* (potentiel déjà important)	- ** (adaptation de la pratique agricole)	*

B/ MAREIL-SUR-MAULDRE



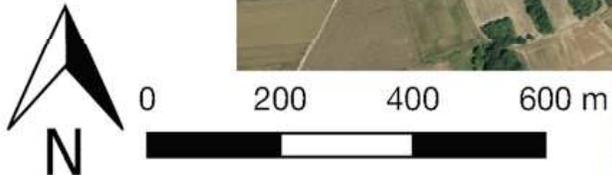
Commune de Mareil-sur-Mauldre

Carte de localisation



LEGENDE :

 Les Grésillons



1. Les Grésillons

Carte du parcellaire Les Grésillons



LES GRESILLONS DIAGNOSTIC

ZONAGE PLU	<ul style="list-style-type: none"> • N avec EBC ou espaces paysager à protéger ou A • Emplacement réservé pour un aménagement paysager
ZNIEFF	ZNIEFF de type 1 : “Pelouses et fruticées des Grésillons”
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition sud ouest favorable aux espèces thermophiles des prairies calcicoles • Proximité des pelouses du coteau de Beinette à Beynes • Continuité avec les coteaux calcicoles du Ru de Gally à Crespières
DESCRIPTION DE LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Surface totale : 34 ha • Surface végétation ouverte : 4,2 ha (cumulé) • Pente moyenne : 20 % (pente max 45 %) • Absence d'eau
POLLUTION	<ul style="list-style-type: none"> • Nombreux déchets • Reste de feux • Végétaux horticoles
AUTRES ELEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu de rassemblement des jeunes pour des fêtes improvisées, notamment au moment du baccalauréat
ACCÈS À LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Accès facile pour le matériel et les engins aux abords de la parcelle • Chemin de traverse sur le haut du coteau pour les piétons
ENJEU TRAME VERTE SRCE	Maintien des rares milieux calcicoles de la vallée de la Mauldre

Diagnostic des secteurs potentiels

Les Grésillons représente un potentiel intéressant de restauration des prairies calcicoles. Le site, bien que largement dominé par la végétation arborée et arbustive présente plusieurs « poches » ouvertes où la végétation herbacée dominante accueille encore de nombreuses espèces caractéristiques de ces milieux calcaires. Plusieurs espèces très rares ont d'ailleurs été observées sur le secteur.

La zone 8 au nord du site est l'une des prairies les mieux préservée de la vallée de la Mauldre. Cette zone a été rouverte lors de chantiers participatifs depuis l'année 2016. Les résultats sont très encourageants.

Les différentes poches présentent un taux d'envahissement par les arbustes très hétérogène. Certaines sont peu envahies (n° 1, 5, 6 et 8 (cf photo 1)) alors que d'autres sont en cours d'enfrichement (3 , 4 et 7 (Cf photo 2)).

Outre la présence d'arbustes comme l'Aubépine, le Prunelier et quelques Noisetiers, on notera la présence importante de Cytise, une espèce envahissante sortie des jardins. Cette espèce devra faire l'objet d'un travail spécifique pour limiter sa propagation lors des futurs travaux.

Carte de diagnostic

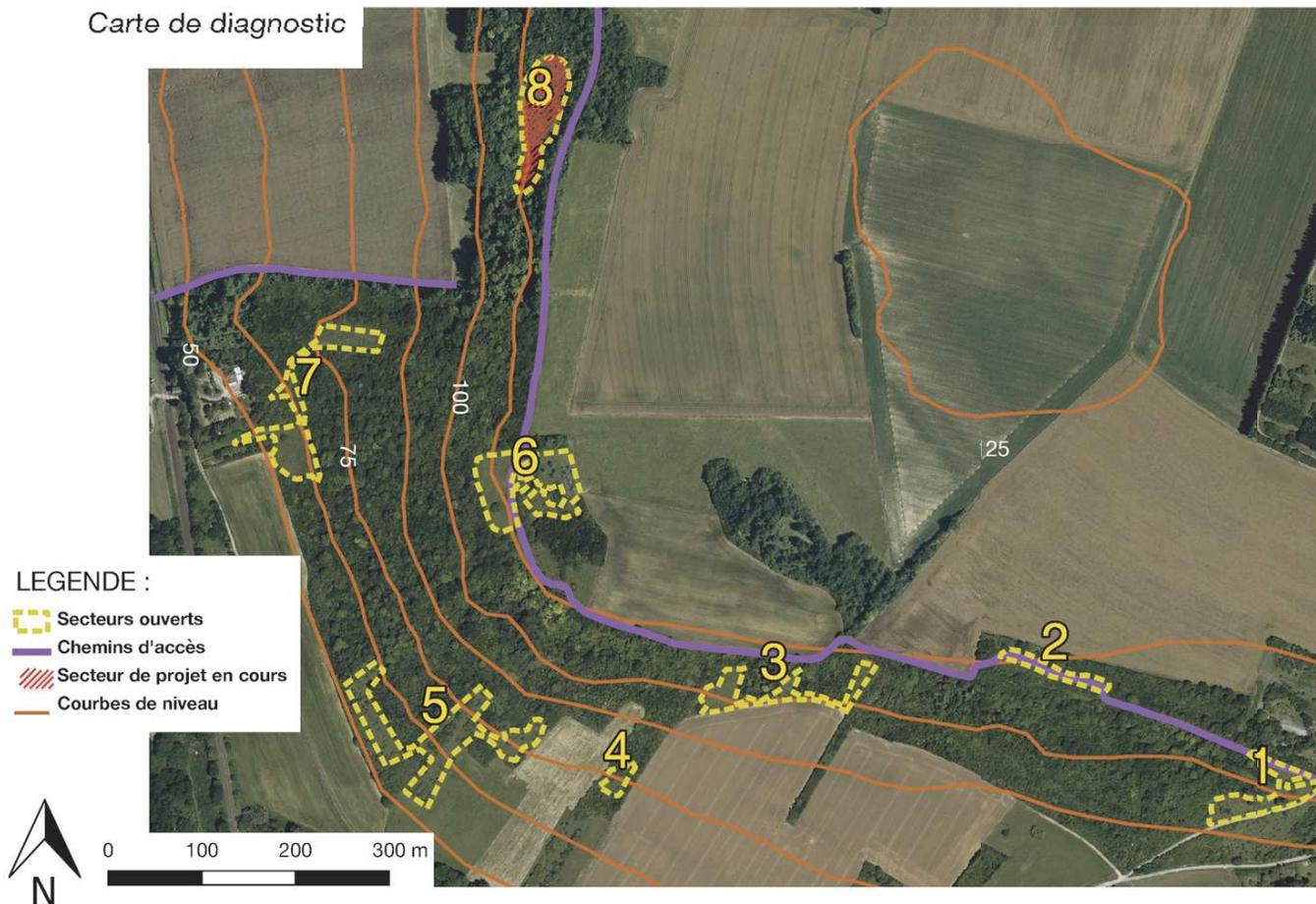


Photo 1 : Végétation ouverte au premier plan et en cours d'enfrichement au second



Photo 2 : Espace en cours d'enfrichement



Photo 3 : zone ouverte après un chantier participatif

Le site en 1990

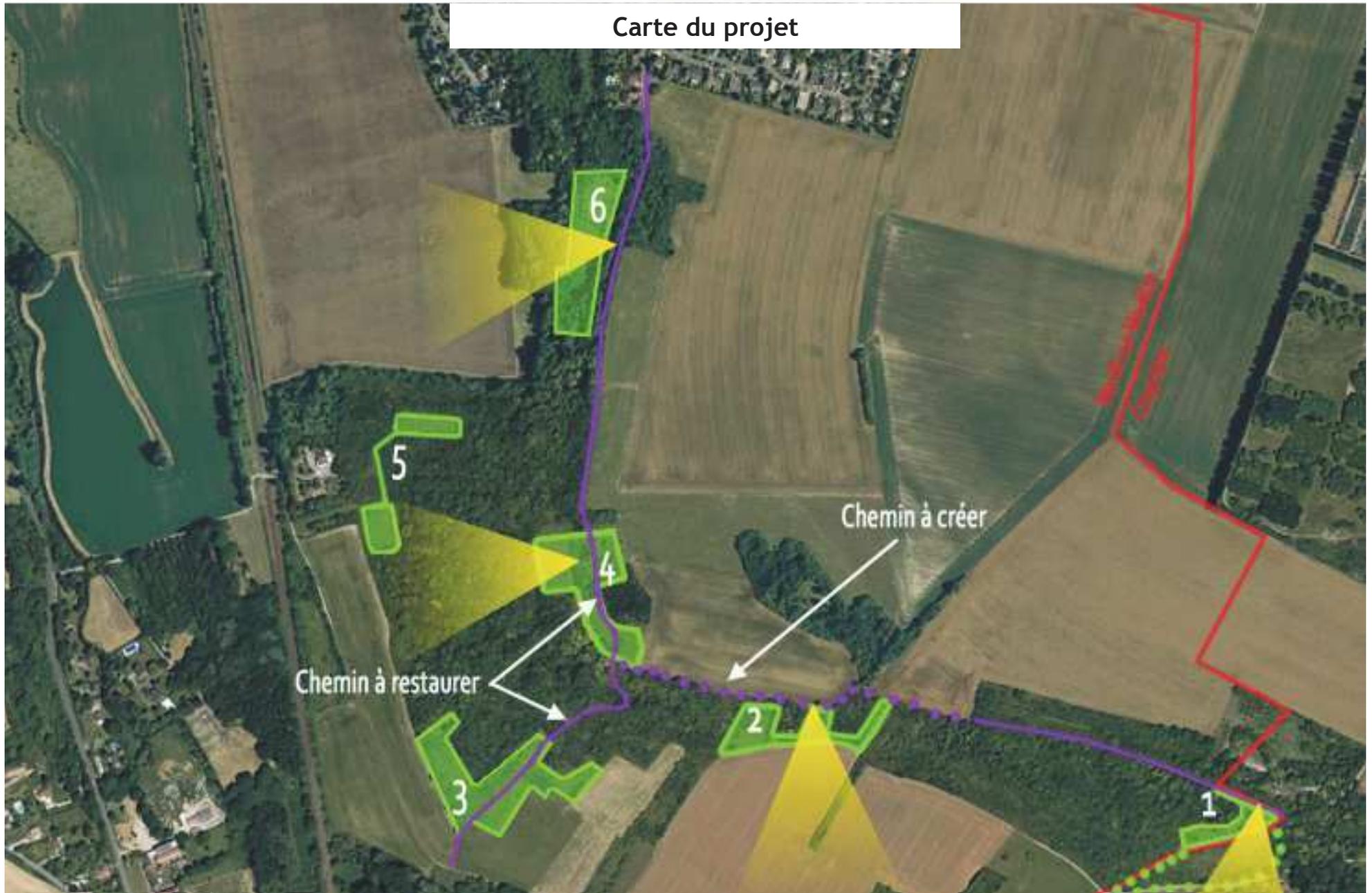
Le classement en EBC couvre bien ici des boisements qui étaient déjà présents sur le site il y a trente ans. En revanche, l'EBC n'est pas établi sur l'ensemble du site. Certaines poches encore ouvertes aujourd'hui semblent ne pas être concernées par le classement.



Extrait de la carte règlementaire du PLU

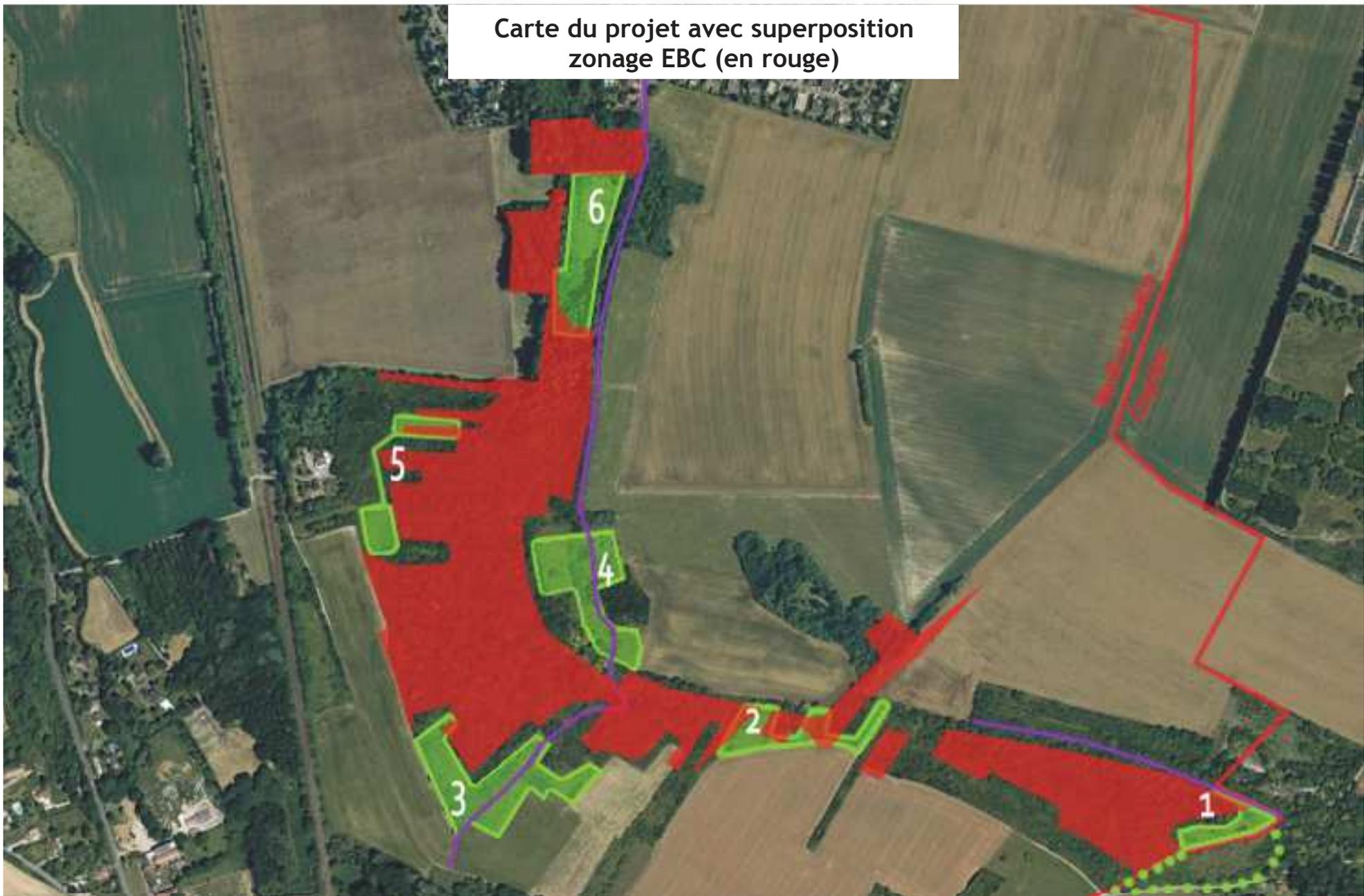


Carte du projet



Certaines parcelles identifiées dans le diagnostic n'ont pas été conservées sur cette carte de projet su fait de leur taille trop restreinte.

Carte du projet avec superposition
zonage EBC (en rouge)



PARCELLAIRE – SITE N°1 – 0,4 hectares

Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
C	389	Aurand Dominique	Le moulin à Papier	78124 Montainville
C	390	Fedon Maurice André	La bouche – Saint Georges de Cubillac	17240 St Genis de Saintonge
C	391	Fedon Maurice André	La bouche – Saint Georges de Cubillac	17240 St Genis de Saintonge
C	392	Fedon Maurice André – Fedon Josette Adonise	La bouche – Saint Georges de Cubillac / 2 allée du soleil	17240 St Genis de Saintonge / 78510 Triel sur Seine
C	393	Fedon Maurice André	La bouche – Saint Georges de Cubillac	17240 St Genis de Saintonge



En gras, les parcelles les plus intéressantes à valoriser

A noter

Ce site d'intérêt comporte relativement peu de propriétaires. La commune est prête à engager des démarches auprès d'eux pour savoir s'ils sont éventuellement prêt à vendre la parcelle à la commune.

Un lien doit être fait avec la commune de Crespières située de l'autre côté du chemin au sud des parcelles 393, 392 et 390.

PARCELLAIRE – SITE N°2 – 0,3 hectares

MA02

Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
000 C 01	323	Antoine et Eric Ferraz	55 rue Marc Sangnier 1 Harvard Court Honeybourne Road NW6-1HJ	92290 Chatenay-Malabry Royaume Uni
000 C 01	326	Germain et Josette Langny	20rte du Lane	37130 St Michel sur Loire
000 C 01	328	André Piton	35 av du Gal Gallieni	92190 Meudon
000 C 01	329	Jean Chaunauc	21 rue Paul Bert	94130 Nogent sur Marne
000 C 01	330	Dominique Langlois	12 rue St Pierre	91590 Cerny
000 C 01	331	Gérard et Brigitte Guerre	11 rue Christian Pouillard	78124 Mareil-sur-Mauldre
000 C 01	332	Claude et Chantal Langlois	3 chemin des Clos Heron	777760 Ury
000 C 01	333	Jean-Joseph Martin	10 route de la Tuilerie	89660 Merry-sur-Yonne
000 C 01	334	Michelle Lepoutre	10 rue Degas	91600 Savigny sur Orge
000 C 01	335	Albert Bos	154 avenue Victor Hugo	92140 Clamart
000 C 01	336	Gilberte et Léon Marie	10 et 8 che aux boeufs	78121 Crespières



En gras, les parcelles les plus intéressantes à valoriser

PARCELLAIRE – SITE N°3 (1/2) – 1,4 hectare

Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
000 C 01	140	Denise Derivey	Imp St Gilles	78124 Mareil sur Mauldre
000 C 01	141	Jean Claude Colson	42 route de Giraults	45220 Douchy
000 C 01	137	André Chaplin	15 rue des corpocation	57100 Thionville
000 C 01	136	André Piton	35 av du Gal Gallieni	92190 Meudon
000 C 01	135	Joseph-Marie Chenevez		78 121 Crespières
000 C 01	134	Ghislaine Germaine Delettres Gilberte Bosson Daniel Mouret Ginette Barrere	42 rue du Maréchal Leclerc 826 rue André Mellenne Res des Clos Bat 1 11 rue Henri Barbusse 13 rue du docteur Louvet	95440 Ecouen 60280 Venette 95210 St Gratien 95200 Sarcelles
000 C 01	519	Jeannine Lefebvre	2 rue Jean Jaurès	78260 Achères



PARCELLAIRE – SITE N°3 (2/2) – 1,4 hectare

Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
000 C 01	133	Claude et Chantal Langlois	3 chemin des Clos Heron	777760 Ury
000 C 01	298	André Piton	35 av du Gal Gallieni	92190 Meudon
000 C 01	299	Fraçoise Pitout Elisabeth Pesenti	Chemin des terrons 2 Les jardin 275 ch de Nd des Roses	13113 Lamanon 30130 Pont St Esprit
000 C 01	300	André et Yolande Etienne	3 allée des Petits Prés	77400 Pomponne
000 C 01	301	Gilbert Leschier	11 rte de Margency	95600 Eaubonne
000 C 01	302	Jeannine Lefebvre	2 rue Jean Jaurès	78260 Achères
000 C 01	305	Antoine et Eric Ferraz	55 rue Marc Sangnier 1 Harvard Court Honeybourne Road NW6-1HJ	92290 Chatenay-Malabry Royaume Uni
000 C 01	306	Odette Olivier	3 rue des Grouettes	95180 Menucourt



En gras, les parcelles les plus intéressantes à valoriser

PARCELLAIRE – SITE N°4 – 1,1 hectare

Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
000 C 01	294	Anne Souaze	12 rue Arthuer Lambert	28310 Toury
000 C 01	115	Henri Lesieur	67 rue Letort	75018 Paris
000 C 01	116	Gérard Guerre	11 rue Christian Pouillard	78124 Mareil-sur-Mauldre

En gras, les parcelles les plus intéressantes à valoriser



A noter

Ce site d'intérêt comporte peu de propriétaires. La commune est prête à engager des démarches auprès d'eux pour savoir s'ils sont éventuellement prêt à vendre la parcelle à la commune.

PARCELLAIRE – SITE N°5 – 0,4 hectare

Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
000 C 01	51	Louis-Bernard et Véronique Bouzerand	Chemin du Pont de Falaise	78124 Mareil-sur-Mauldre
000 C 01	52	Louis-Bernard et Véronique Bouzerand	Chemin du Pont de Falaise	78124 Mareil-sur-Mauldre
000 C 01	738	Louis-Bernard et Véronique Bouzerand	Chemin du Pont de Falaise	78124 Mareil-sur-Mauldre
000 C 01	66	André et Yolande Etienne	3 allée des Petits Prés	77400 Pomponne
000 C 01	67	Louis-Bernard et Véronique Bouzerand	Chemin du Pont de Falaise	78124 Mareil-sur-Mauldre



En gras, les parcelles les plus intéressantes à valoriser

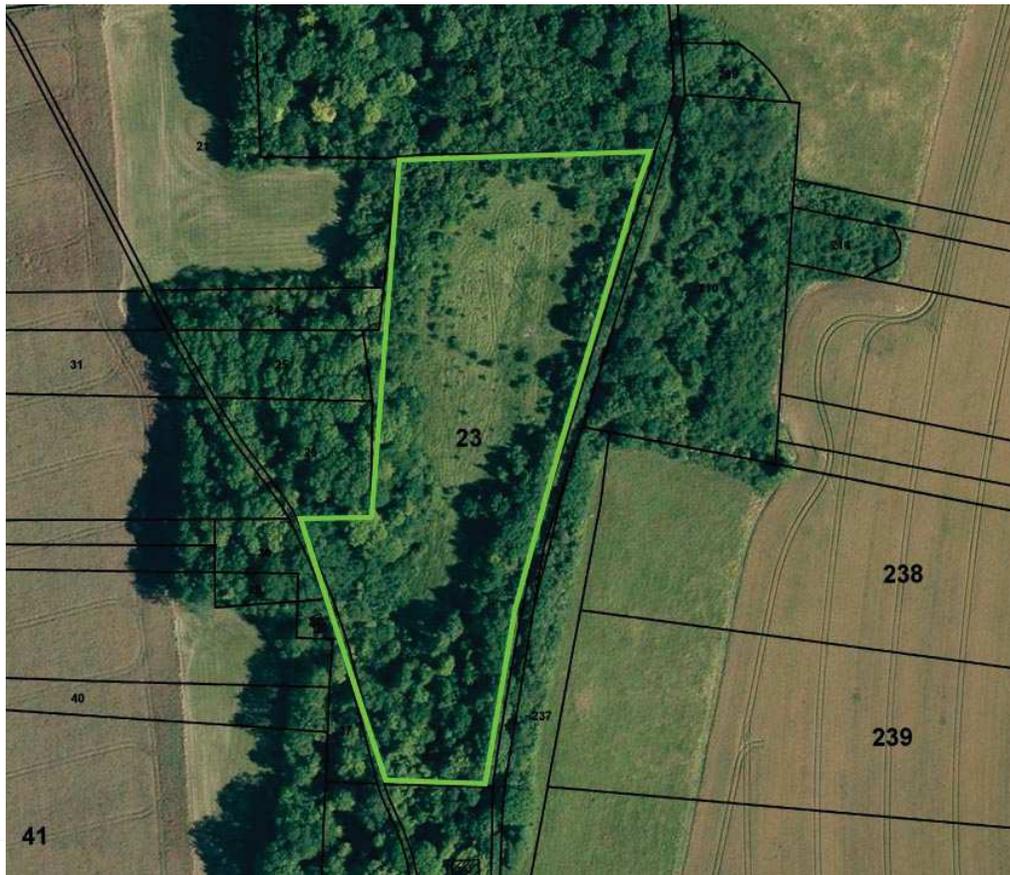
A noter

La famille Bouzerand est propriétaire de plusieurs parcelles.

PARCELLAIRE – SITE N°6 – 0,6 hectares

Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
000 C 01	23	Louis-Bernard et Véronique Bouzerand	Chemin du Pont de Falaise	78124 Mareil-sur-Mauldre

En gras, les parcelles les plus intéressantes à valoriser



A noter

L'association « Entraides du Val de Gally » dont la famille Bouzerand est administratrice, utilise cette parcelle pour des séjours famille et enfants dans le cadre de ses activités. Trois chantiers ont déjà été organisés sur le site afin de conserver le milieu ouvert. Ces chantiers ont été menés avec l'accompagnement de naturalistes.

L'association est ouverte à des propositions de gestion et d'accompagnement.

Les Grésillons
PROJET site par site

N°	Potentiels	Priorité
	<ul style="list-style-type: none"> - Le PLU est compatible avec l'ouverture du milieu : zonage N sans EBC - Le site couvre 5 parcelles différentes mais seuls 2 propriétaires se partagent les parcelles - Voir avec la commune de Crespières pour l'ouverture de la parcelle voisine pour une cohérence d'ensemble. - Intérêt pour la desserte du chemin et l'ouverture d'un cône de vue - La commune souhaite entamer des démarche auprès des propriétaires du secteur pour savoir si elle peut leur racheter leur parcelle 	***
	<ul style="list-style-type: none"> - Le site est en zonage N mais partiellement en EBC - Le site traverse une dizaine de parcelles différentes avec des propriétaires différents - Nécessité de créer un chemin - Intérêt de la création d'un cône de vue 	**
	<ul style="list-style-type: none"> - Le PLU est compatible avec l'ouverture des milieu : zonage N sans EBC - Le site couvre une quinzaine de parcelles dont trois d'envergure mais avec des propriétaires différents - Nécessité de restaurer le chemin remontant le coteau 	**
	<ul style="list-style-type: none"> - LE PLU est compatible avec l'ouverture du milieu : zonage A - Le site couvre essentiellement 1 seule parcelle - Nécessité de restaurer le chemin et de l'ouvrir au public - Intérêt de l'ouverture d'un cône de vue - La commune souhaite entamer des démarche auprès des propriétaires du secteur pour savoir si elle peut leur racheter leur parcelle 	***
	<ul style="list-style-type: none"> - Le PLU est compatible avec l'ouverture du milieu : zonage N sans EBC - Le site couvre peu de parcelles propriétés d'une association - Nécessité de relier les deux poches par un passage 	**
	<ul style="list-style-type: none"> - Le PLU est compatible avec l'ouverture du milieu : zonage N avec espace paysager à protéger - Emplacement réservé pour aménagement paysager - Le site couvre une seule parcelle propriété de la même association que le n°7 - Intérêt pour la desserte du chemin et l'ouverture d'un cône de vue - Les propriétaires du terrain sont sensibilisés et ouverts pour conserver le milieu ouvert et améliorer sa gestion 	***

Synthèse pour la commune de Mareil

Stratégie à l'échelle de la commune

L'ensemble des sites ont des potentiels et des contextes différents. Des travaux d'ouverture et d'entretien de ces milieux sont à mesurer en fonction de plusieurs critères. L'intervention sur plusieurs parcelles permettrait une mutualisation du mode de gestion (par exemple pour un troupeau).

Les trois secteurs entourés en rouge sont ceux qui ont été jugés prioritaires suite à la réunion avec certains propriétaires (famille Bouzerand) et la commune. Celle-ci est prête à entamer des démarches auprès des propriétaires des secteurs 4 et 1 pour mesurer leur intérêt pour leurs parcelles afin d'éventuellement les racheter.

A noter que les secteurs 2 et 3 sont très intéressants du point de vue de la biodiversité mais que la fragmentation du parcellaire et le nombre de propriétaires constituent un frein à une action sur ces secteurs.

Carte du projet



C/ CRESPIERES



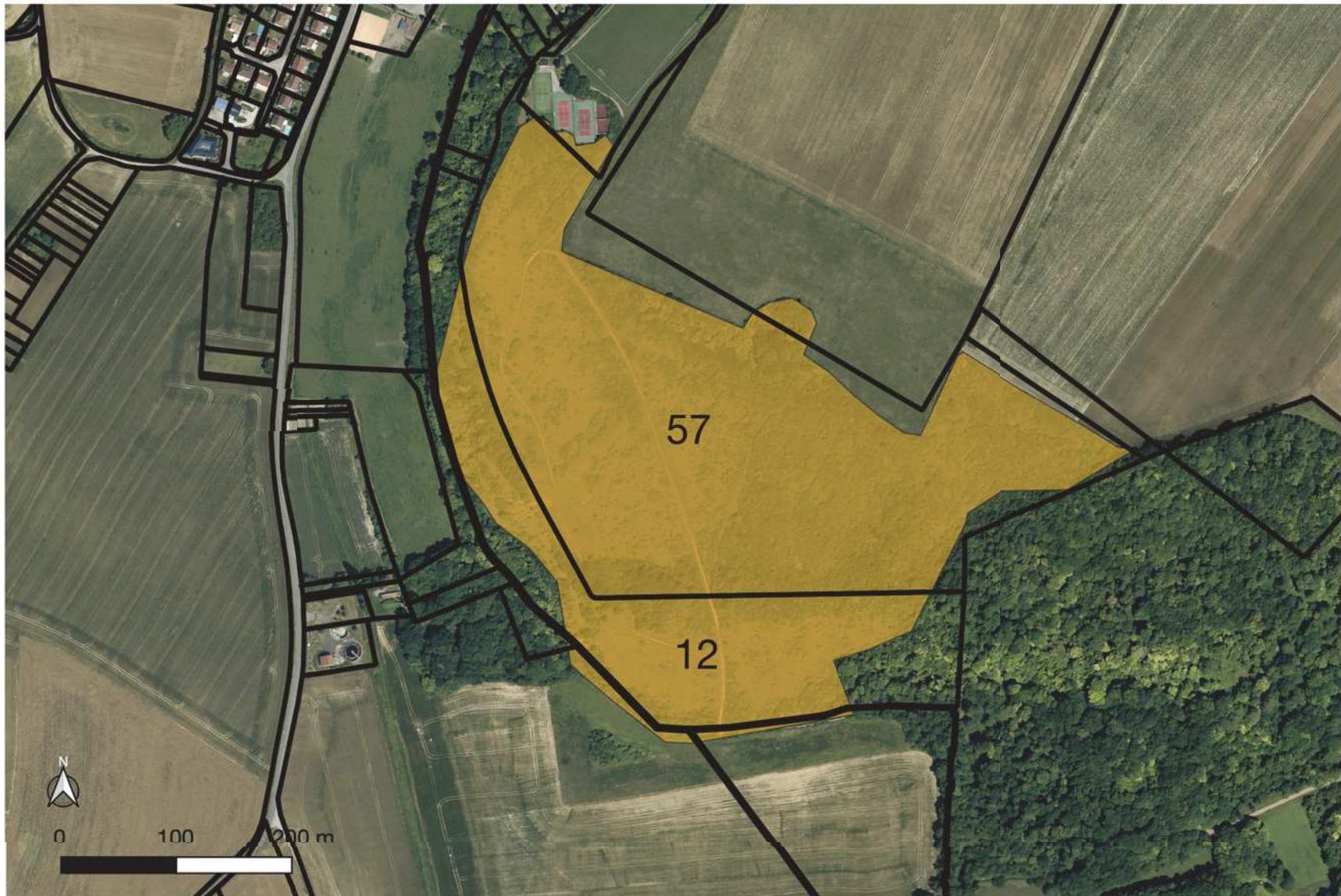
Commune de Crespières



1. Le clos chaudron

C01

Carte du parcellaire : Le Clos chaudron



**Le clos chaudron
DIAGNOSTIC**

C01

ZONAGE PLU	<ul style="list-style-type: none"> EBC
ZNIEFF	
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> Exposition sud ouest favorable aux espèces thermophiles des prairies calcicoles Proximité des pelouses du ru de Gally (Crespières, Beynes, Thiverval) Proximité du bourg de Crespières
DESCRIPTION DE LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> Surface totale : 14,3 ha Surface végétation ouverte : 6,3 ha (cumulé) Secteur majoritairement plat Pente moyenne (parcelle ouest) : 25 % (pente max 45 %) Absence d'eau
POLLUTION	<ul style="list-style-type: none"> Cartouches de chasse Quelques végétaux horticoles
AUTRES ELEMENTS	
ACCÈS À LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> Accès facile pour le matériel et les engins aux abords de la parcelle Divers chemin au sein de la parcelle, chemin d'accès par le haut et par le bas
ENJEU TRAME VERTE SRCE	Maintien des rares milieux calcicoles de la vallée de la Mauldre

Diagnostic des secteurs potentiels

Le clos chaudron représente un potentiel intéressant de restauration des prairies calcicoles. Le site est un ensemble important de plus de 14 ha. La grande partie nord ouest du site est plane et facile d'accès. Elle permettrait d'accueillir facilement un projet agricole.

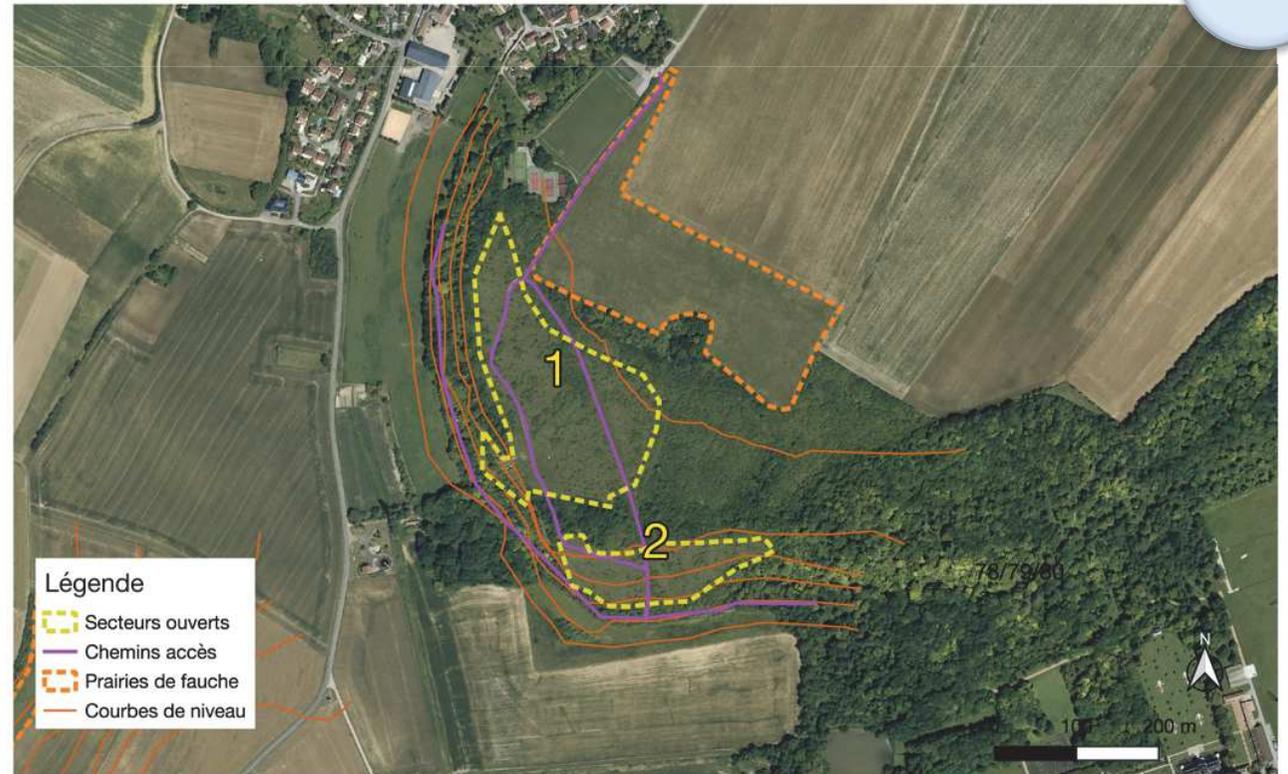
La dynamique d'enfrichement du site est très rapide. D'une année sur l'autre, le milieu se ferme. Plus les interventions seront réalisées tôt, moins les travaux seront importants et moins le milieu sera impacté.

Les deux zones ouvertes abritent encore une végétation herbacée caractéristique des milieux calcicoles.

La présence d'arbustes comme l'Aubépine, le Prunelier et quelques Noisetiers est une opportunité. Ces végétaux pourront être conservés en lisière de site par exemple pour conserver son attractivité pour la biodiversité.

Diagnostic : Le clos chaudron

C01



Prairie sur le plateau



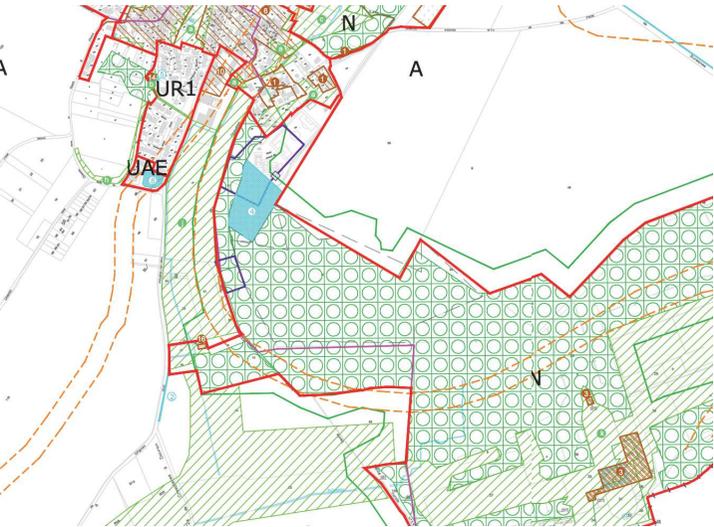
Vue dégagée



Prairie sur la pente

Le site en 1990

Dans le cadre d'une procédure de déclassement en EBC, cette photo témoigne que la grande majorité des boisements du site ont moins de 30 ans



Carte du projet

Proposition de projet

La partie plane est encore largement ouverte et pourrait accueillir du pâturage après avoir débroussaillé les lisières sans que cela soit incompatible avec le classement EBC. Des bosquets et des arbres isolés pourront être maintenus pour structurer le paysage et offrir de l'ombre au bétail.

La partie est demande plus de travaux d'ouverture ainsi que le coteau. Ce sont ces interventions qui nécessiteraient certainement un déclassement de l'EBC qui n'apparaît pas forcément justifié sur ce site. Cette ouverture permettrait de révéler un point de vue sur la vallée qui pourrait être accessible depuis les terrains de sport en longeant le rebord de coteau avant de rejoindre un chemin situé en pied de coteau. Concernant ce chemin, la commune souhaite le valoriser en lien avec la réhabilitation du lavoir opérée dernièrement.

Aujourd'hui, le terrain appartient à la famille Chavagnac qui est prête à vendre le terrain à Mme Trahard, éleveuse de chevaux à la recherche de terre. Le projet de cette dernière consiste à installer son élevage sous la forme d'un « paddock paradise », pratique où les bêtes sont parquées sur des parcours, et viennent ponctuellement pâturer les prairies autour. Cette forme d'élevage permet un pâturage moins lourd que les méthodes traditionnelles d'élevage équin. Le projet est aujourd'hui bloqué du fait du classement en EBC de la parcelle.

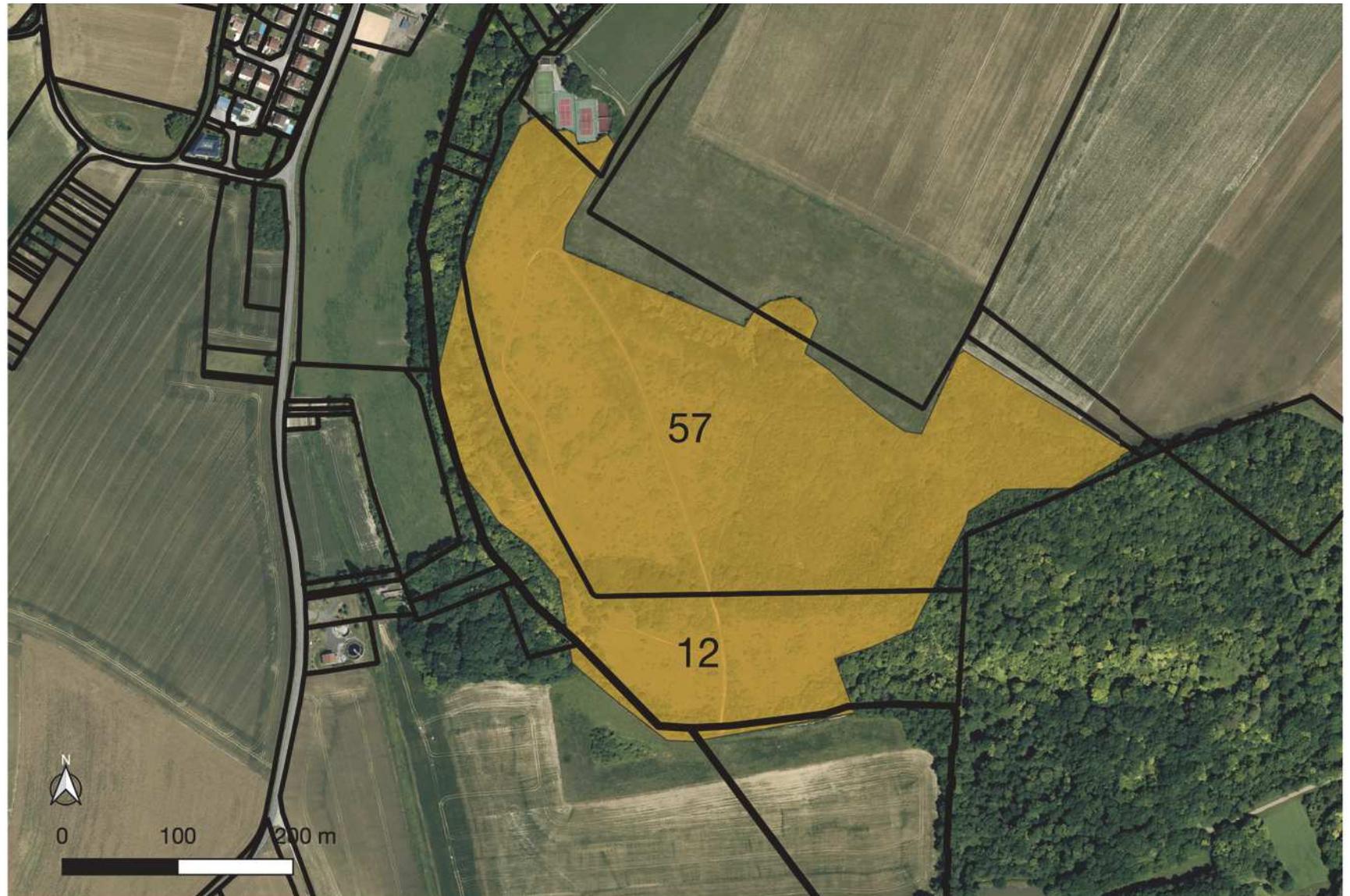


PARCELLAIRE

C01

Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
ZD	57	Antoine de Chavagnac	Le Chemin de Paris	78121 Crespières
ZD	12	Antoine de Chavagnac	Le Chemin de Paris	78121 Crespières

En gras, les parcelles les plus intéressantes à valoriser



2. Les Quatre pignons

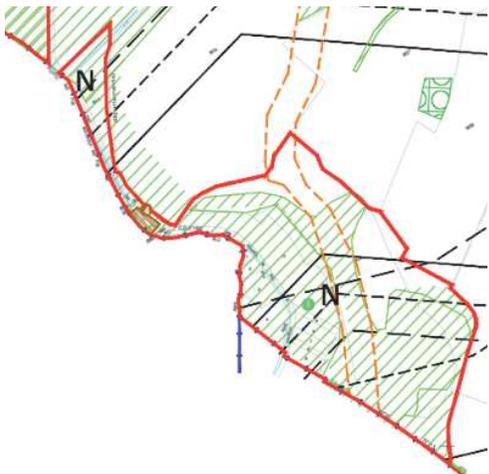
Carte du parcellaire : Val des quatre pignons



Les Quatre pignons DIAGNOSTIC

C02

ZONAGE PLU	<ul style="list-style-type: none"> N Eléments de paysage à protéger ou à mettre en valeur
ZNIEFF	ZNIEFF de type 1 : "Pelouses du val des Quatre pignons
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> Exposition sud ouest favorable aux espèces thermophiles des prairies calcicoles Site centrale et connecté avec les continuités du ru de Gally et des la vallée de la Mauldre
DESCRIPTION DE LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> Surface totale : 13 ha Surface végétation ouverte : 4,1 ha (cumulé) Pente moyenne : 25 % (pente max 45 %) Absence d'eau
POLLUTION	<ul style="list-style-type: none"> Dépôts de gravas Reste de feux Terrain de motocross
AUTRES ELEMENTS	
ACCÈS À LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> Accès facile pour le matériel et les engins Plusieurs chemins bien marqués
ENJEU TRAME VERTE SRCE	Maintien des rares milieux calcicoles de la vallée de la Mauldre



Élément de paysage sur le PLU.

Diagnostic des secteurs potentiels

Le secteur des quatre pignons accueille encore de grands espaces ouverts caractéristiques des prairies calcicoles. La forte déclivité du site ainsi que les caractéristiques calcaires bien marquées du sol ont permis de limiter l'enrichissement du secteur. En particulier en partie haute du coteau (secteur 1 et 3) où les prairies calcicoles sont représentatives du secteur.

Au bas et au sud du coteaux la végétation arbustive à largement colonisé le milieu. Les arbustes échappés des jardins comme les Lilas, les Cytises et autres arbres à papillons sont à supprimer.

La forte pente du site empêche l'intervention d'engins motorisés et complique les interventions humaines. Ce site se prêterait parfaitement à une réouverture et à une gestion par le pâturage d'ovin et de caprin.

Diagnostic : Val des quatre pignons



Coteau ouvert



Vue d'en haut



Prairie fauchée

Proposition de projet

Le secteur est situé au carrefour de deux vallons et offre des vues panoramiques sur la vallée. Très pentu (sur la partie verte), il pourrait être mis en pâture par du petit bétail léger (caprin ou ovin) après des travaux de débroussaillage manuels. La partie orange est gérée par fauche mécanique. Sa qualité floristique pourrait être améliorée.

La proximité du GR1 offre une opportunité de diverticule qui longerait le haut du coteau.



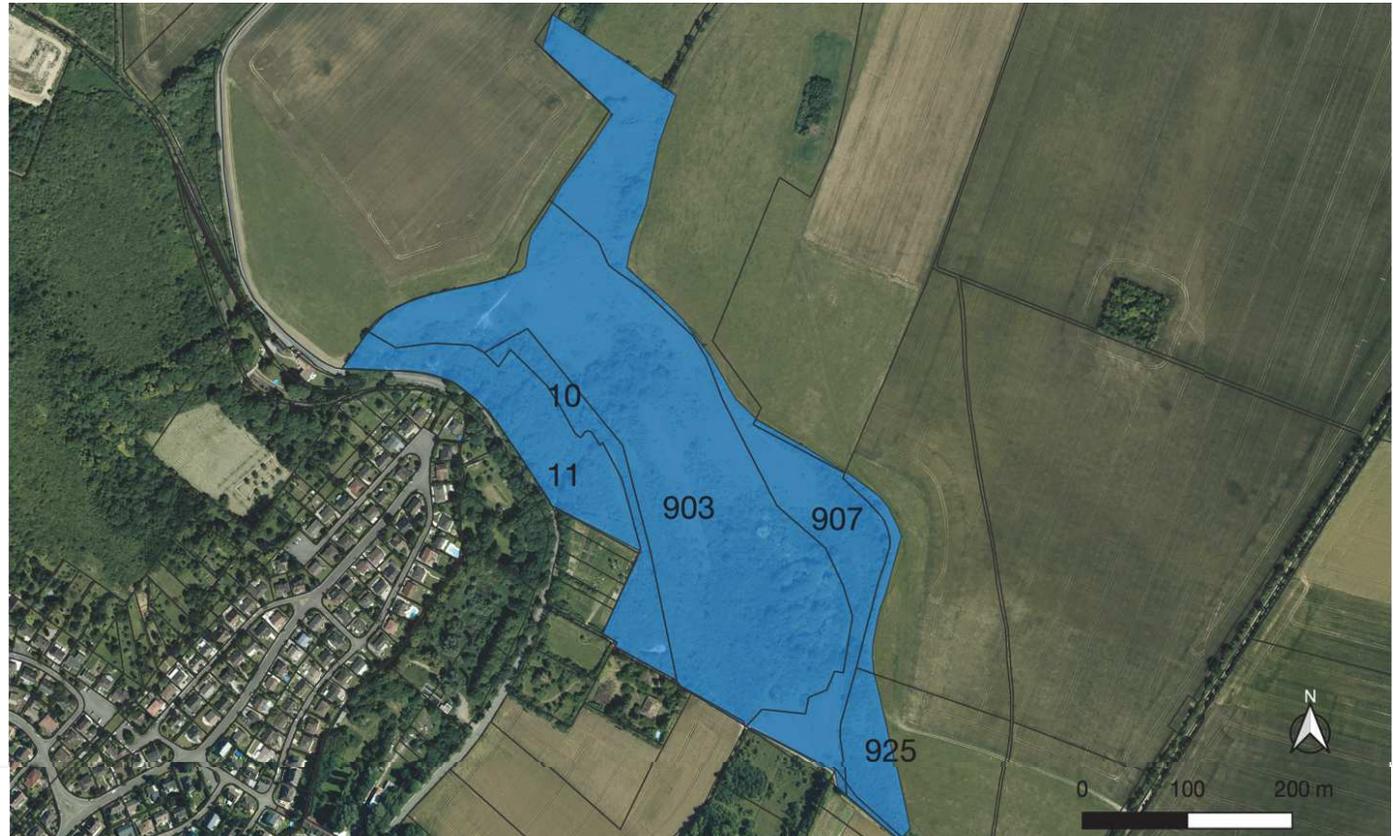
PARCELLAIRE

Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
YE	10	Antoine de Chavagnac	Le moulin de la Bonde	78121 Crespières
YE	11	Antoine de Chavagnac	Le moulin de la Bonde	78121 Crespières
OE	903	de Chavagnac		
OE	907	de Chavagnac		
OE	925	de Chavagnac		

En gras, les parcelles les plus intéressantes à valoriser

A noter

Lors des recherches des propriétaires effectuées par la commune sur le logiciel communal, les trois parcelles en rouge n'apparaissent pas. Il est possible qu'il s'agisse de « bien sans maître ». La commune doit effectuer des recherches afin de vérifier cette information. Si c'était le cas, cela constituerait une bonne opportunité d'acquérir ces parcelles, la commune y semble favorable.



3. Fontaine d'Aulu

C03

Carte du parcellaire : Fontaine d'Aulu



La Fontaine d'Aulu DIAGNOSTIC

C03

ZONAGE PLU	A
ZNIEFF	ZNIEFF de type 1 : "Terrain militaire de frileuse
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> • Continuité avec les coteaux calcicoles du Ru de Gally à Crespières • Proximité du bourg de Crespières
DESCRIPTION DE LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Surface totale : 8,2 ha • Surface végétation ouverte (prairie de fauche) : 4,6 ha (cumulé) • Pente moyenne : 14% (pente max 35 %) • Absence d'eau
POLLUTION	• /
AUTRES ELEMENTS	• Les prairies semblent entretenues par fauche
ACCÈS À LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Accès facile pour le matériel et les engins aux abords de la parcelle • Route carrossable traversant le coteau de bas en haut
ENJEU TRAME VERTE SRCE	Maintien des rares milieux calcicoles de la vallée de la Mauldre



Zonage A au PLU

Diagnostic des secteurs potentiels

Il y a quelques années, ces parcelles étaient cultivées. Aujourd'hui, le secteur de la fontaine d'Aulu est composé de prairies de fauches accompagnées de larges haies de grands arbres et de buissons.

La proximité de ces deux habitats est un atout pour la biodiversité.

Diagnostic : Fontaine d'Aulu

C03



Prairie fauchée



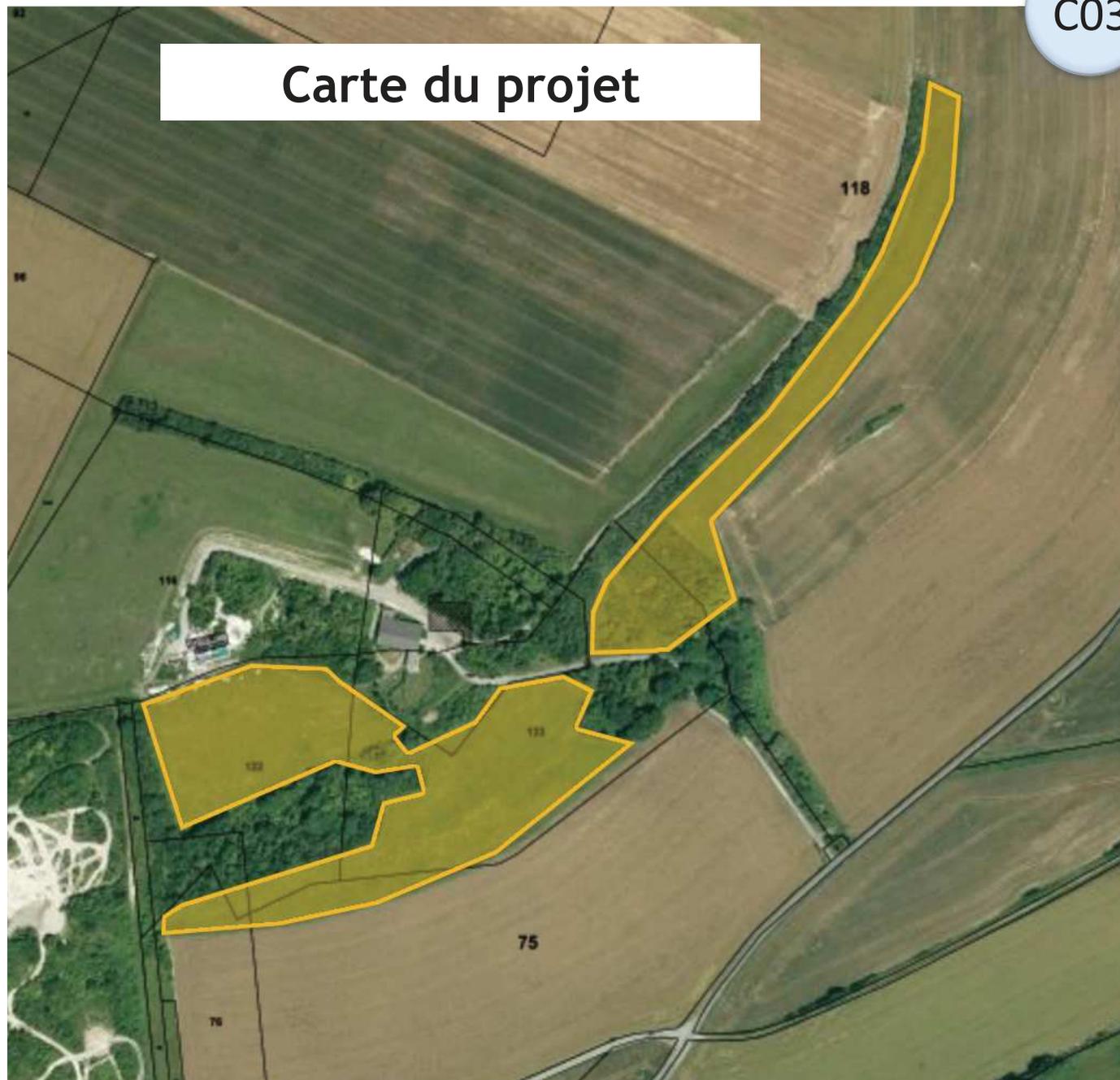
Proposition de projet

Le pratique agricole a permis de maintenir ces prairies ouvertes et d'offrir un paysage de qualité observable depuis de le creux du vallon et depuis les autres sites. Il participe au corridor des milieux prairiaux et au réseau de vues sur la vallée.

Toutefois, les pratiques culturales ont fait perdre une grande partie de l'intérêt écologique de ces parcelles.

Un espace pourrait être rouvert et le reste pourrait bénéficier de travaux de restauration et d'une gestion agricole plus environnementale pour augmenter la diversité floristique.

Ce site doit faire l'objet d'une réflexion plus globale et être mise en lien avec les prairies de rebord du plateau qui vont jusqu'au secteur du Trou Pourri. En termes de propriété foncière, le fait que l'ensemble de ces prairies appartiennent à la même famille (Pierre et Lucien Valet) constitue également une opportunité.



PARCELLAIRE

Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
ZE	76	Lucien Valet	La Fontaine d'Aulu	78121 Crespières
ZE	77	Lucien Valet	La Fontaine d'Aulu	78121 Crespières
ZE	122	Lucien Valet	La Fontaine d'Aulu	78121 Crespières
ZE	123	Pierre Valet	Les Fonciaux	78121 Crespières
ZE	118	Pierre Valet	Les Fonciaux	78121 Crespières

En gras, les parcelles les plus intéressantes à valoriser

A noter

Une rencontre a eu lieu avec Lucien Valet, propriétaire des parcelles situées sur le coteau. Il a arrêté depuis plusieurs années de cultiver ces parcelles à faible rendement et souhaite les valoriser d'une autre façon. Il est opposé à la vente car ces parcelles entourent sa maison.

4. Le Trou Pourri

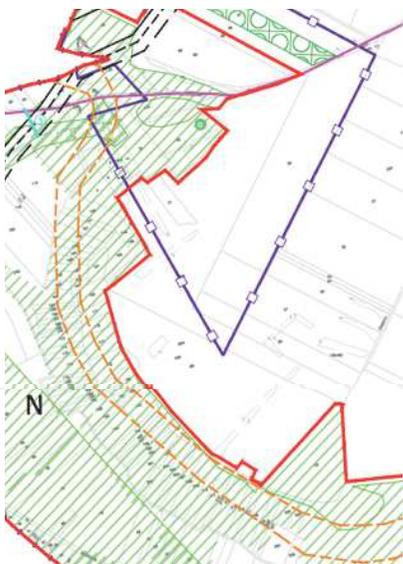
C04



Le trou pourri DIAGNOSTIC

C04

ZONAGE PLU	<ul style="list-style-type: none"> N Éléments de paysage à protéger ou à mettre en valeur
ZNIEFF	
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> Exposition sud ouest favorable aux espèces thermophiles des prairies calcicoles Continuité avec les coteaux calcicoles du Ru de Gally à Crespières
DESCRIPTION DE LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> Surface totale : 21 ha Surface végétation ouverte : 6,2 ha (cumulé) Prairie de fauche : 7 ha, Pente moyenne : 22 % (pente max 45 %)
POLLUTION	<ul style="list-style-type: none"> Nombreux déchets
AUTRES ELEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> Forte activité de chasse sur le secteur
ACCÈS À LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> Accès facile pour le matériel et les engins par le haut du coteau Chemin de traverse sur le haut du coteau pour les piétons
ENJEU TRAME VERTE SRCE	Maintien des rares milieux calcicoles de la vallée de la Mauldre



Elément paysager au PLU

Diagnostic des secteurs potentiels

Diagnostic : Trou pourri

Le secteur du trou pourri est largement fermé par une végétation arbustive ou arborée parfois dense.

Certains espaces à proximité des secteurs ouverts (1,2 et 3) sont composés principalement d'arbustes et représentent donc un potentiel pour retrouver des prairies calcicoles. De plus ce secteur couvre une surface importante qu'il serait dommage de négliger et de laisser totalement se reboiser.

Sur le haut du coteau une grande prairie de fauche accueille de nombreuses espèces représentatives des milieux calcicoles.

C'est une secteur très prisé par les chasseurs.



Prairie en rebord du plateau

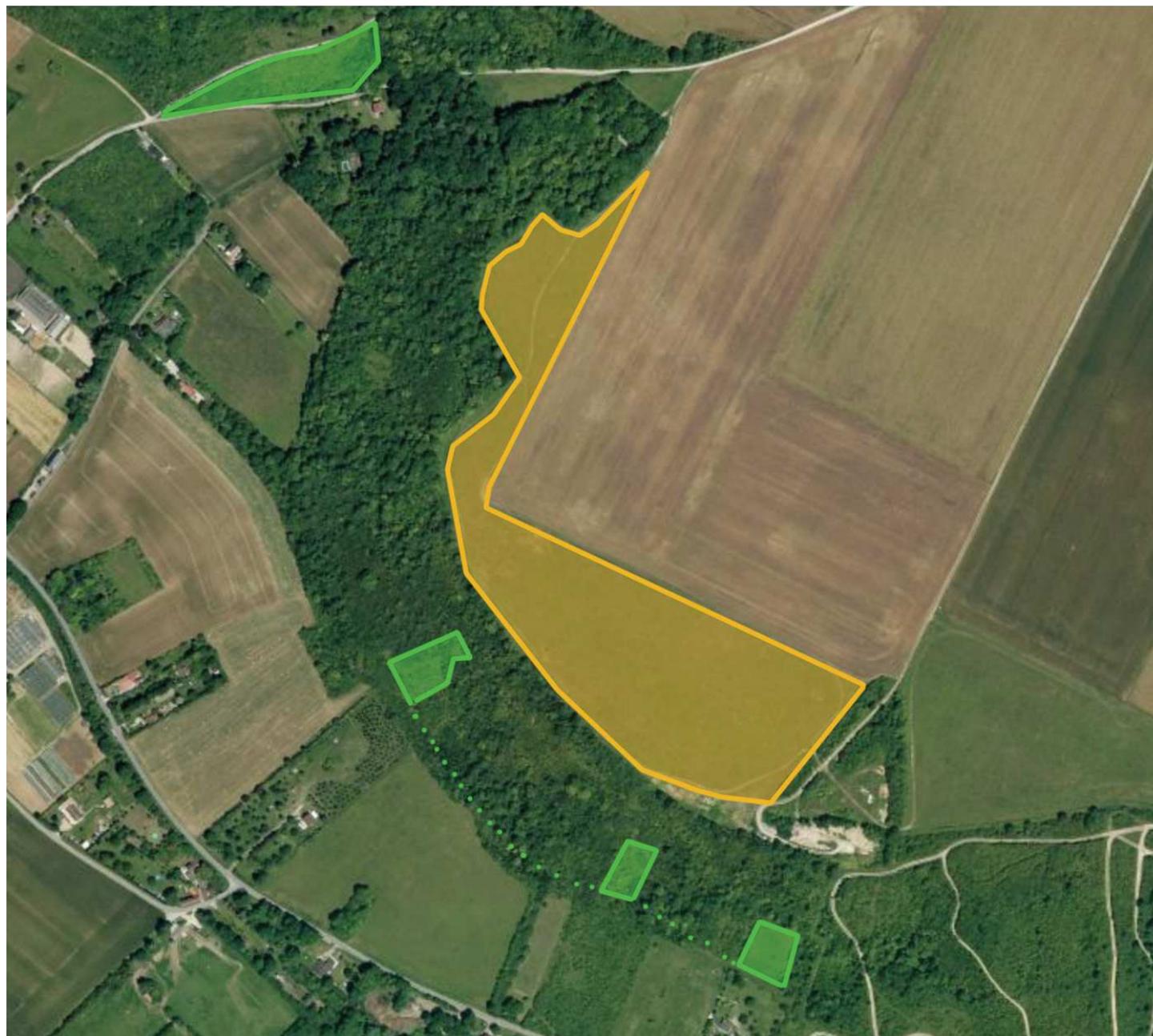
Carte du projet

Proposition de projet

Le coteau comporte un parcellaire très complexe et ne présente que quelques poches encore ouvertes. Celles-ci pourraient être maintenues voir élargies par du pâturage caprin qui pourrait être parqué et déplacé le long du chemin en pied de coteau en rotation sur ces parcelles.

La prairie de fauche sur le plateau pourrait être gérée de façon à y développer un cortège floristique plus diversifié. Cette prairie doit être mise en lien avec les parcelles de la Fontaine d'Aulu.

Au nord-ouest du Trou pourri, une prairie touche le secteur des Grésillons à Mareil (MA01). Il serait intéressant de travailler de manière intercommunale pour maintenir cet espace ouvert.



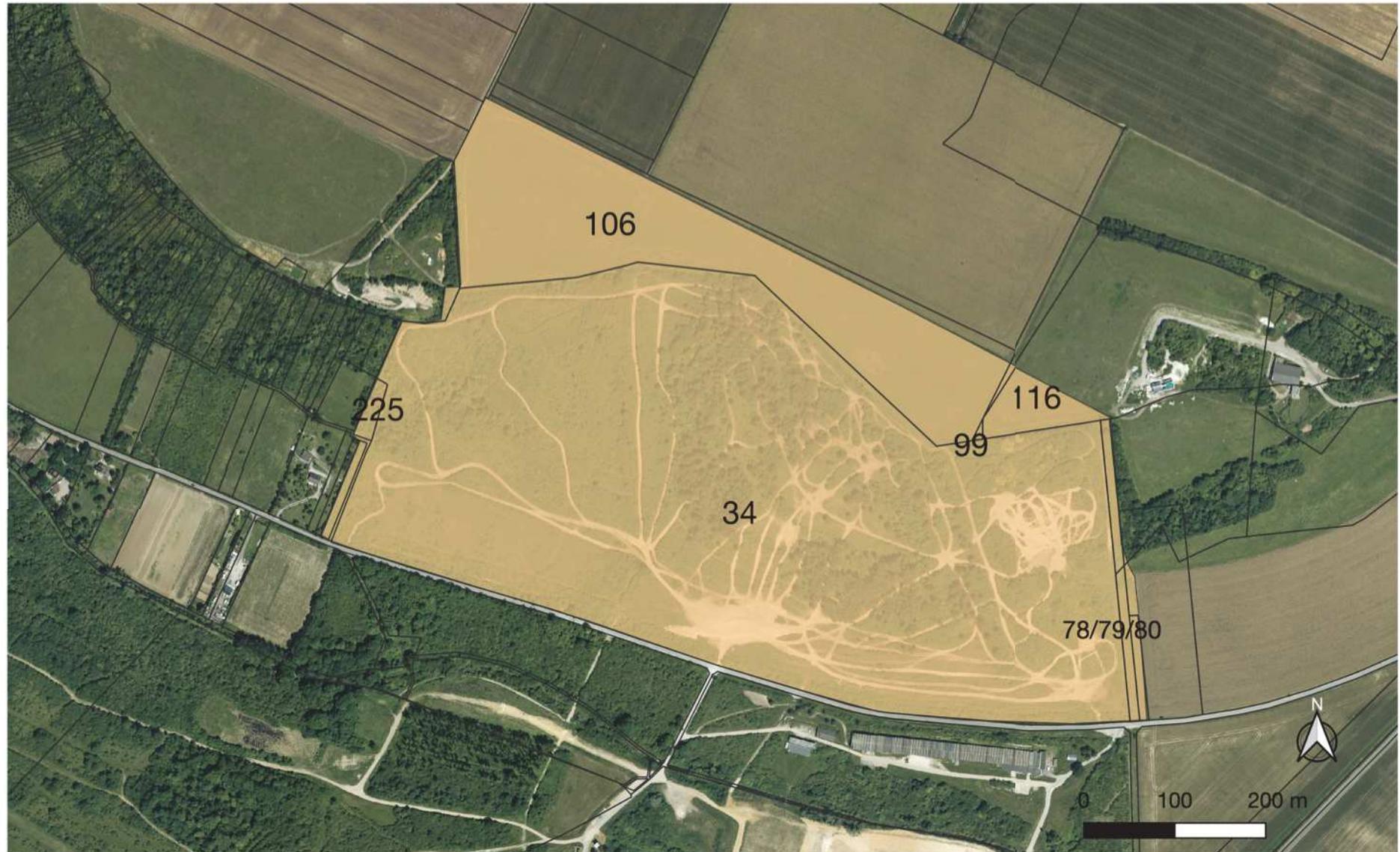
PARCELLAIRE

C04

Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
ZI	29	Gilbert Leschier	1, route de Margency	95600 Eaubonne
ZI	30	Sylviane Pianegonda	5 avenue Romain Rolland	91170 Viry Chatillon
ZI	31	Sylviane Pianegonda	5 avenue Romain Rolland	91170 Viry Chatillon
ZH	240	Jean Valet	3, chemin aux bœufs	78121 Crespières
ZH	241	Mme Valet	3, chemin aux bœufs	78121 Crespières
ZH	31	Mme Valet	3, chemin aux bœufs	78121 Crespières

5. Camps de Frileuse

C05



Le camps de Frileuse étant un site militaire encore utilisé, il ne nous a pas été possible d'aller voir dans quel état il se trouvait aujourd'hui.

Synthèse pour la commune de Crespières

Stratégie à l'échelle de la commune

Les cinq sites ont des potentiels et des contextes différents. Des travaux d'ouverture et d'entretien de ces milieux sont à mesurer en fonction de plusieurs critères. L'intervention sur plusieurs parcelles permettrait une mutualisation du mode de gestion (par exemple pour un troupeau).

		Intérêt écologique	Intérêt pédagogique	Potentiel milieu ouvert	Faisabilité	Priorité
	LE CLOS CHAUDRON	- ***(Présence d'une flore caractéristique sur plusieurs zones)	- *** proche des équipements publics – cheminement potentiel - vues	- *** surface importante	- ** un seul propriétaire – un porteur de projet – classement EBC	***
	LES QUATRE PIGNONS	- ***(Présence d'une flore caractéristique sur plusieurs zones)	- *** proche du GR1, vues	- *** surface importante	- *** peu de propriétaires – biens sans maîtres	***
	FONTAINE D'AULU	- * fauche mécanique sur terrain anciennement labouré	- ** propriété privé sans accès public	- *** surface importante	- ** un seul propriétaire – concilier activité agricole	**
	TROU POURRI	- ** stade avancé d'enfrichement	- ** peu perceptible	- * très petites surfaces	- * multitude de propriétaires différents	*
	CAMPS DE FRILEUSE	- Prospection impossible	- * site interdit au public	- Prospection impossible	- * site militaire	*

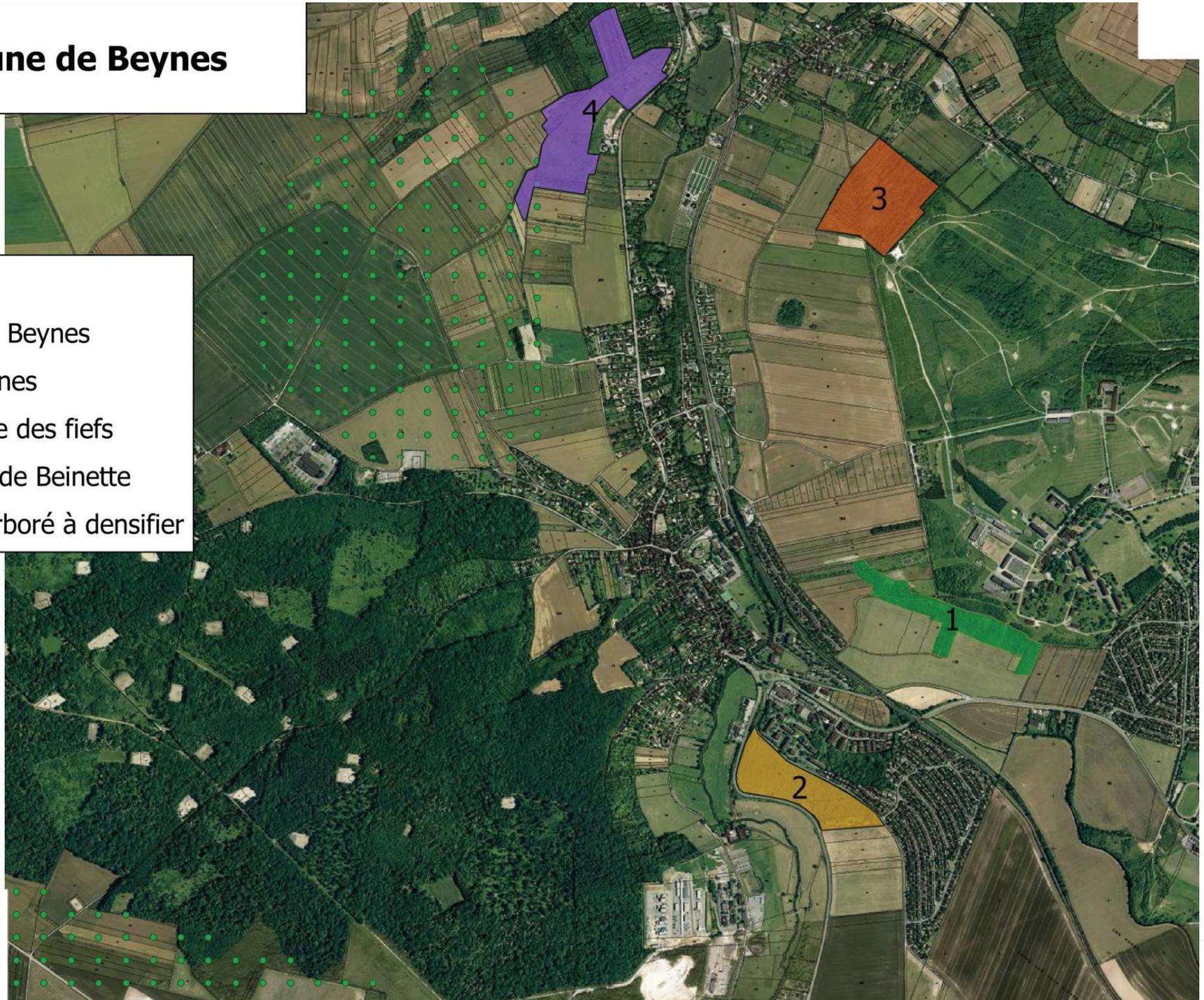
D/ BEYNES



Commune de Beynes

Légende

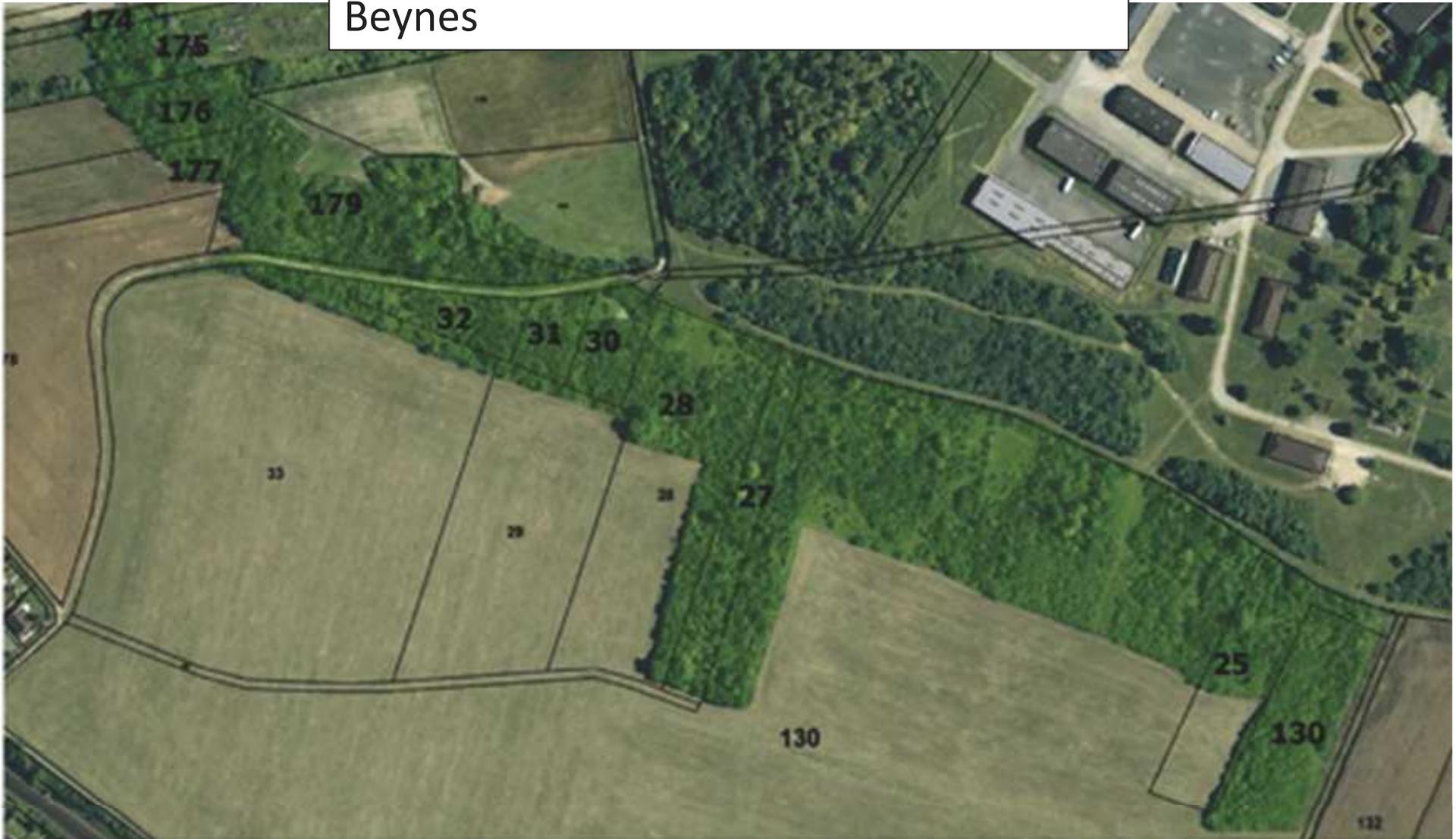
-  1 Côte de Beynes
-  2 Les chênes
-  3 Fontaine des fiefs
-  4 Coteau de Beinette
-  Corridor arboré à densifier



1. Côte de Beynes

B01

Carte du parcellaire de la Côte de Beynes



CÔTE DE BEYNES DIAGNOSTIC

B01

ZONAGE PLU	<ul style="list-style-type: none"> • Zone N • EBC
ZNIEFF	ZNIEFF de type 1 : « Côte de Beynes »
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition sud ouest favorable aux espèces thermophiles des prairies calcicoles • En contact avec le camp militaire de Frileuse qui abrite de nombreuses prairies et pelouses • Proximité des pelouses de la Fontaine des fiefs (accès facile entre les deux) • Site éloigné d'une route et de zone de passage fréquent
DESCRIPTION DE LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Surface totale : 7 ha • Surface végétation ouverte : 1 ha (cumulé) • Pente moyenne : 28 % • Absence d'eau
POLLUTION	<ul style="list-style-type: none"> • Nombreux gravas et déchets
AUTRES ELEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> • Traces de motocross, zone 4 semble dédiée à cette activité • Nombreux petits cratères, terrain très accidenté
ACCÈS À LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Accès facile pour le matériel et les engins aux abords de la parcelle • Chemin de traverse sur le haut du coteau pour les piétons
ENJEU TRAME VERTE SRCE	Maintien des rares milieux calcicoles de la vallée de la Mauldre

Diagnostic des secteurs potentiels

La Côte de Beynes représente un potentiel intéressant de restauration de certains espaces en prairie calcicole. Le site, bien que largement dominé par la végétation arborée et arbustive présente quelques « poches » ouvertes où la végétation herbacée dominante accueille encore des traces caractéristiques de ces milieux calcaires.

Les différentes poches présentent un taux d'envahissement par les arbustes très hétérogène. Certaines sont peu envahies (n°1,2 et 3 (cf photo 1)) alors que d'autres sont déjà enrichies (5, 6 , 7 et 8 (Cf photo 2)).

La zone 4 est composée d'une végétation plus rase. La zone est « entretenue » par l'activité des motocross.

Outre la présence d'arbustes comme l'aubépine, le prunelier et quelques noisetiers on notera la présence importante de Cytise, une espèce envahissante sortie des jardins. Cette espèce devra faire l'objet d'un travail spécifique pour limiter sa propagation lors des futurs travaux.

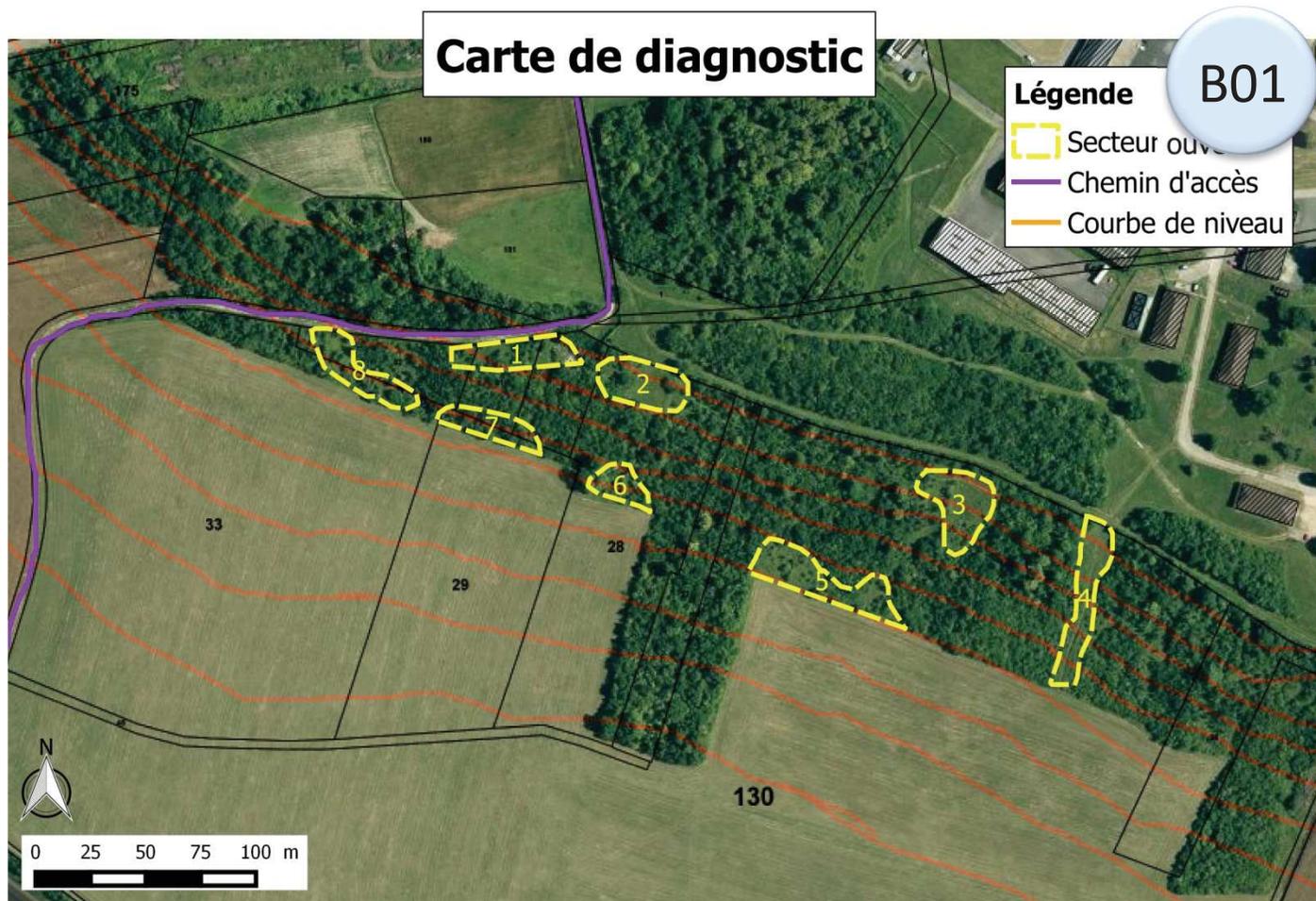


Photo 1 : Végétation ouverte

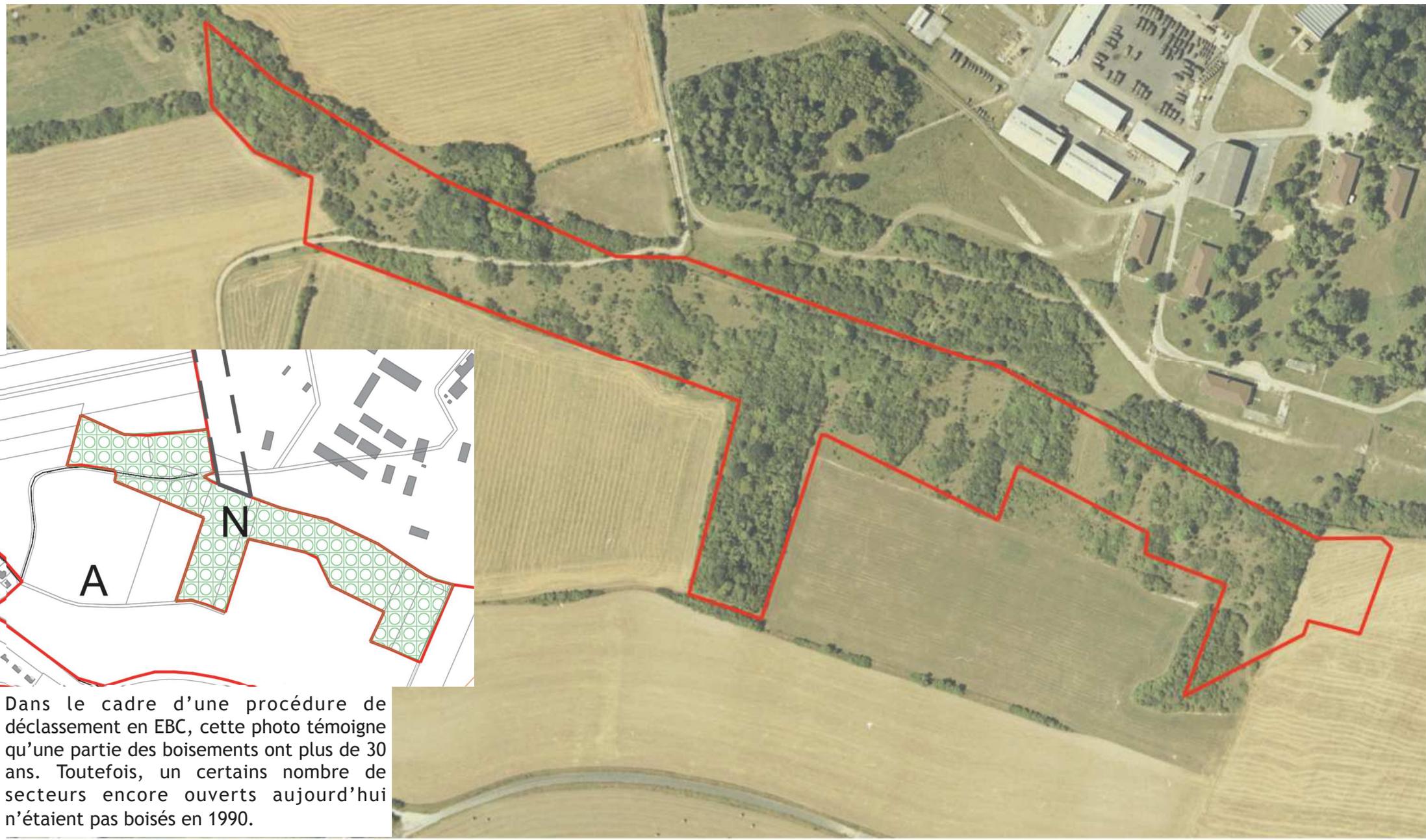


Photo 2 : Espace en cours d'enrichissement

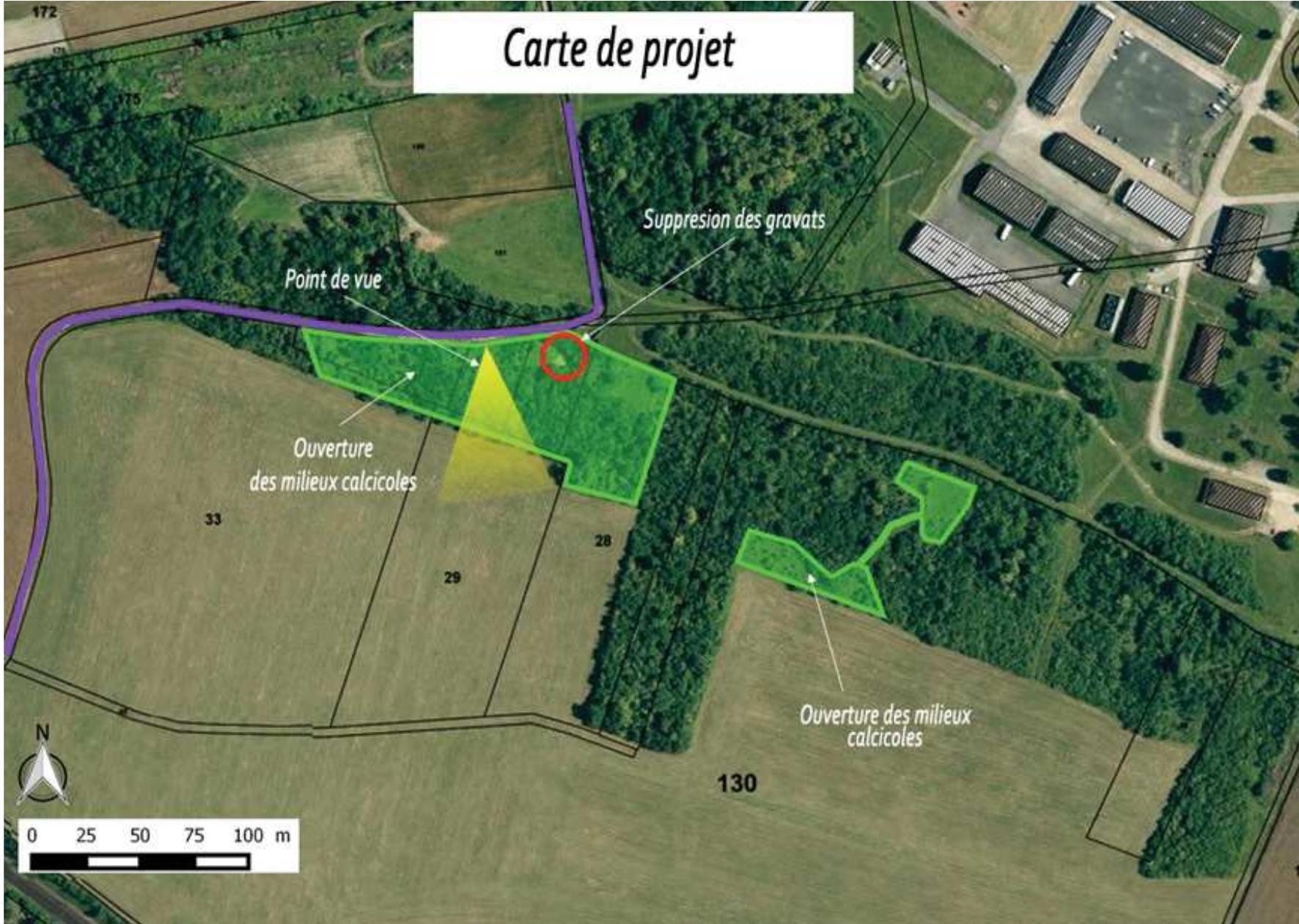


Photo 3 : zone 4 terrain de motocross





Dans le cadre d'une procédure de déclassement en EBC, cette photo témoigne qu'une partie des boisements ont plus de 30 ans. Toutefois, un certains nombre de secteurs encore ouverts aujourd'hui n'étaient pas boisés en 1990.



PARCELLAIRE				
Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
ZH	175	SCI L'entrepot	5, Chemin de Poissy	78590 Maule
ZH	176	Jean-Michel CORNU	33, rue des Clos	78650 Beynes
ZH	177 - 179	SA Storengy (ex Gaz de France)	12 rue Raoul Nordling	92270 Bois-Colombes
ZI	25	Jacqueline ADAM	34 rue Jean Descas appartement 318	33800 Bordeaux
ZI	27 - 28	Valérie LEVESQUE Gildas LEVESQUE	15 B rue des Cotes 15 rue des Cotes	17670 La Couarde sur Mer
ZI	29	Laurence LEVESQUE	6 rue de l'Occident	78000 Versailles
ZI	30 - 31 - 32 - 130	Renée MONIER (LEVESQUE)	8 route de Saint-Martin	17670 La Couarde sur Mer

En gras, les parcelles les plus intéressantes à valoriser



2. Les chênes

B02

Carte du parcellaire des
chênes



LES CHÊNES DIAGNOSTIC

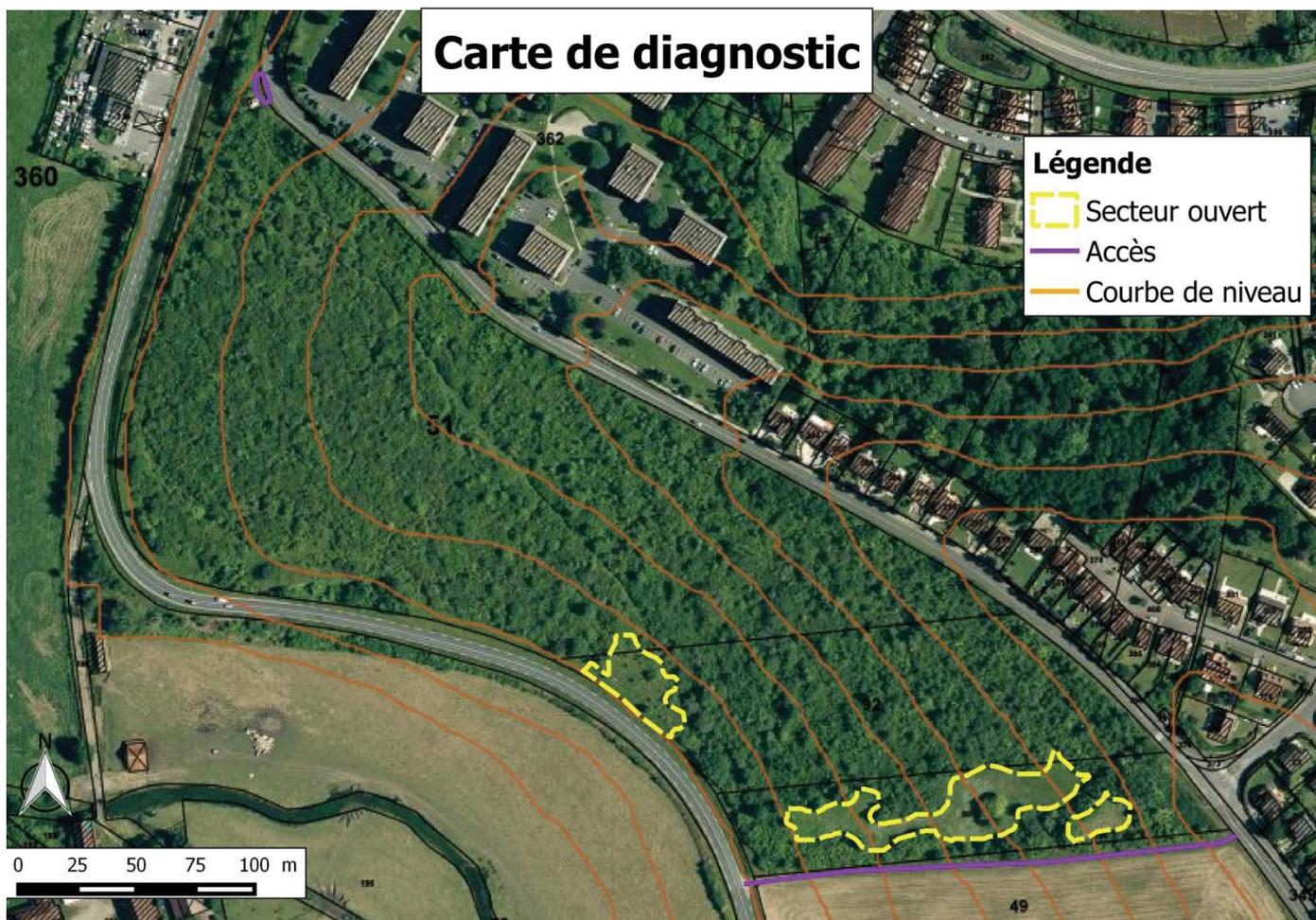
ZONAGE PLU	N
ZNIEFF	ZNIEFF de type 2 : « Vallée de la Mauldre et ses affluents »
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition sud ouest favorable aux espèces thermophiles des prairies calcicoles • Site se trouvant plus près du fond de vallée que les autres sites
DESCRIPTION DE LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Surface totale : 8,2 ha • Surface végétation ouverte : 0,35 ha • Pente : entre 9 et 17 % • Absence d'eau
POLLUTION	<ul style="list-style-type: none"> • -
AUTRES ELEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> • -
ACCÈS À LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Accès facile • Petit parking (2/3 places) au nord le long de la Cote de Neauphle • Chemin le long de la parcelle depuis la D191 au sud
ENJEU TRAME VERTE SRCE	Maintien des rares milieux calcicoles de la vallée de la Mauldre

Diagnostic des secteurs potentiels

B02

Le secteur « Les Chênes » représente une surface importante (8,2 ha) actuellement délaissée et envahie par des arbustes, principalement de l'Aubépine. Cet espace, à proximité de plusieurs prés et surplombant la Mauldre, représente un potentiel important pour la sauvegarde de la trame herbacée dans la vallée de la Mauldre et pour la commune de Beynes.

Néanmoins, seul deux petits secteurs sont encore ouverts soit 0,35 ha. Les travaux à envisager pour restaurer cette zone sont donc importants.



Carte de projet

Le secteur se trouve à proximité d'une zone d'habitation. C'est une zone de transition entre le milieu urbain et un espace naturel. Il pourrait devenir un démonstrateur de restauration puis de gestion d'un milieu naturel à forte valeur patrimoniale en milieu urbain.

L'espace est divisé en trois grandes parcelles ce qui facilitera la mise en place d'un projet de restauration et de gestion.



Parcelle				
Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
ZK	50	Françoise GUYOT (DUVAL)	25 rue Albert Pichon	78140 Velizy-Villacoublay
		Dominique CANOVA (DUVAL)	88 rue Georges Clémenceau	85520 Jard sur Mer
ZK	51	SCI Serge par M. Alain TCHILINGUIRIAN	50 avenue Belmontet	92210 Saint-Cloud
ZK	92	Daniel FROMENT	11 rue de la Fontaine au Blanc	17138 Saint-Xandre

En gras, les parcelles les plus intéressantes à valoriser



3. Fontaine des fiefs

B03

Carte du parcellaire de la
Fontaine des fiefs



FONTAINE DES FIEFS DIAGNOSTIC	
ZONAGE PLU	<ul style="list-style-type: none"> • Zone N • EBC
ZNIEFF	<ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF de type 1 : « Terrain militaire de Frileuse » • ZNIEFF de type 2 : 'Vallée de la Mauldre et ses affluents »
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition nord ouest • En contact avec les pelouses du camp militaire de Frileuse • En contact avec une parcelle de maïs dédiée au nourrissage de la faune cynégétique • Proximité des pelouses la Cotes de Beynes (accès facile entre les deux) • Site éloigné d'une route et de zones de passage fréquent
DESCRIPTION DE LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Surface totale : 10,3 ha • Surface secteur 1 : 0,4 ha • Surface secteur 2 : 1,1 ha • Pente secteur 1 = 16 % • Pente secteur 2 = 9 % • Présence d'eau a confirmer
POLLUTION	<ul style="list-style-type: none"> • Cartouches de chasses mais peu au sol car jetées dans des bidons de récupération • Déchets verts (thuya)
AUTRES ELEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> • Traces d'engins motorisés (quad) sur le secteur 2 • Zone de chasse sur le secteur 1 (poubelle pour cartouches) – installation d'agrainage
ACCÈS À LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Accès facile par un chemin carrossable pour les engins • Accès facile par des chemins dans la parcelle pour les usagers
ENJEU TRAME VERTE SRCE	Maintien des rares milieux calcicoles de la vallée de la Mauldre

Diagnostic des secteurs potentiels

La zone de la Fontaine des fiefs abrite deux secteurs ouverts encore dominés par la strate herbacée. Ils représentent un potentiel important de restauration du milieu naturel en prairie calcicole.

Secteur 1 : (cf. photo 1)

Ce premier secteur encore largement ouvert est en cours d'envahissement par les arbustes (principalement par l'aubépine). Ce secteur en cours d'enfrichement, est composé d'une mosaïque de végétation caractéristique de cette dynamique végétale. La strate arbustive se développe de manière anarchique par petit bosquets sur l'ensemble de la prairie.

Secteur 2 :

Ce secteur est composé de deux bandes encore largement ouvertes, où la strate herbacée est dominante. De la même manière que précédemment, ces espaces ouverts sont en cours d'enfrichement par des petits arbustes.

Ces deux bandes représentent une surface non négligeable à restaurer en contact direct avec le secteur 1.

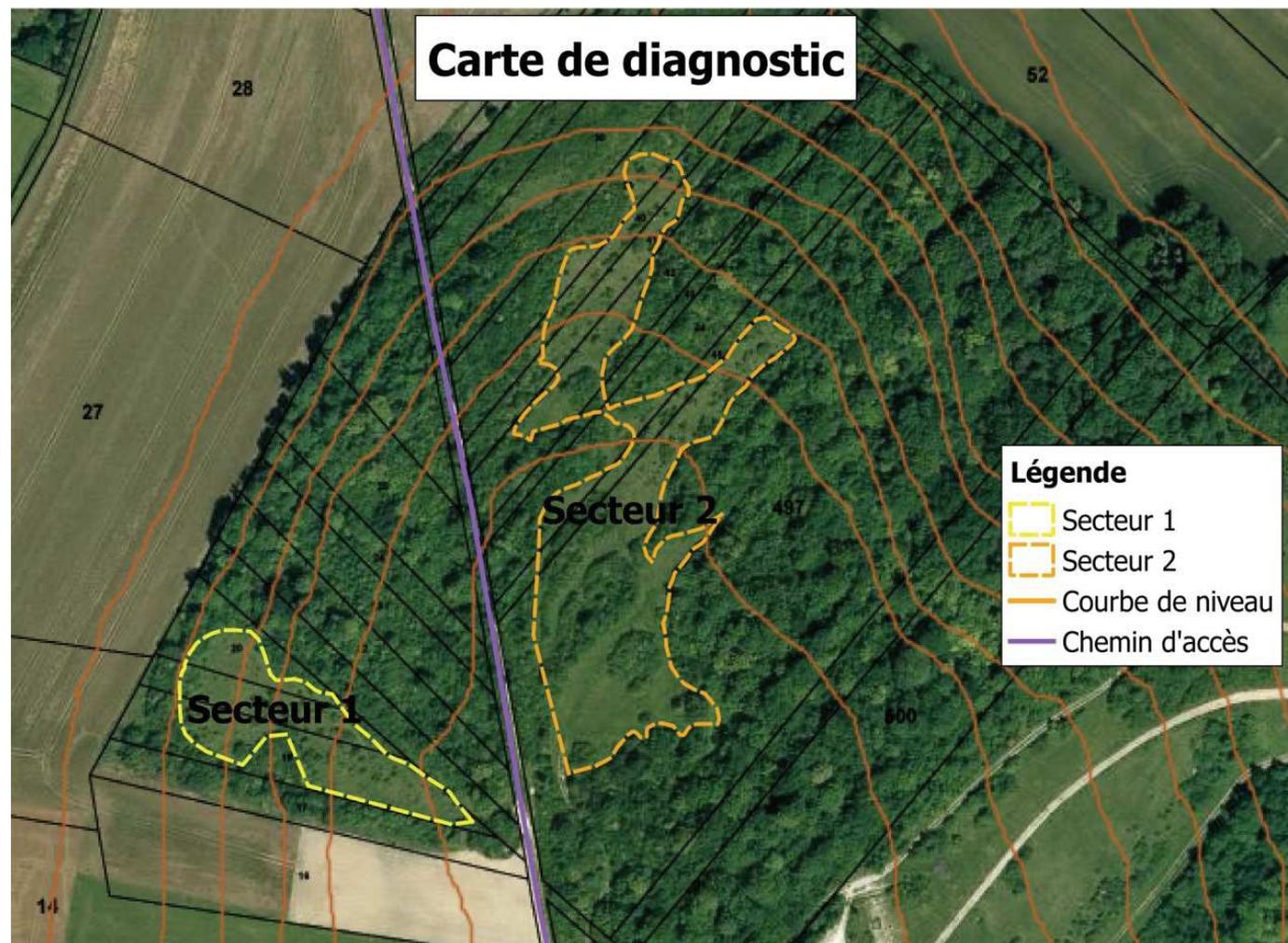


Photo 1 : Secteur 1

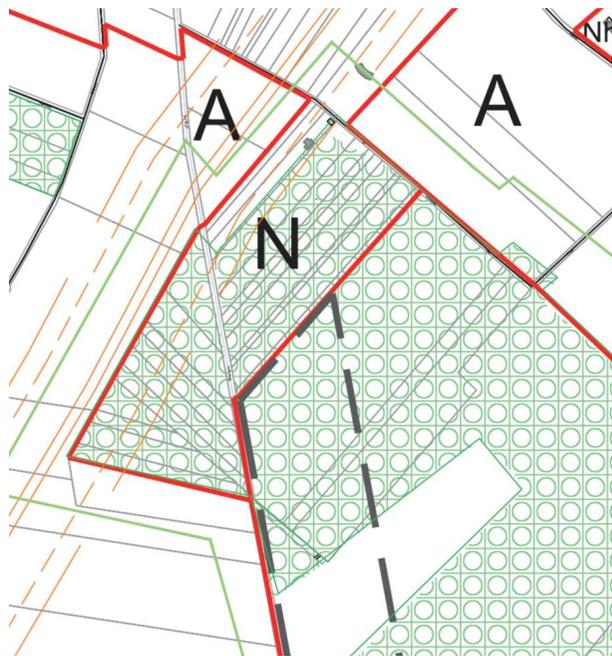


Photo 2 : Secteur 2



Le site en 1990

Dans le cadre d'une procédure de déclassement en EBC, cette photo témoigne du fait qu'environ la moitié des boisements du site ont plus de 30 ans





Parcelle (1/2)				
Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
ZE	17	Roger Crespin		14260 AUNAY-SUR-ODON
ZE	18	Secours catholique	116 rue du Bac	75007 Paris
ZE	19	Henri DUVAL	130 boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen
		Charles DUVAL	rue de l'Alambic	32140 Masseube
		Sylvie GOLDFARB	19 rue des Gravieres	92160 Antony
ZE	20	Claude LANGLOIS Chantal LANGLOIS (HUET)	3 les Clos Herons 3 chemin des Clos Héron	77760 Ury
ZE	21	EPIC Grand Paris Aménagement	195 rue de Bercy	75012 Paris
ZE	22	SC exploitation agricole de la Couture Marie LAPORTE	La ferme de l'Abbaye 10 route de Thoiry	78640 Neauphle-le-Vieux
ZE	23	Sylvain ROUSSEAU	45 av de Saint-Cloud	78000 Versailles
		Colette ROUSSEAU (ROGALSKA)	6 rue de l'Etang	78650 Beynes
		Chantal GALAN (ROUSSEAU)	3 RUE Alexandre Ribot	78150 Le Chesnay
ZE	24	Marcellin MENDEZ		
ZE	25 42	Louis BASSIN	3 rue du Regard	75006 Paris
ZE	26	Mary-Jeanne BIZART	La Maison des Aulnes Allée des Orchidées	78580 Maule
		Arlette DERIAUX (BIZART)	11 rue Racine	94460 Valenton
ZE	34 35	Gilles CHARPENTIER	3 bd de Beauséjour	75016 Paris
		Guy CHARPENTIER Monique CHARPENTIER (BOIGE)	30 rue du Clos Pigeon	78650 Beynes
		Guillaume BETOLAUD DU COLOMBIER	86 rue Cardinet	75017 Paris
		Louis BETOLAUD DU COLOMBIER	12 cours de l'Intendance	33000 Bordeaux
		Joséphine CAILLEMER (BETOLAUD DU C)	22 rue Henry Monnier	75009 Paris

En gras, les parcelles les plus intéressantes à valoriser

PARCELLAIRE (2/2)

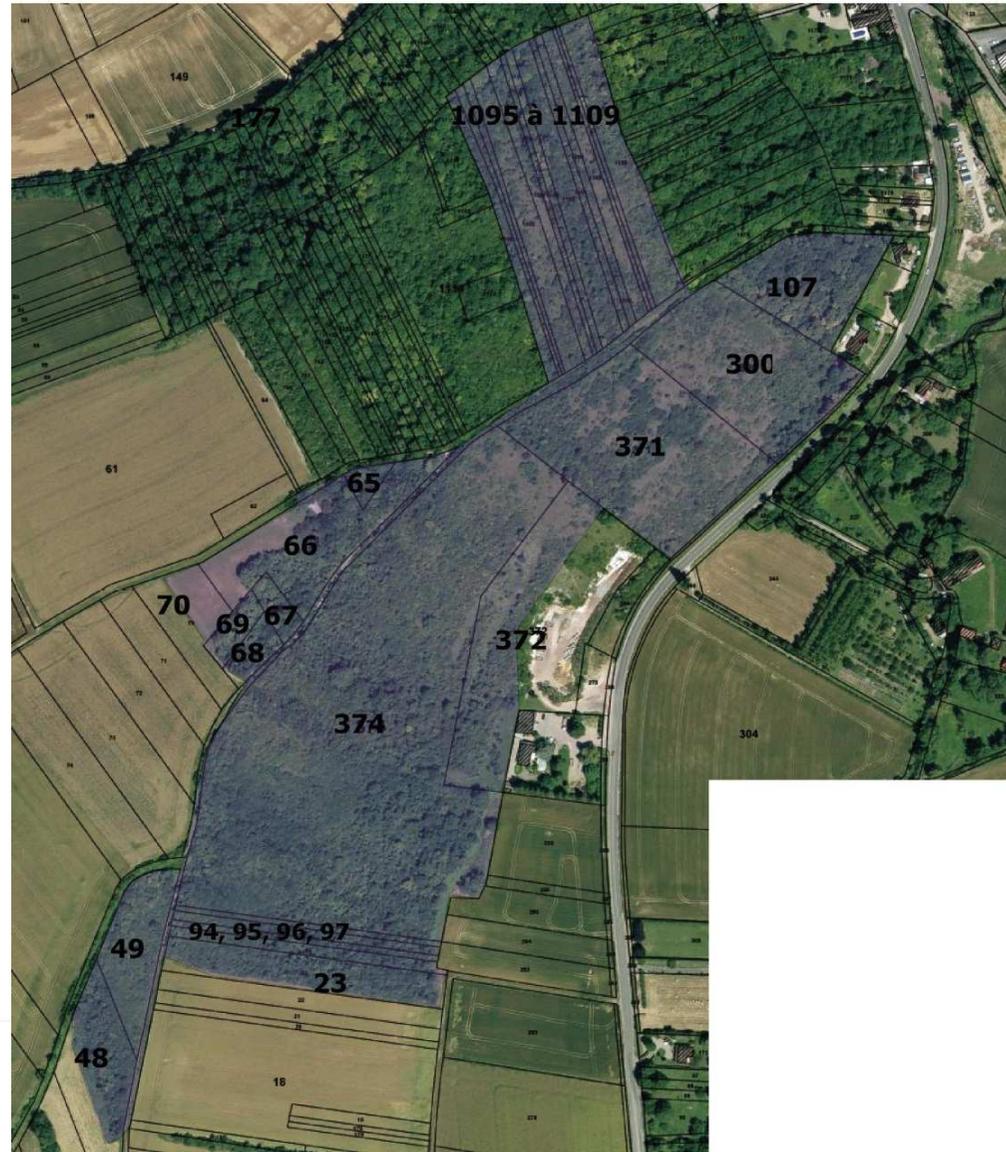
Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
ZE	36	Filipe CATALA	calle Bernardino Pallares 43 Piles	46712 Valencia, Espagne
ZE	38	Gilles CHARPENTIER	3 bd de Beauséjour	75016 Paris
ZE	39	Bernadette EVRARD (CHARETIER)	Rue Creve cœur	50300 Avranches
ZE	40	Antoine FERRAZ	55 rue Marc Sangnier bat E esc 16	92290 Châtenay-Malabry
ZE	41	Evelyne PARIZOT (JACOBY)	192 bd Anatole France	93200 Saint-Denis
		Jean-Pierre JACOBY	57 rue de Croulebarbe App 87	75013 Paris
ZE	43	Élise ACOULON (LINET)	11 rue du Surmelin	75020 Paris
		Jean-Louis LINET	12 résidence Saint-Lazare	18190 Venesmes
ZE	44	Gilbert LESCHIER	11 route de Margency	95600 Eaubonne
		Jacques LESCHIER	5 rue des Lilas	55700 Stenay
ZE	45	Maurice LANGLOIS (né en 1893)		78124 Mareil sur Mauldre
C	497 499	État - Ministère de la Défense Service France Domaine	16 avenue de Saint-Cloud	78018 Versailles cedex
C	500	Émile EON	3 rue des Bouvreuils	91540 Mennecy
		Louis EON	La Magnanerie	13450 Grans
		Annette FREMONT (EON) sous tutelle par Sylvie Walter	8 avenue Roissys HTS BP2	91542 Mennecy cedex
		Hélène CROS (EON)	Moreau	81090 Valdurenque

En gras, les parcelles les plus intéressantes à valoriser

4. Coteau de Beinette

B04

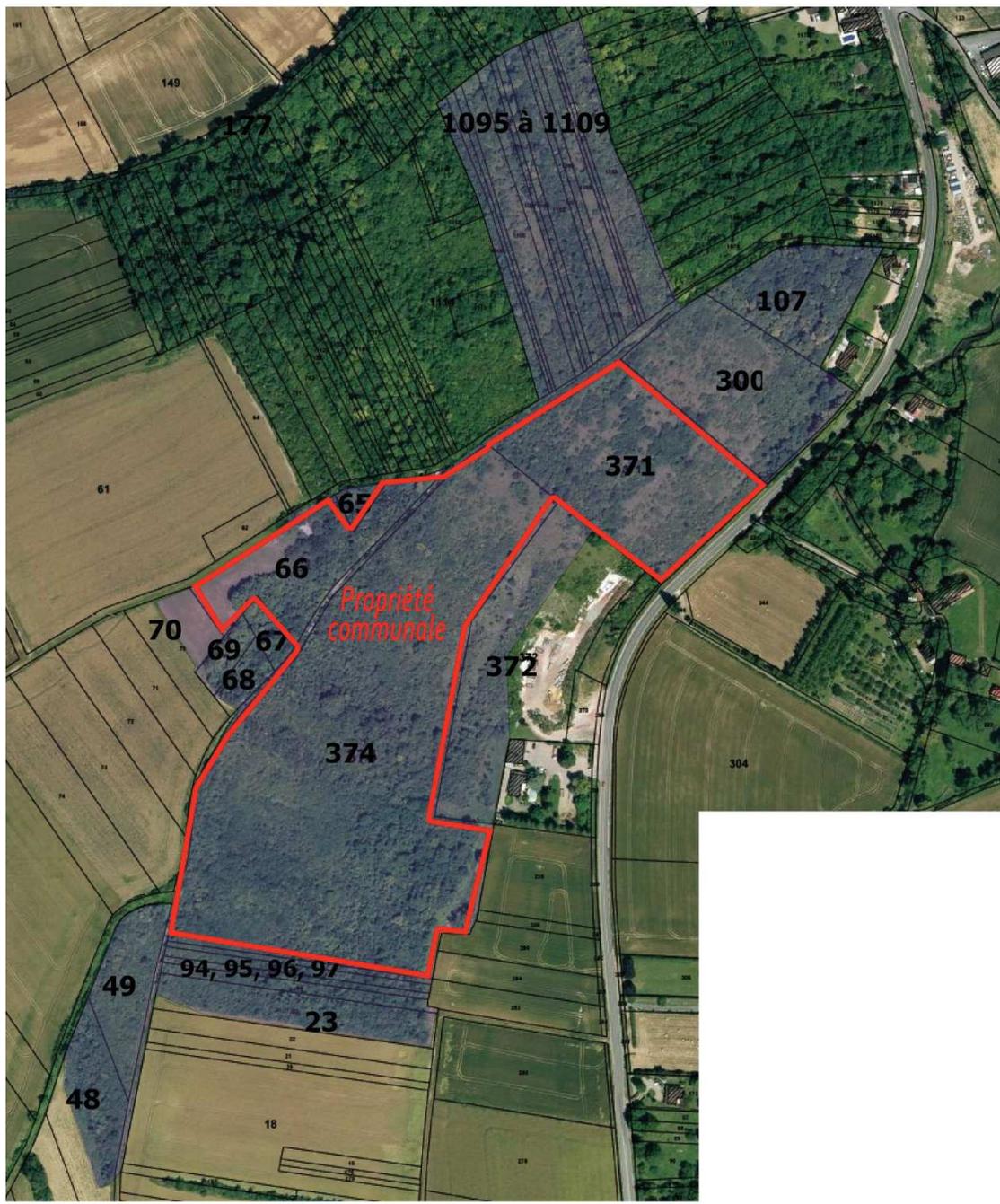
Carte du parcellaire du
coteau de Beinette



**COTEAU DE BEINETTE
DIAGNOSTIC**

B04

ZONAGE PLU	<ul style="list-style-type: none"> • Zone N • EBC
ZNIEFF	ZNIEFF de type 2 : « Vallée de la Mauldre et ses affluents »
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition sud est favorable aux espèces thermophiles de ces milieux • Abords boisés • Proximité d'une entreprise de transport
DESCRIPTION DE LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Surface totale : 13,5 ha • Surface végétation ouverte dominante : secteur 1 : 2,28 ha secteur 2 : 0,4 ha • Pente secteur 1 = 30 % • Pente secteur 2 quasi nul • Absence d'eau
VEGETATION	<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble de la zone largement dominé par la strate arborée et arbustive. • Deux secteurs dominés par une végétation herbacée dense. Présence d'arbustes gagnant ces secteurs. Quelques arbres de haut jet en périphérie de ces secteurs ouverts. Signe d'anciens alignements d'arbres fruitiers
POLLUTION	En bas de la zone, dépôts de l'entreprise
AUTRES ELEMENTS	Dispositifs d'agrainage
ACCÈS À LA PARCELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Accès facile depuis la parking de l'entreprise « Mention pour les hommes et les animaux » (le long de la D 191) • Accès possible pour les machines par le haut des parcelles depuis un chemin rural entre les champs
ENJEU TRAME VERTE SRCE	Maintien des rares milieux calcicoles de la vallée de la Mauldre



Diagnostic des secteurs potentiels

L'ensemble du coteau de Beinette est largement dominé par la végétation arborée et arbustive. Mais deux secteurs, encore dominés par une strate herbacée dense, représentent un potentiel important de restauration du milieu naturel en prairie calcicole.

Secteur 1 : (cf. photo 1)

Ce premier secteur encore largement ouvert est en cours d'envahissement par les arbustes (principalement par l'aubépine). Ce secteur est composé d'une mosaïque de végétation caractéristique de cette dynamique végétale (cf. photo 2). La strate arbustive se développe principalement des lisières vers le centre des espaces ouverts, mais on observe aussi des petits bosquets d'arbustes disposés de manière aléatoire sur le secteur.

Au milieu de cette zone, on retrouve un espace avec une végétation arbustive plus dense mais plus diversifiée (genévriers, hêtres, bouleau...) ainsi que quelques arbres de haut jet et les signes d'anciens alignements d'arbres fruitiers.

Ce secteur représente la surface d'un seul tenant la plus importante de prairie calcicole à restaurer sur la commune.

Secteur 2 :

Ce secteur est composé de deux bandes encore largement ouvertes, où la strate herbacée est dominante. De la même manière que précédemment, ces espaces ouverts sont en cours d'enfrichement par des petits arbustes.

Ces deux bandes représentent une surface non négligeable à restaurer en contact direct avec le secteur 1.

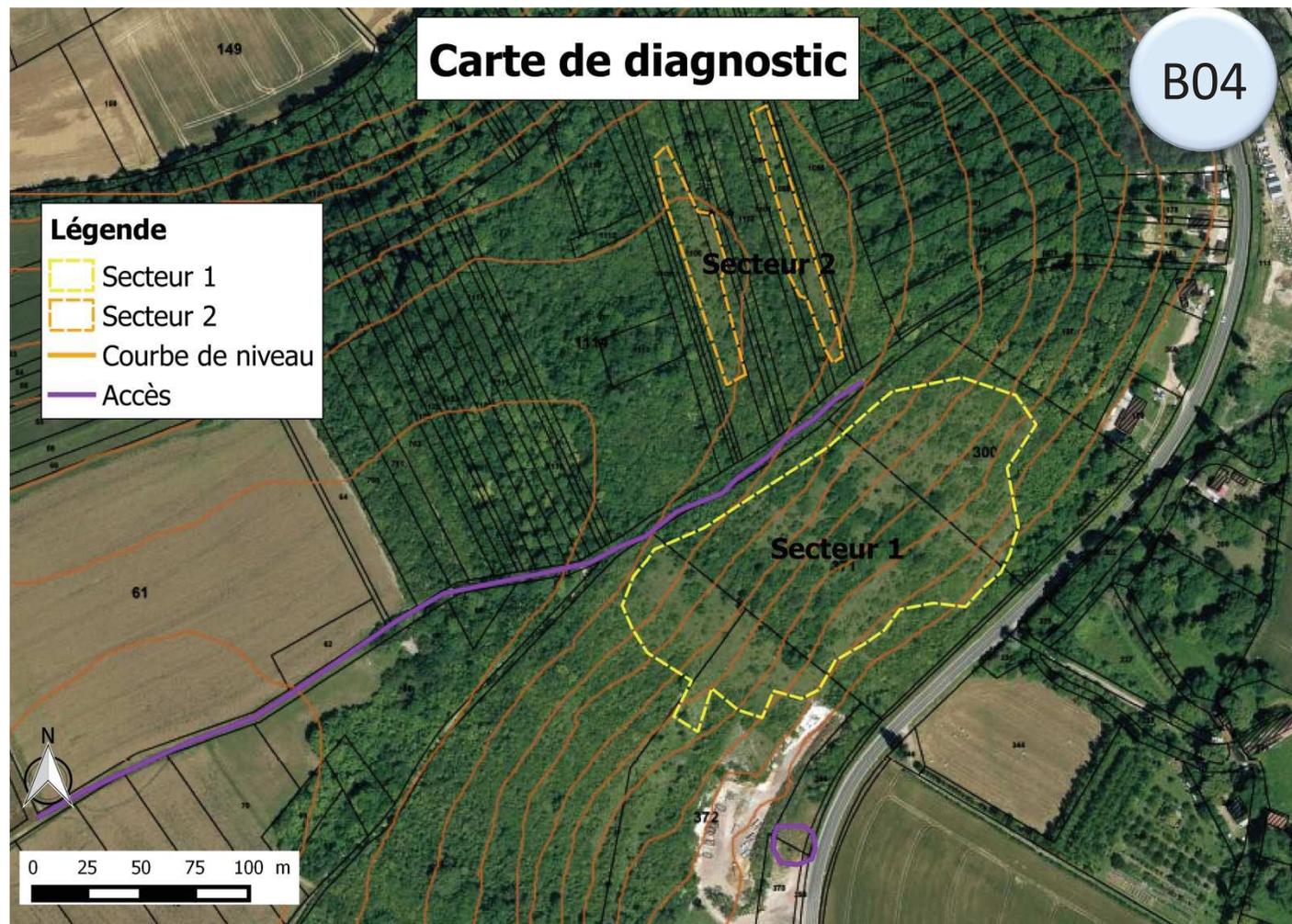


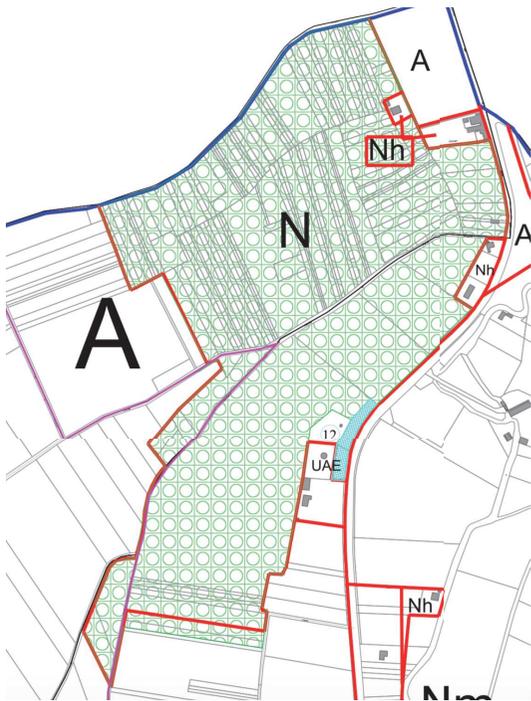
Photo 1 : Secteur 1 du coteau de Beinette

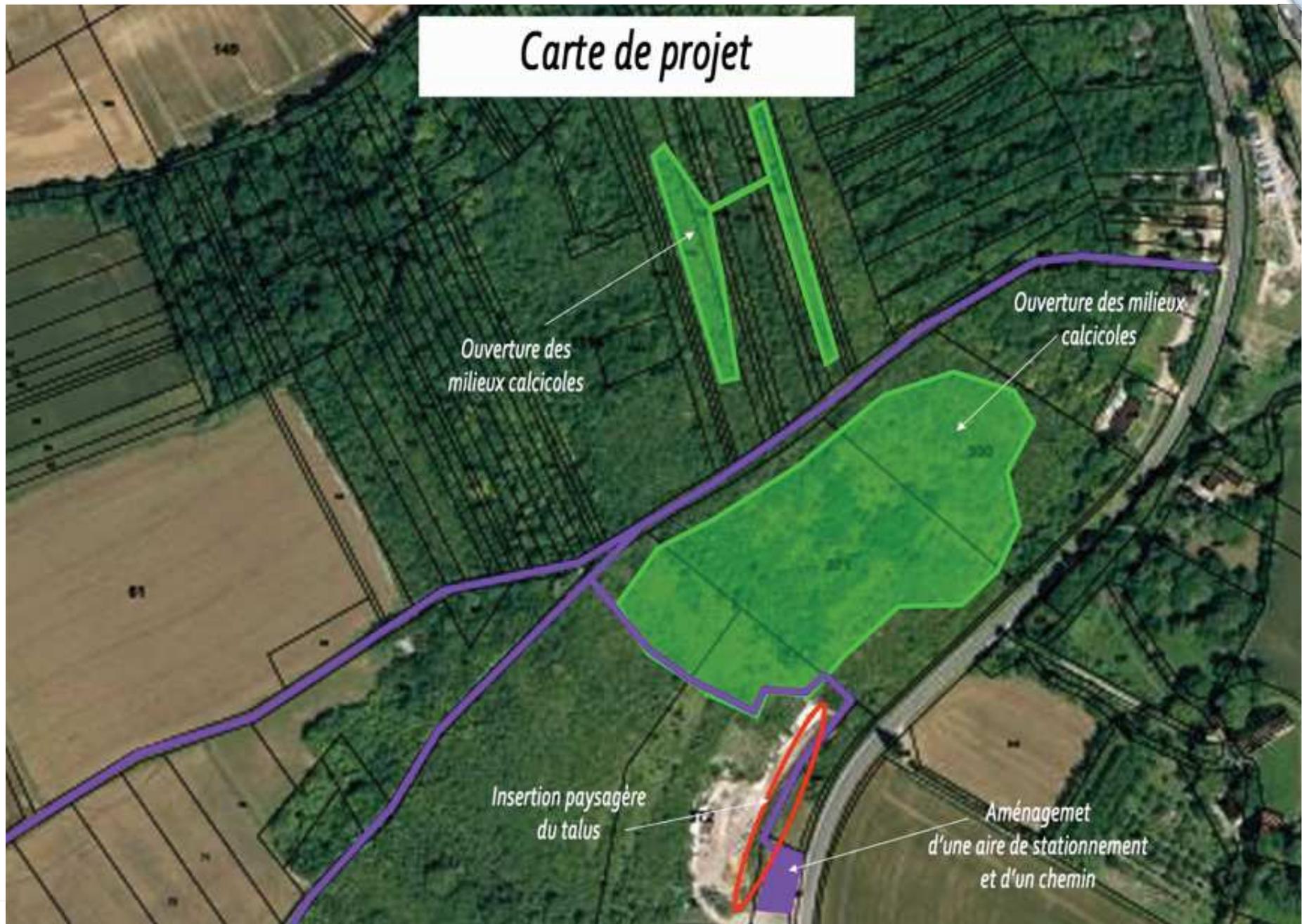


Photo 2 : mosaïque de végétation du secteur 1

Le site en 1990

Dans le cadre d'une procédure de déclassement d'EBC, cette photo témoigne du fait qu'environ la moitié des boisements du site ont plus de 30 ans.





Parcellaire (1/2)				
Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
ZD	23	Roger BLANCHET	PORS AR C HOAT	29620 Guimaec
ZC	48	Jean-Yves BLANCHET	13 avenue de Montrouge, 16 résidence Normandie	92340 Bourg-la-Reine
ZC	49	Roger BLANCHET	PORS AR C HOAT	29620 Guimaec
		Jean-Yves BLANCHET	13 avenue de Montrouge, 16 résidence Normandie	92340 Bourg-la-Reine
ZB	65	Jean WEBER	58 rue de la République	78650 Beynes
ZB	66	commune de Beynes		
ZB	67	Secours catholique	116 rue du Bac	75007 Paris
ZB	68	Alain DUPEUX	21 rue de l'Eglise	79510 Coulon
ZB	69	SCI Lavaste Touraille	9 boulevard du Roi	78000 Versailles
ZB	70	Julie RAUC (GEOFFROY)	Au bourg	78650 Beynes
ZD	94	Jacques GUYON	32 rue Emile Heroult	14470 Courseulles-sur-Mer
	95			
	97	Raymonde GUYON (GERVAIS)	32 rue Emile Heroult	14470 Courseulles-sur-Mer
		Ghyslaine GUYON	Ville du Nant	74360 La Chapelle d'Abondances
	Gérard GUYON	1 rue Pierre Villey	14470 Courseulles-sur-Mer	
ZD	96	Fernand TAMOT	2 rue de l'Yerres	77380 Combs-la-Ville
ZD	374	commune de Beynes		
ZD	372	Jean MENTION	89 rue de Maule	78650 Beynes
ZD	371	commune de Beynes		

En gras, les parcelles les plus intéressantes à valoriser

PARCELLAIRE (2/2)				
Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
ZD	300	Roger BLANCHET	PORS AR C HOAT	29620 Guimaec
ZD	107	SCI Baztou	Le chemin de Maule	78650 Beynes
A	1095	Cécile PILON (DUPUIS)	12 rue de la Cote de Vallorge	91220 Bretigny-sur-Orge
A	1096 1097	SCI Lavaste Touraille	9 boulevard du Roi	78000 Versailles
A	1098	André GY	La Concie	78770 Thoiry
A	1099	Lucien BEAUVAIS	13 rue La Condamine	75017 Paris
A	1100	Claude FOULON	1 T chemin d'Houjarray	78490 Bazoches-sur-Guyonne
A	1101	Michel HUBERT	1 rue de la Prise aux Anglais	78650 Beynes
A	1102	Roger BLANCHET	PORS AR C HOAT	29620 Guimaec
A	1103	Achille BRILLON		78124 Montainville
A	1104	Roger BLANCHET	PORS AR C HOAT	29620 Guimaec
A	1105	André GY	La Concie	78770 Thoiry
A	1106	Raphaël VELASCO	Résidence Atravi chemin de La Borde	78360 Montesson
A	1107	Michel HUBERT	1 rue de la Prise aux Anglais	78650 Beynes
A	1108	Roger BLANCHET	PORS AR C HOAT	29620 Guimaec
A	1109	Louis GY	44 rue Jean Duplessis	78150 Le Chesnay

En gras, les parcelles les plus intéressantes à valoriser

Synthèse pour la commune de Beynes

B04

Stratégie à l'échelle de la commune

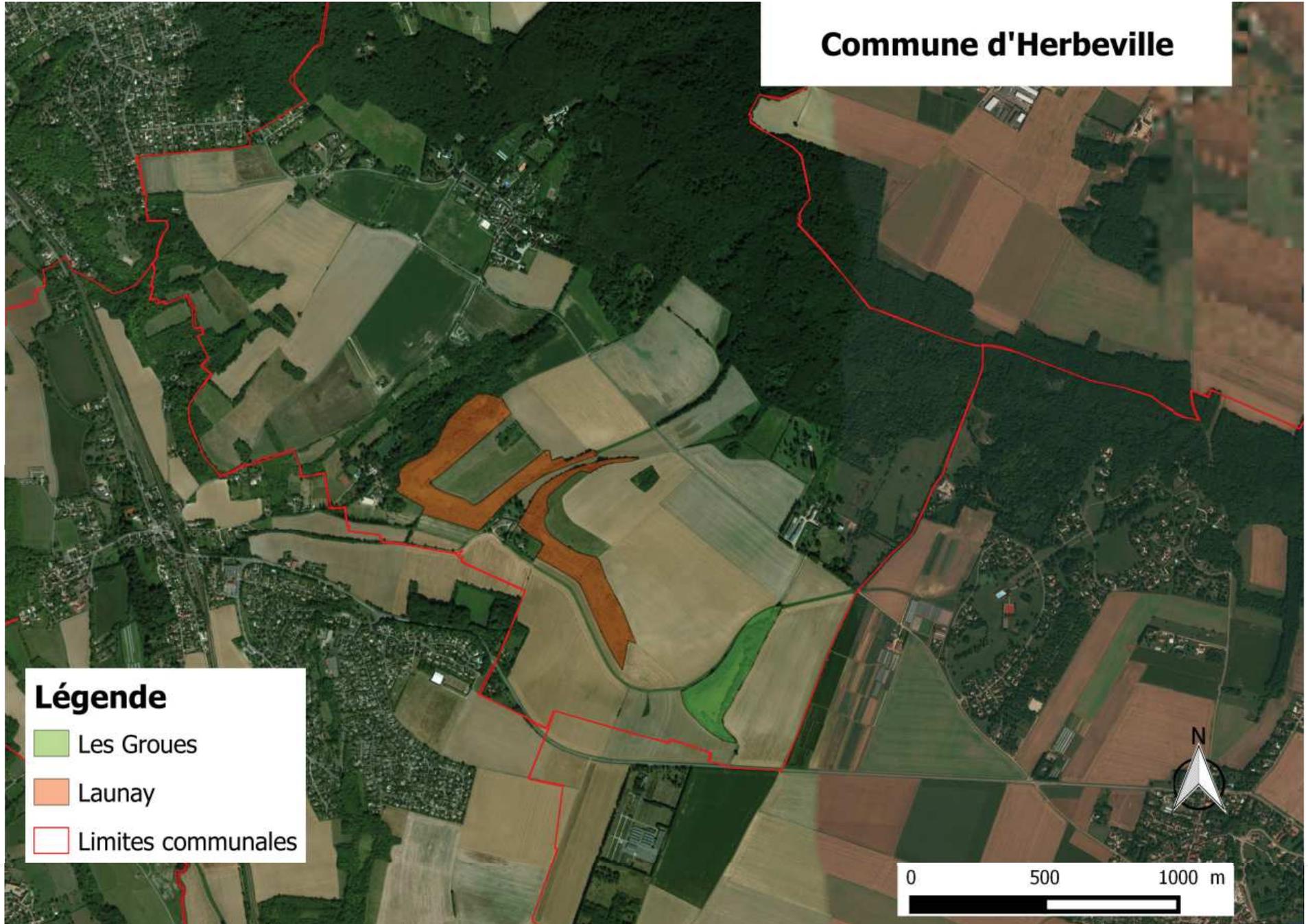
Les quatre sites ont des potentiels et des contextes différents. Des travaux d'ouverture et d'entretien de ces milieux sont à mesurer en fonction de plusieurs critères. L'intervention sur plusieurs parcelles permettrait une mutualisation du mode de gestion (par exemple pour un troupeau).

		Intérêt écologique	Intérêt pédagogique	Potentiel	Faisabilité	Priorité
B01	COTES DE BEYNES	- ** Présence d'une flore caractéristique sur plusieurs zones	- *** proche des écoles et sur un chemin de randonnée	- ** peu de surfaces	- ** peu de propriétaires différents, accessibilité variable, EBC	**
B02	LES CHÊNES	- * Surface très faible de pelouses relictuelles, présence d'espèce à confirmer	- ** abords routiers mais vue dégagée possible	- * peu de surfaces	- *** un seul propriétaire sur la poche principale, bonne accessibilité	*
B03	FONTAINE DES FIEFS	- ** Surface ouverte importante, présence d'espèce à confirmer	- * pas visible et peu accessible	- **** de grandes surfaces	- *** peu de propriétaires différents sur la plus grande surface, bonne accessibilité, EBC	**
B04	COTEAU DE BEINETTE	- **** Présence d'habitats d'intérêt, d'une faune et d'une flore caractéristique sur une surface importante	- *** site bien visible, accessibilité possible mais à aménager	- **** de grandes surfaces	- **** propriétés communales, un exploitant agricole voisin investi, une bonne accessibilité, EBC	***

E/ HERBEVILLE



Commune d'Herbeville



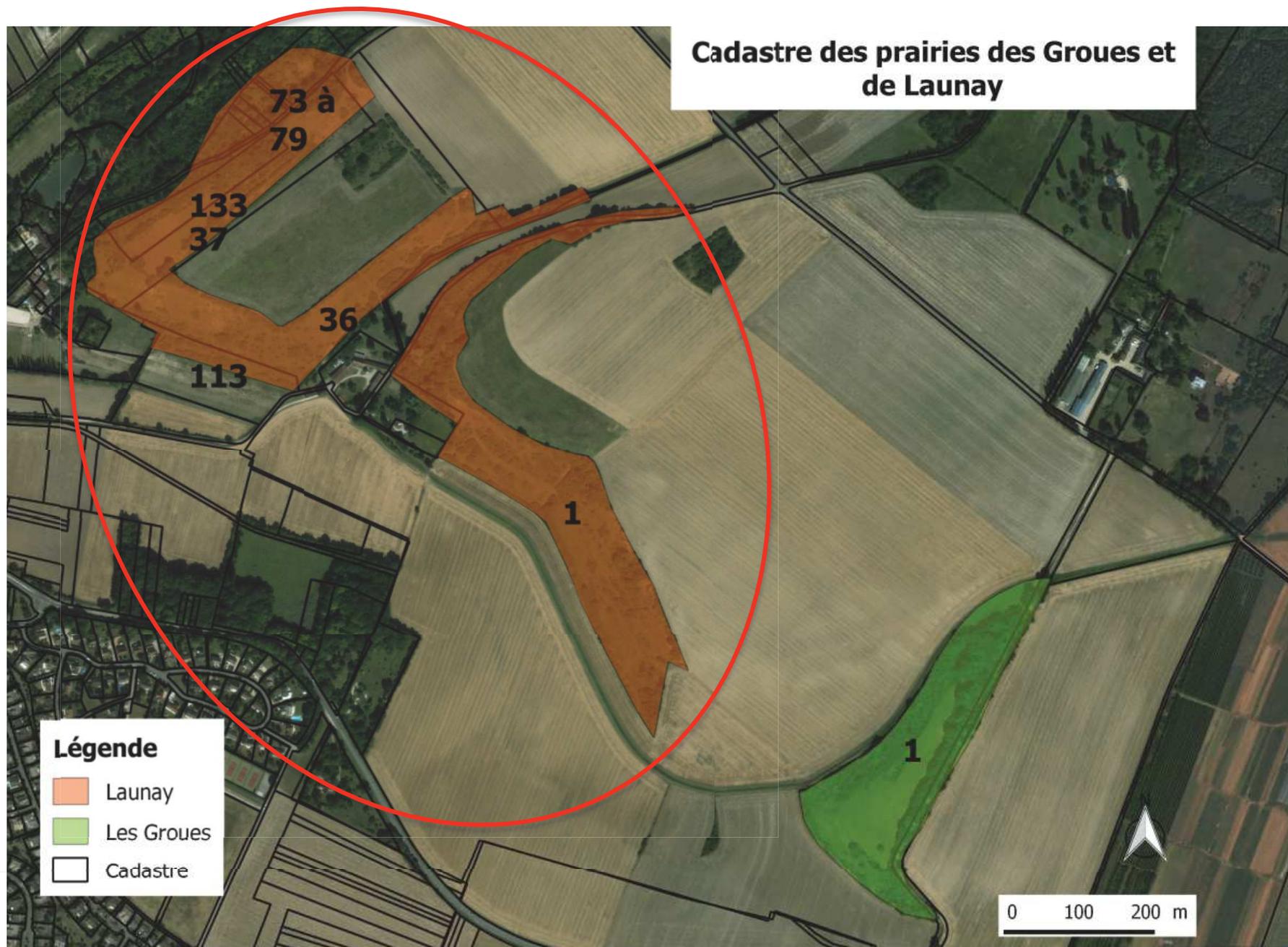
Légende

- Les Groues
- Launay
- Limites communales

0 500 1000 m

1. Launay

H01



**LAUNAY
DIAGNOSTIC**

H01

ZONAGE PLU	Zone N
ZNIEFF	ZNIEFF de type II : « Vallée de la Mauldre et ses affluents » ZNIEFF de type I : « Pelouses des Groues et de Launay »
CONTEXTE	Une grande partie des prairies est orientée sud ouest. Orientation favorables aux espèces thermophiles de ces prairies. Les prairies sont entrecoupées par le ruisseau du Val Guérin qui se jette en contrebas du coteau dans le ru de Riche
DESCRIPTION DE LA PARCELLE	Surface totale : 15,5 Surface ouverte : 7,8 ha (cumulée) Pente moyenne : 23 % (pente max 52 %)
VEGETATION	Végétation herbacée typique des milieux calcicoles de la vallée de la Mauldre Végétation arbustive importante et présentant une dynamique rapide de colonisation du milieu
POLLUTION	-
AUTRES ELEMENTS	La ferme de Launay se trouve entre les deux prairies
ACCÈS À LA PARCELLE	L'accès aux abords des parcelles est aisé. Les chemins d'approche sont ensuite fermés avec des panneaux « propriété privée ».
ENJEU TRAME VERTE SRCE	Maintien des rares milieux calcicoles de la vallée de la Mauldre

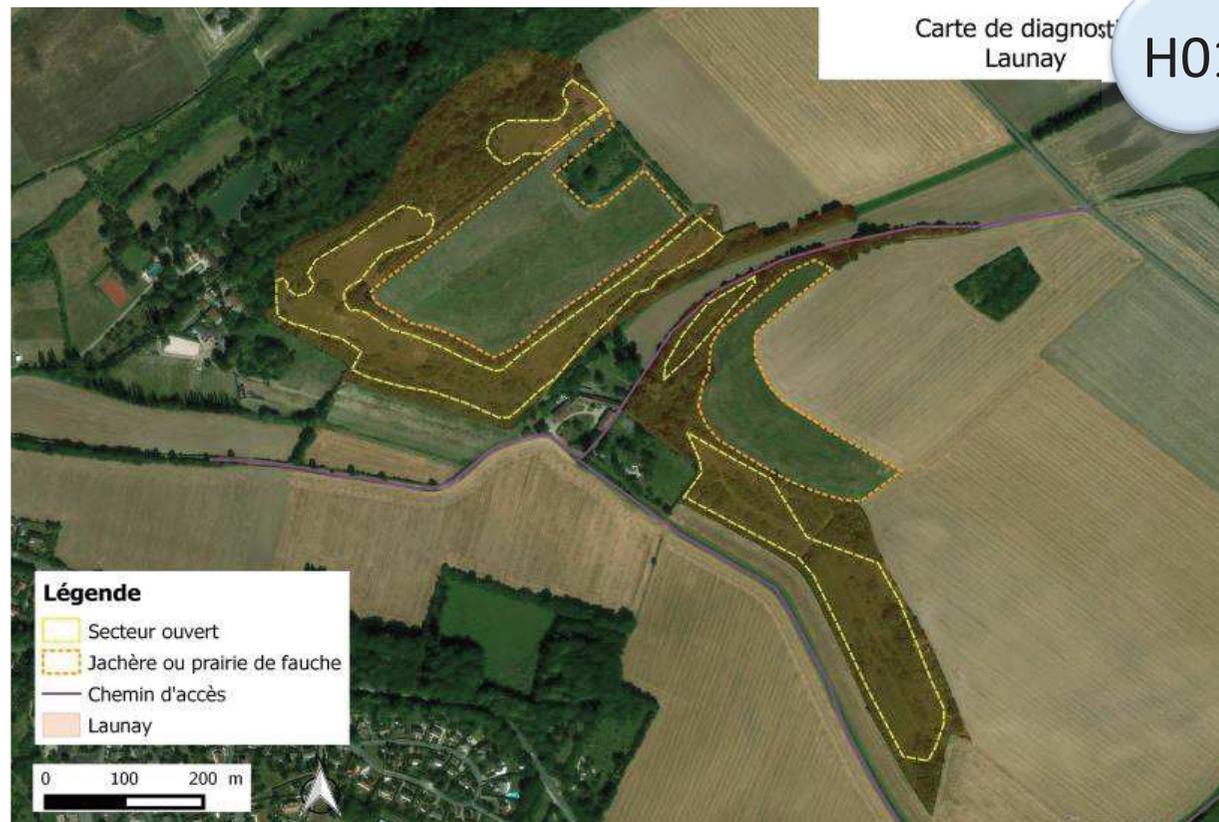
Diagnostic des secteurs potentiels

Les prairies de Launay sont composées de deux parties, entrecoupées par le ruisseau du Val Guérin. Ces prairies présentent un intérêt écologique important pour le secteur. En effet, elles occupent une surface importante et une grande partie de ces surface sont encore au stade herbacé. La végétation herbacée en place est représentative de la végétation des prairies calcicoles du secteur. La marge de ces prairies est composée d'ourlets buissonnants et arbustifs qui représentent un intérêt écologique supplémentaire pour ce site.

Les clôtures en place semblent indiquer que ces coteaux sont pâturés en majorité par des chevaux.

Malgré tout la végétation arbustive gagne de plus en plus les prairies pour atteindre un stade de fruticée sur plusieurs zones. Il est important de mettre en place des interventions ciblées pour conserver un bon état de conservation écologique de ces prairies.

Les prairies de fauches sur le plat au dessus du coteaux sont des espaces d'intérêts propice au développement de la faune et de la flore compagnes des prairies calcicoles.



Orchidée pourpre caractéristique de ces milieux



Prairie en cours d'enfrichement



Ourlet en bordure de prairie

Les sites dans les années 1960

On observe que les espaces prairiaux étaient beaucoup plus ouvert qu'aujourd'hui. En particulier les zones au nord.



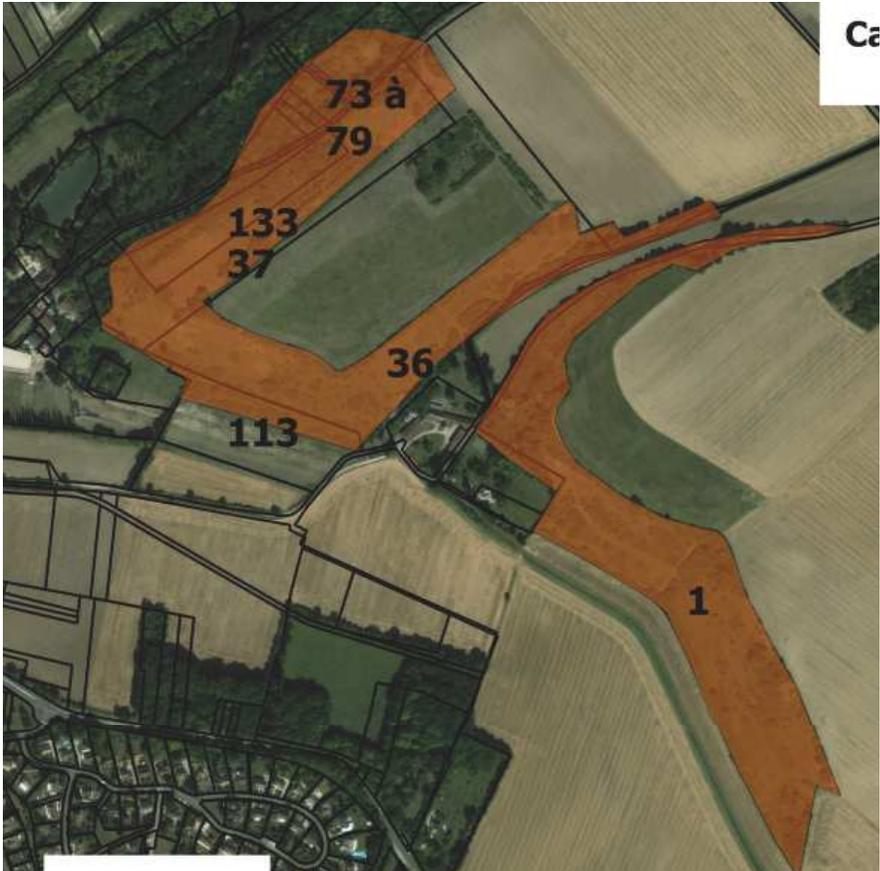
Surface ouverte sur les parcelles communales

Proposition d'action

Une grande partie de ces prairies appartient au GFA du Domaine de Boulémont, exploitation agricole de la commune. Certaines sont fauchées et d'autres sont pâturées ponctuellement par des chevaux.

Trois parcelles (38,73, 135) appartiennent à la commune. Elles représentent 0,85 hectares environ. Sur ces trois parcelles qui sont cote à cotes, une partie est encore ouverte mais en cours d'enfrichement. Cette surface ouverte représente 0,2 ha.

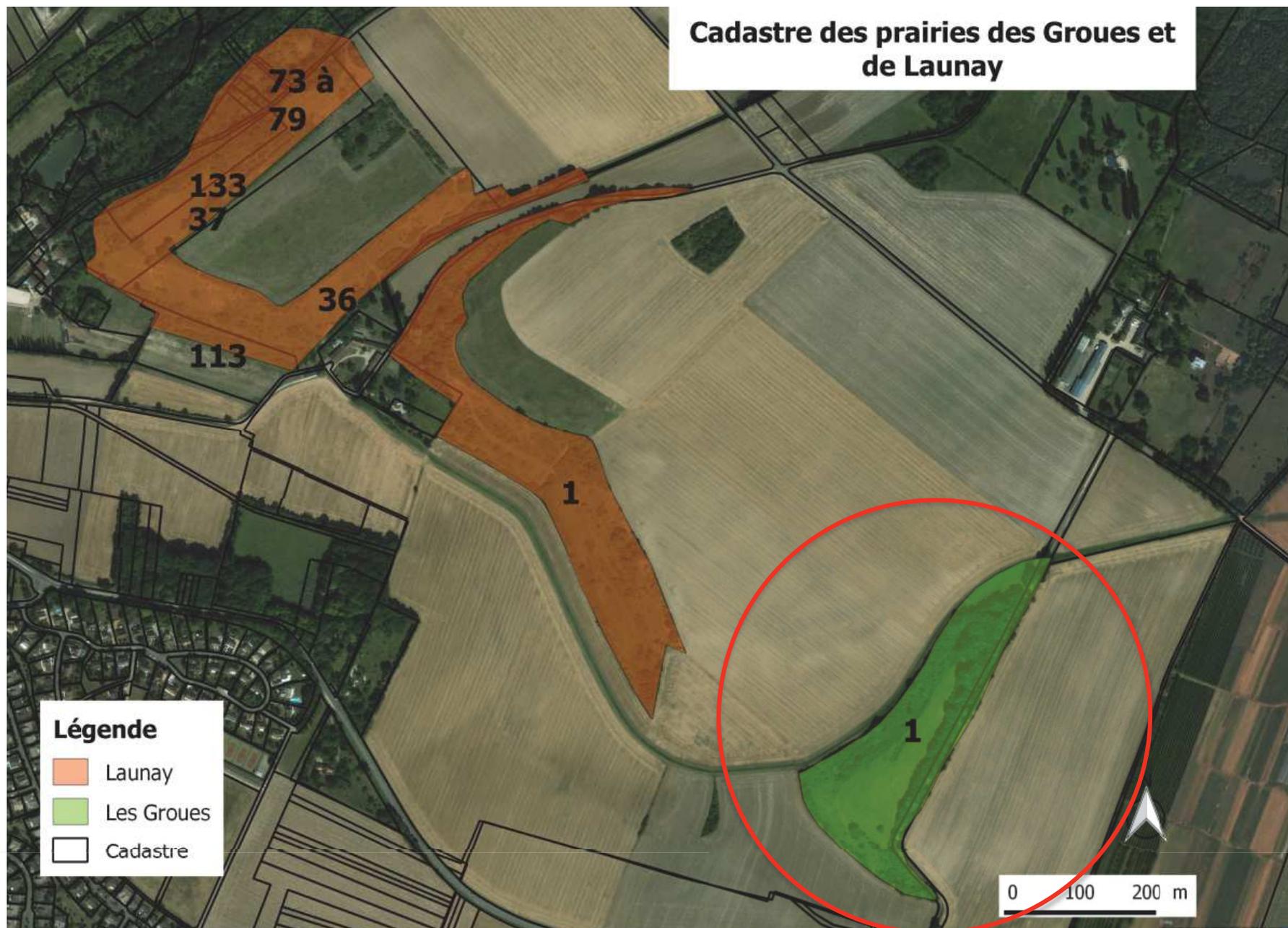




PARCELLAIRE				
Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
ZC	1	GFA Domaine de Boulémont M. Gérald MILLET -	Ferme de Launay	78580 Herbeville
ZB	36			
ZB	37	René AURAND	17 B rue de Mareil	78580 Maule
ZB	38	Commune d'Herbeville	11 rue Saint-Clair	78580 Herbeville
OC	133	Propriétaire du BND	La bouche – Saint Georges de Cubillac	17240 St Genis de Saintonge
OC	79	René AURAND	17 B rue de Mareil	78580 Maule
OC	78	SCI du Moulin de Richemont – Monsieur ABITEBOUL	59 Boulevard des Invalides	75007 PARIS
OC	77			
OC	76			
OC	75			
OC	135	Commune d'Herbeville	11 rue Saint-Clair	78580 Herbeville
OC	73			

En gras, les parcelles les plus intéressantes à valoriser

2. Les Groupes



LES GROUES DIAGNOSTIC

H02

ZONAGE PLU	Zone A
ZNIEFF	ZNIEFF de type II : « Vallée de la Mauldre et ses affluents » ZNIEFF de type I : « Pelouses de Groues et de Launay »
CONTEXTE	Prairie orientée sud est. Orientation favorables aux espèces thermophiles de ces prairies. Prairie directement connectée avec les prairies de Launay Parcelle entourée de grande culture Ru de Riche en contrebas du coteau
DESCRIPTION DE LA PARCELLE	Surface totale : 5,4 ha Surface ouverte : 2 ha Pente moyenne : 17 % (pente max 46 %)
VEGETATION	Végétation herbacée typique des milieux calcicoles de la vallée de la Mauldre Végétation arbustive importante et présentant une dynamique rapide de colonisation du milieu Une partie de la végétation herbacées est fauchée
POLLUTION	-
AUTRES ELEMENTS	-
ACCÈS À LA PARCELLE	Accès facile par des chemins privés
ENJEU TRAME VERTE SRCE	Maintien des rares milieux calcicoles de la vallée de la Mauldre

Diagnostic des secteurs potentiels

La prairie des Groues présente un intérêt écologique important pour le secteur car une grande partie du secteur est ouvert et qu'elle se trouve à proximité d'autres prairies d'intérêt formant ainsi une continuité écologique. La végétation prairiale peut se développer convenablement sur les espaces ouverts de cette parcelle. La végétation herbacée en place est représentative de la végétation des prairies calcicoles du secteur. La frange de la prairie est composée d'un ourlet arboré qui représente un intérêt écologique supplémentaire pour ce site et qu'il est nécessaire de conserver.

Le secteur ouvert est fauché par le propriétaire pour maintenir le milieu relativement ouvert pour la pratique de la chasse.

Carte de diagnostic
Les Groues



PARCELLAIRE				
Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
ZC	1	GFA Domaine de Boulémont M. Gérald MILLET -	Ferme de Launay	78580 Herbeville



Synthèse pour la commune d'Herbeville

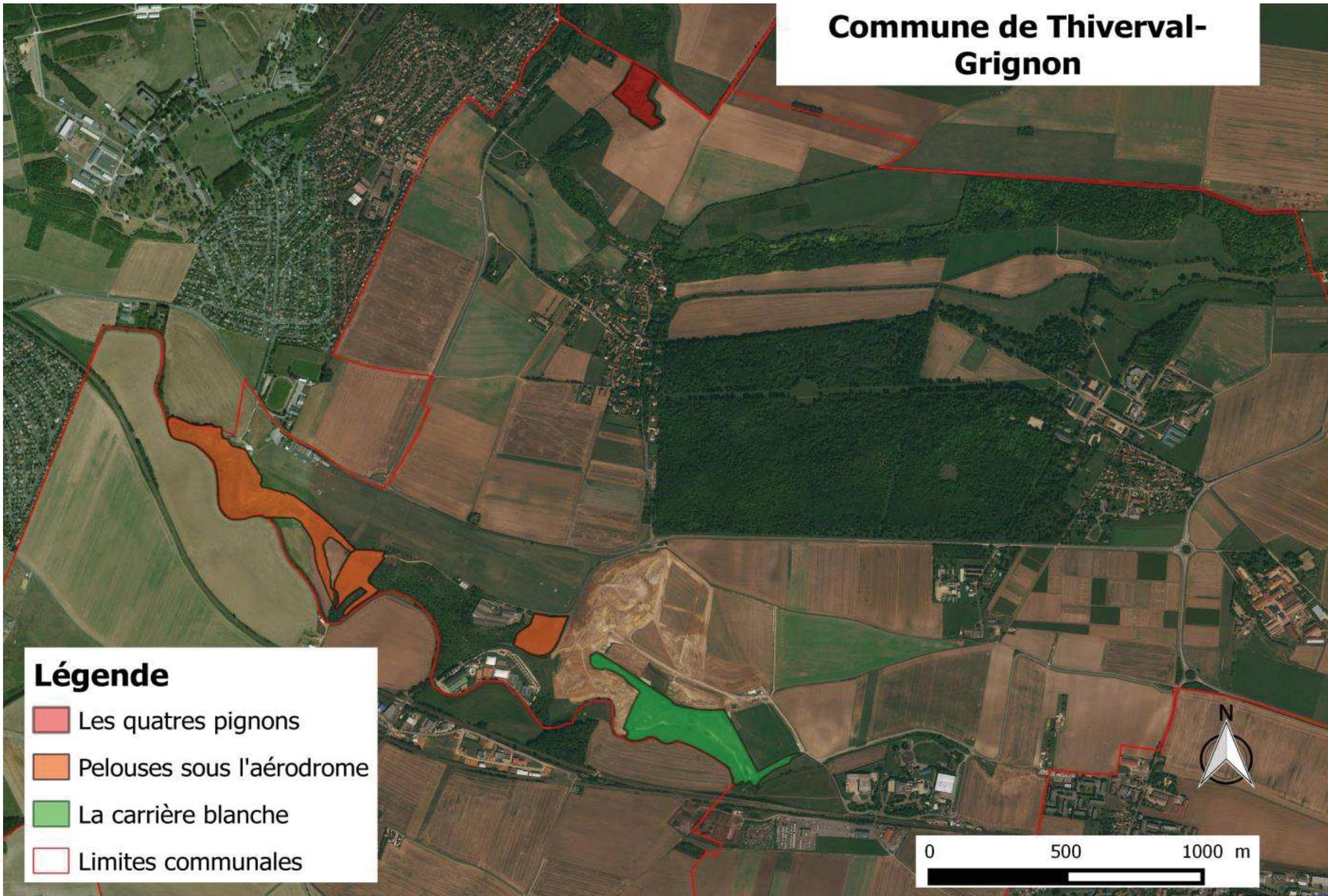
Stratégie à l'échelle de la commune

	Intérêt écologique	Intérêt pédagogique	Potentiel	Faisabilité	Priorité
LAUNAY 	**** état de conservation et environnement très intéressant	*** accès facile	**** surface importante et potentiel déjà présent à confirmer	**** faible travaux à prévoir et une parcelle est communale mais majorité du site est privée	****
LES GROUES 	*** espaces intéressant à conserver	*** accès facile mais petite surface	*** potentiel déjà intéressant à conserver	**** peu ou pas de travaux à prévoir	***

F/ THIVERVAL - GRIGNON

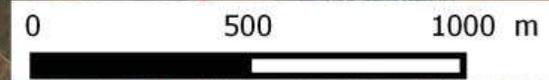


Commune de Thiverval-Grignon



Légende

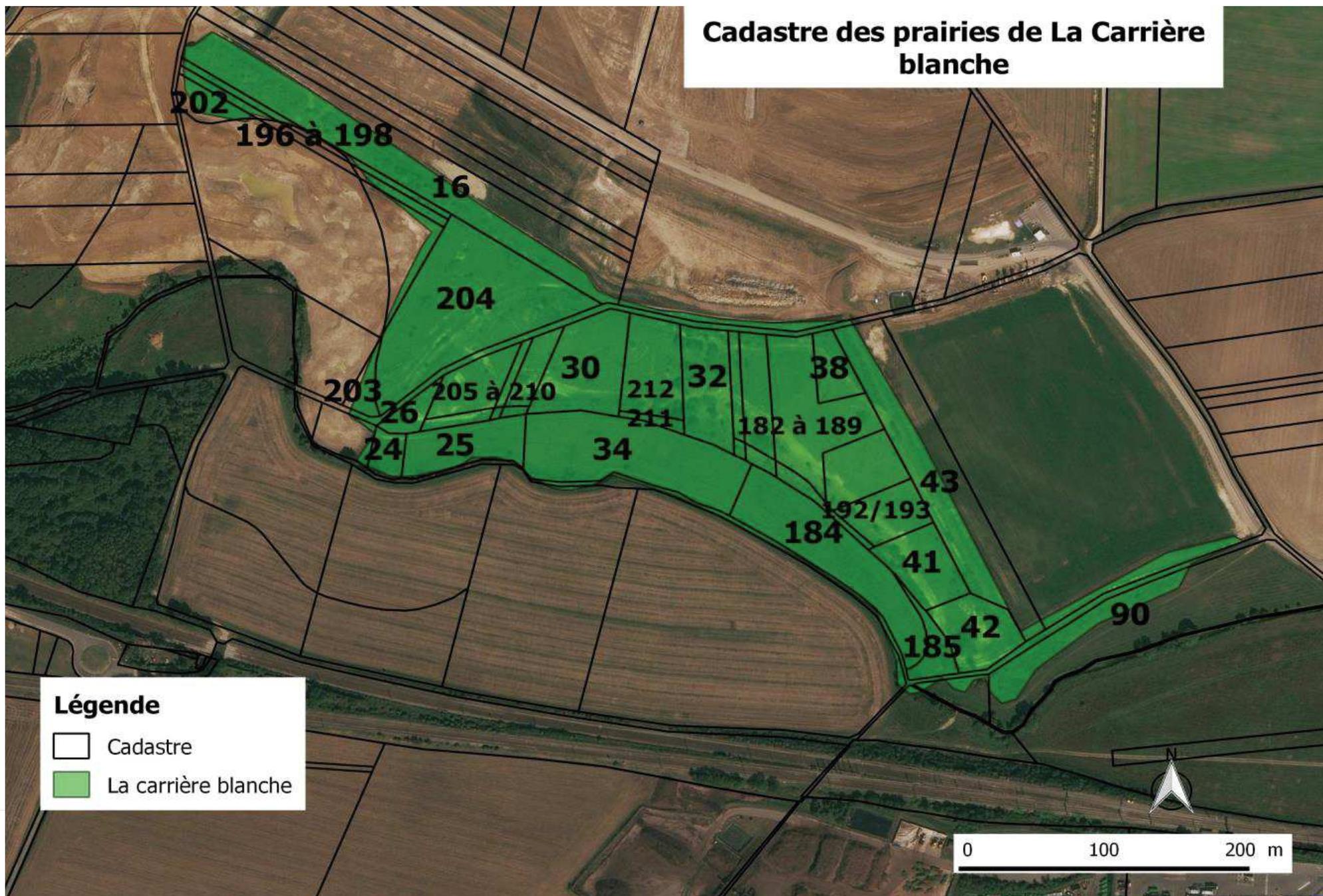
- Les quatres pignons
- Pelouses sous l'aérodrome
- La carrière blanche
- Limites communales



1. La carrière blanche

TH01

Cadastre des prairies de La Carrière blanche



**La carrière blanche
DIAGNOSTIC**

TH01

ZONAGE PLU	Zone Ng – réalisation d'un parcours de golf
ZNIEFF	ZNIEFF de type I : « Pelouses au pied de l'aérodrome de Beynes Thiverval » ZNIEFF de type II : « Vallée de la Mauldre et ses affluents »
CONTEXTE	Exposition sud ouest favorables aux espèces thermophiles des prairies calcicoles Site directement connecté avec les prairies sous l'aérodrome de Beynes Thiverval et avec les continuités de la vallée de la Mauldre au niveau de Beynes Ru de Maldroit au pied du coteau Le site est actuellement soumis à une pression intense. Une partie du coteau et les abords du site ont été détruits pour créer un golf.
DESCRIPTION DE LA PARCELLE	Surface totale : 8,7 ha Surface ouverte : 7 ha paturé, 1,7 ha en jachère Pente moyenne : 22 % (pente max 43 %)
VEGETATION	Sur le coteau végétation principalement ouverte, prairie calcicole Présence de nombreux Cytise, espèce invasive.
POLLUTION	Zones de décharge importantes (végétaux, gravas...) Remblais
AUTRES ELEMENTS	Présence de clôture / pâturage
ACCÈS À LA PARCELLE	Accès par des petits chemins à la parcelle
ENJEU TRAME VERTE SRCE	Maintien des rares milieux calcicoles de la vallée de la Mauldre

Diagnostic des secteurs potentiels

Le coteau de la Carrière blanche présente un intérêt important car il est encore largement ouvert et accueille une végétation herbacée caractéristique des milieux calcicoles.

La zone pentue du coteau est pâturée (ovin et caprin), ce qui permet de garder ce milieu ouvert. Le troupeau appartient à la ferme de Grignon qui a conventionné avec le propriétaire du site.

Malgré tout on observe de pollutions qui ont dégradé le milieu comme de nombreux dépôts sauvages, des zones de remblais, des végétaux ornementaux sans grand intérêts dans ce milieu naturel (Iris, Yucca) ainsi que la présence d'espèces invasives comme des Cytises en grand nombre.

Au pied du coteau, le long du ru de Maldroit une grande jachère représente elle aussi un intérêt pour la biodiversité. Elle accueille une végétation herbacée plus banale que sur le coteau mais cette zone offre un espace favorables complémentaires à la faune nombreuses qui évolue sur les prairies. De plus elle forme une zone tampon avec les autres espaces agricoles adjacents.

Ce site représente aussi un grand intérêt car ces abords ont tous été modifiés. La continuité du coteau vers l'ouest ainsi que tout le secteur au nord ont été complètement remaniés pour accueillir un golf. Au vue de la quantité de remblais utilisé le caractère calcaire des abords ne semble pas pouvoir de nouveau s'exprimer.

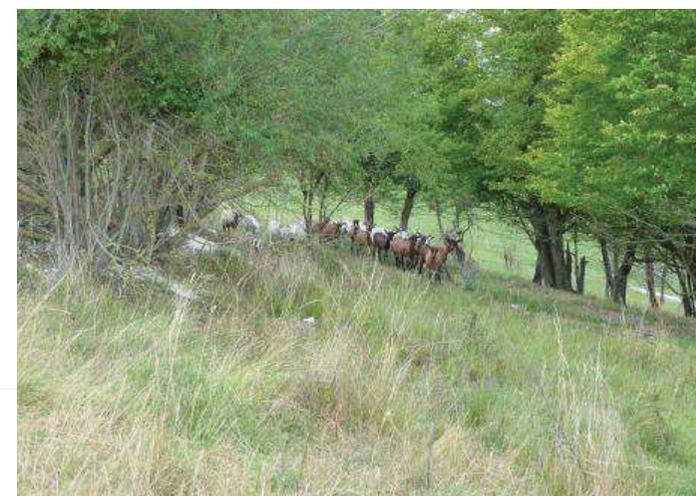
Carte de diagnostic
La Carrière blanche



Jachère en contrebas du coteau



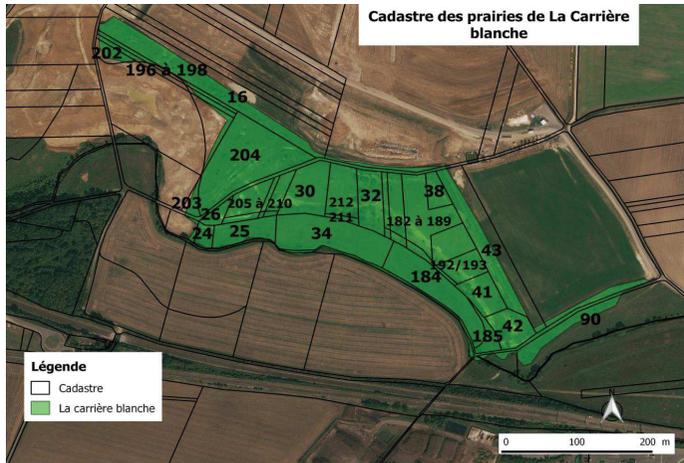
Espace ouvert et pâturé du coteau



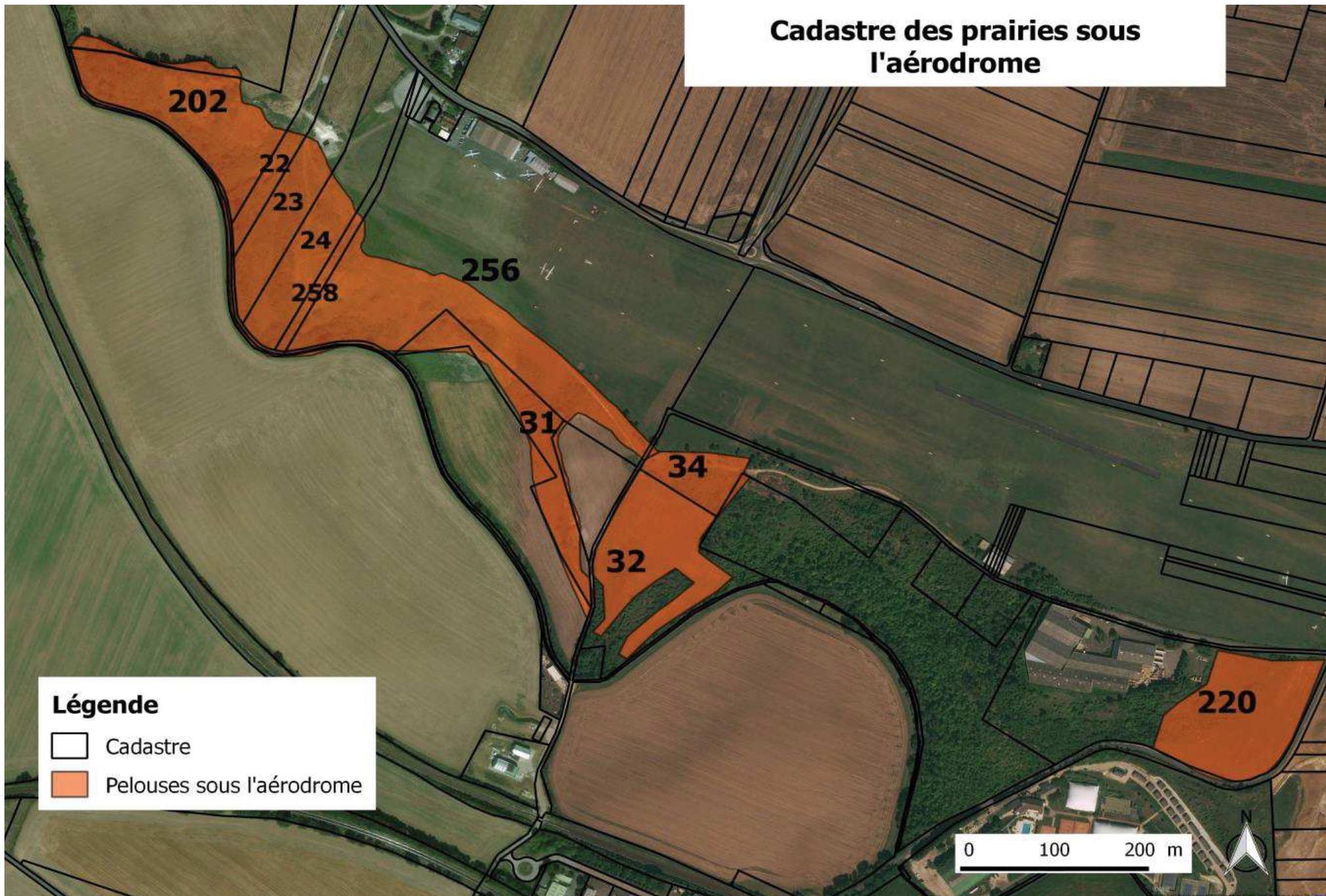
Troupeau de chèvre et de brebis

PARCELLAIRE de la Carrière Blanche

Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
OH	26	institut sciences industries vivant et environnement	16 rue claudé bernard	75005 PARIS
OH	30	institut sciences industries vivant et environnement	16 rue claudé bernard	75005 PARIS
OH	32	institut sciences industries vivant et environnement	16 rue claudé bernard	75005 PARIS
OH	38	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	41	institut sciences industries vivant et environnement	16 rue claudé bernard	75005 PARIS
OH	42	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	89	Non connu		
OH	90	Non connu		
OH	203	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	204	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	205	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	206	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	207	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	208	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	209	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	210	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	211	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	212	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	182	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	183	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	185	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	186	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	187	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	188	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	189	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	191	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	192	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT
OH	193	carrières négoce transports	bp 61 6 rue galilée	78280 GUYANCOURT



2. Pelouse sous l'aérodrome



**Pelouse sous l'aérodrome
DIAGNOSTIC**

ZONAGE PLU	Zone N
ZNIEFF	ZNIEFF de type I : « Pelouses au pied de l'aérodrome de Beynes Thiverval » ZNIEFF de type II : « Vallée de la Mauldre et ses affluents »
CONTEXTE	Exposition sud ouest favorables aux espèces thermophiles des prairies calcicoles Site directement connecté avec les prairies de la Carrière blanche et avec les continuités de la vallée de la Mauldre au niveau de Beynes. Ru de Maldroit au pied du coteau
DESCRIPTION DE LA PARCELLE	Surface totale : 13,8 ha Surface ouverte cumulée : 6 ha Pente moyenne : 29 % (pente max 73 %)
VEGETATION	Végétation très hétérogène : espace ouvert et fermé, espèces caractéristique des prairies calcicoles, espèces banales, espèces invasives.
POLLUTION	Nombreuses zones de dépôts sauvages (gravas, végétaux..) Remblais
AUTRES ELEMENTS	Terrain de motocross
ACCÈS À LA PARCELLE	Accès facile aux abords du site et de nombreux sentiers pour parcourir la zone
ENJEU TRAME VERTE SRCE	Maintien des rares milieux calcicoles de la vallée de la Mauldre

Diagnostic des secteurs potentiels

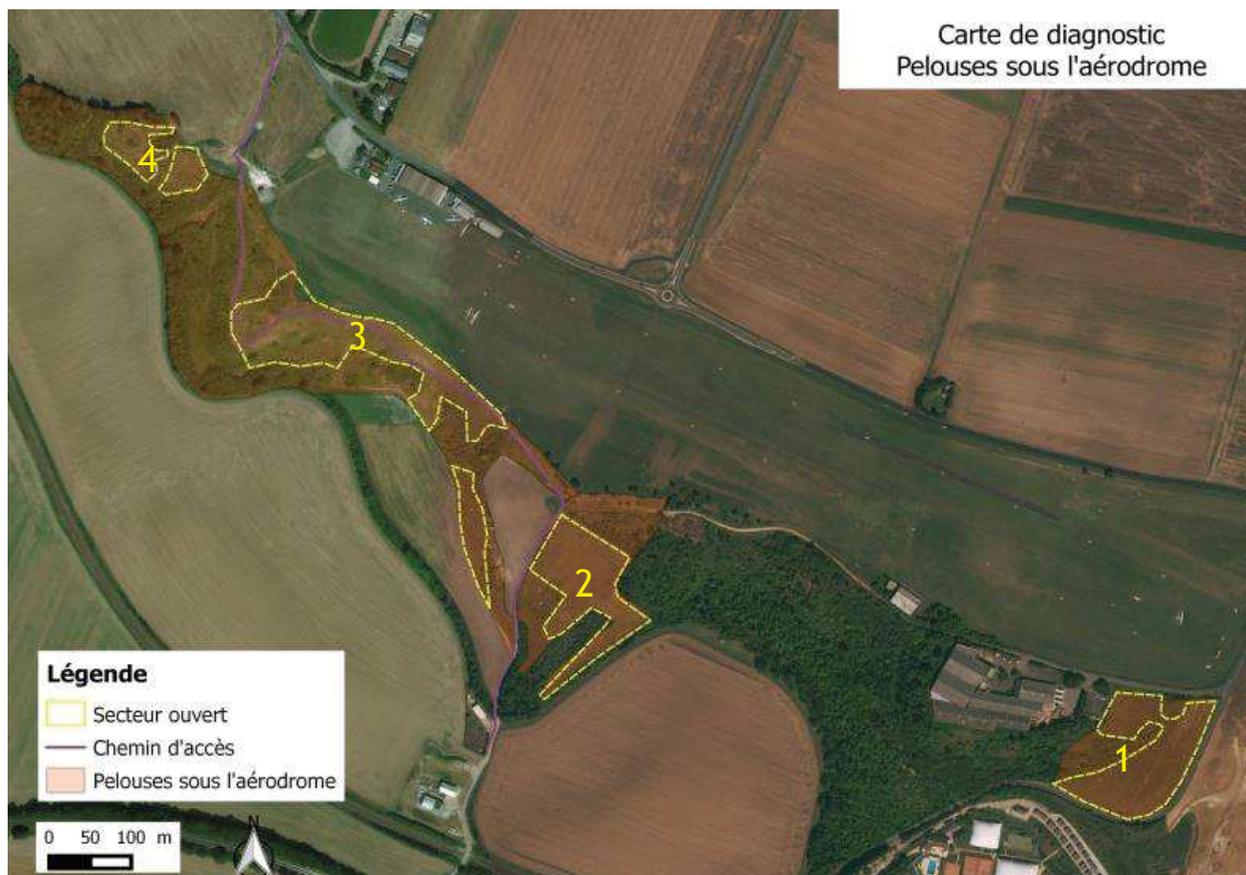
Le coteau sous l'aérodrome représente un ensemble continu important pour le secteur. Le long de cette continuité s'alterne des espaces fermés et des espaces ouverts de différentes qualités d'un point de vue écologique. Sur l'ensemble de ce secteur la dynamique de colonisation du milieu par les espèces buissonnantes est importante.

1 - Ce secteur ouvert présente une part de végétation caractéristique des milieux calcicoles. La zone a été « travaillée » avec l'alternance de bosse et de fossé (surement pour éviter l'installation de gens du voyage). Les sols ont été fortement tassés par endroit, la végétation peine à s'y réinstaller et on observe plusieurs espèces pionnières et des mousses sur ces zones compactées.

2 - Cet espace ouvert semble entretenu par fauche ou débroussaillage sans savoir à quelle fréquence. En partie basse on retrouve une décharge sauvage de végétaux qui a eu pour effet d'enrichir le sol. Une végétation rudérale et banal s'y est installée

3 - Ce secteur représente la zone au plus fort potentiel. Les parties basses étant les plus « naturelles ». En partie haute la végétation est plus banale. Elle repose sur les remblais consécutifs au terrassement de la piste de l'aérodrome. On observe des obstacles installés et des traces de motocross sur l'une des zones de ce secteur. En limite nord ouest de ce secteur on observe un grand bosquet de Renouée du Japon (plante extrêmement invasive et néfaste pour la biodiversité)

4 - Ce dernier secteur tout au nord ouest est entretenu. Une bande peu pentue a été récemment labourée. La végétation sauvage s'y réinstalle. Il ne semble pas que cette zone est étéensemencée. Autour, des poches se referment rapidement et on peu y observer une végétation arbustive importante.



Surface ouverte sur les parcelles communales

Proposition d'action

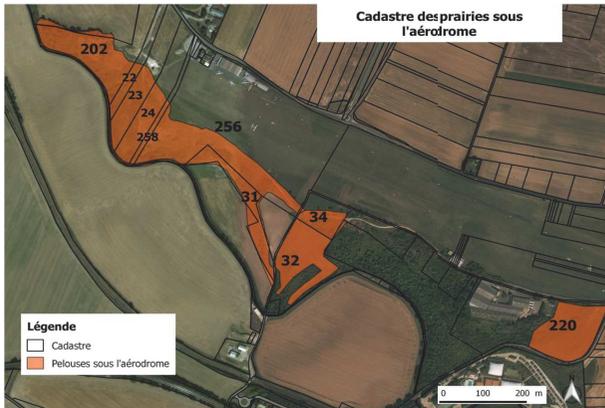
Sur ces prairies, une grande partie appartient à la commune, 2 ha. Ces prairies représentent un potentiel important de restauration pour le territoire. Elles s'enrichissent rapidement et sont colonisées par des espèces invasives (Cytise, Renouée du Japon).



PARCELLAIRE des pelouses sous l'aérodromes

Section	N°	Propriétaire	Adresse	Commune
OJ	220	LEM SERVICES	la garenne de la hutte	rue de la vallée 60700 FLEURINES
OJ	36	DARGUESS jean-Paul & georgette	3 allée clos pasquier	78124 MAREIL SUR MAULDRE
OJ	37	REFFO paulette, antony, Frédéric, catherine	antony	10 les hulées
OJ	38	DARGUESS jean-Paul & georgette	3 allée clos pasquier	78124 MAREIL SUR MAULDRE
OJ	34	commune de thiverval-grignon	grande rue	78850 THIVERVAL-GRIGNON
OJ	33	DARGUESS jean-Paul & georgette	3 allée clos pasquier	78124 MAREIL SUR MAULDRE
OJ	31	GEOFFROY yvonne, jean-claude	17 rue du bois	78650 BEYNES
OJ	169	GEOFFROY yvonne, jean-claude	17 rue du bois	78650 BEYNES
OJ	256	commune de thiverval-grignon	grande rue	78850 THIVERVAL-GRIGNON
OJ	258	DOMAINES (ministère de la défense)	14 rue St Dominique	75007 PARIS
OJ	24	Commune de Beynes	place du 8 mai 1945	78650 BEYNES
OJ	23	commune de thiverval-grignon	grande rue	78850 THIVERVAL-GRIGNON
OJ	22	Commune de Beynes	place du 8 mai 1945	78650 BEYNES
OJ	21	LEVESQUE élisabeth, valérie, gildas	gildas 15 b rue des cotes	17670 LA COUARDE SUR MER

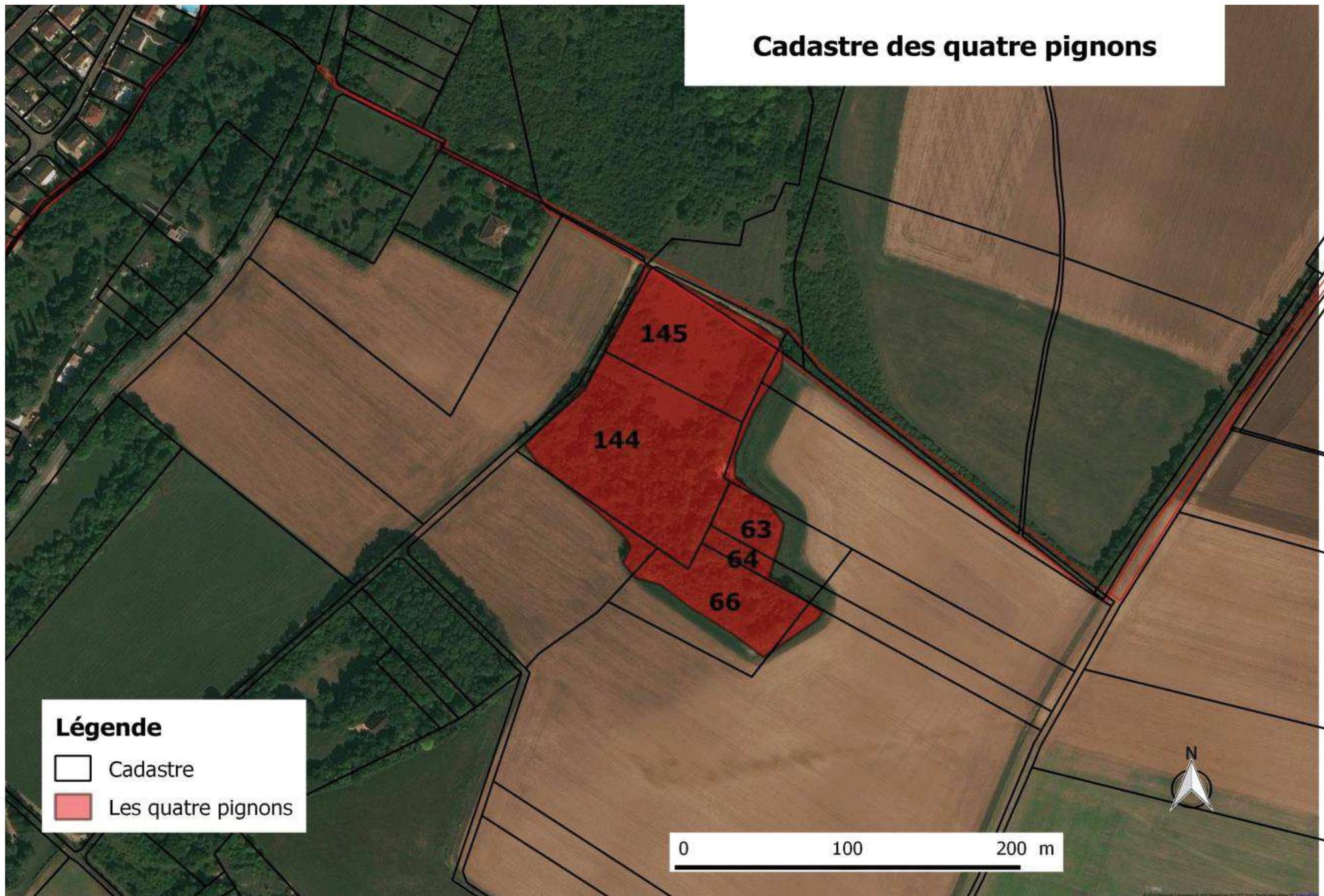
Cadastré des prairies sous l'aérodrome



En gras, les parcelles les plus intéressantes à valoriser

3. Les quatre pignons

Cadastre des quatre pignons



**Les quatre pignons
DIAGNOSTIC**

TH03

ZONAGE PLU	Zone N
ZNIEFF	ZNIEFF de type I : « Pelouses au pied de l'aérodrome de Beynes Thiverval » ZNIEFF de type II : « Vallée de la Mauldre et ses affluents »
CONTEXTE	Site directement connecté avec l'ensemble des quatre pignons de Crespières et avec les continuités du ru de Gally et de la vallée de la Mauldre
DESCRIPTION DE LA PARCELLE	Surface totale : 2,1 ha Surface ouverte : 0,4 ha Pente moyenne : 20 % (pente max 33 %)
POLLUTION	Gravas
AUTRES ELEMENTS	
ACCÈS À LA PARCELLE	Chemin aux abords Accès facile
ENJEU TRAME VERTE SRCE	Maintien des rares milieux calcicoles de la vallée de la Mauldre

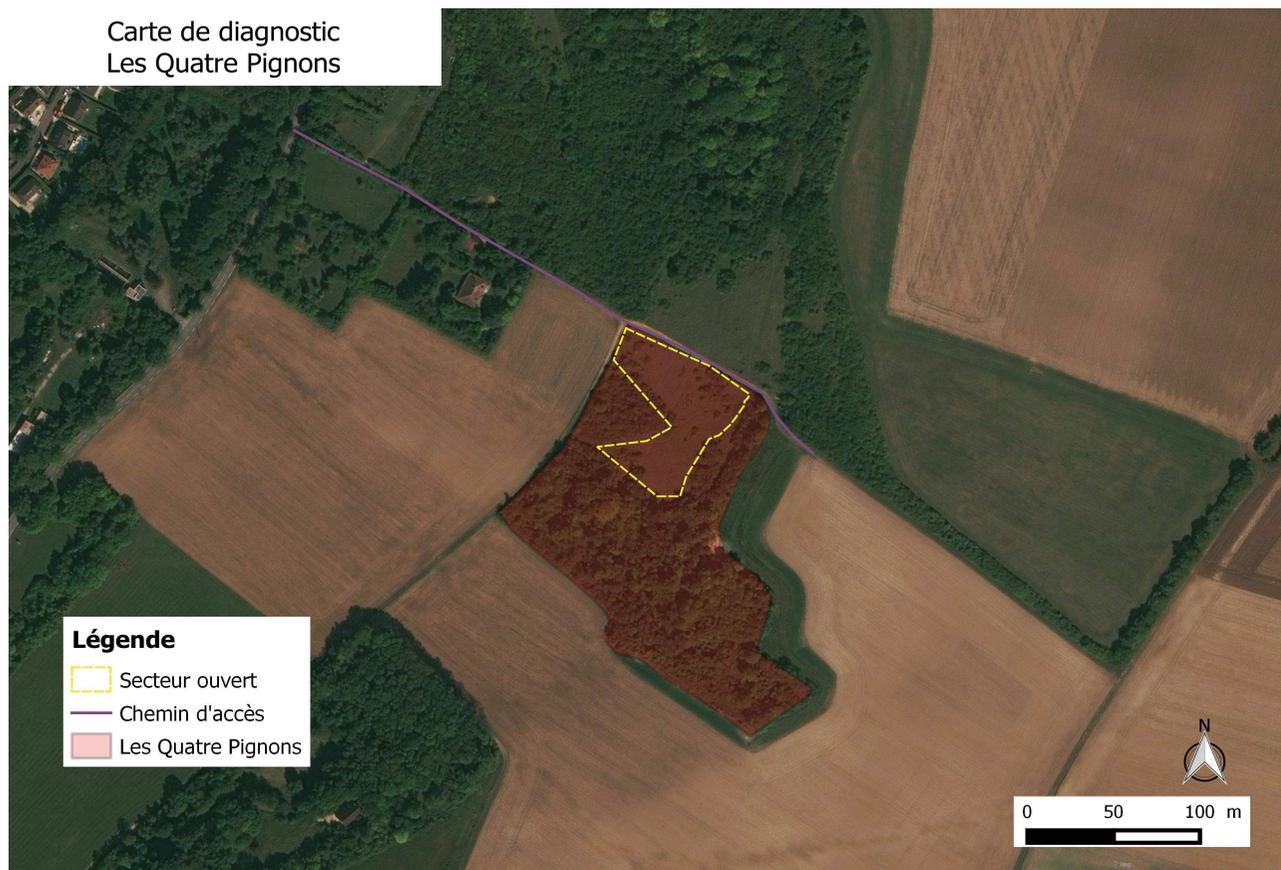
Diagnostic des secteurs potentiels

Au nord ouest de la combe cette petite surface représente un intérêt car elle appartient à l'ensemble des pelouses des Quatre Pignons. Ces prairies comptent parmi les plus importantes du secteur d'un point de vue de leurs qualités écologiques, de leurs surfaces et de leurs conservations.

Une partie de ce secteur présente une végétation herbacée dominante. Cette espace doit être maintenu ouvert dans le cadre d'un projet plus large de valorisation de l'ensemble des prairies du val des quatre pignons.



Carte de diagnostic
Les Quatre Pignons



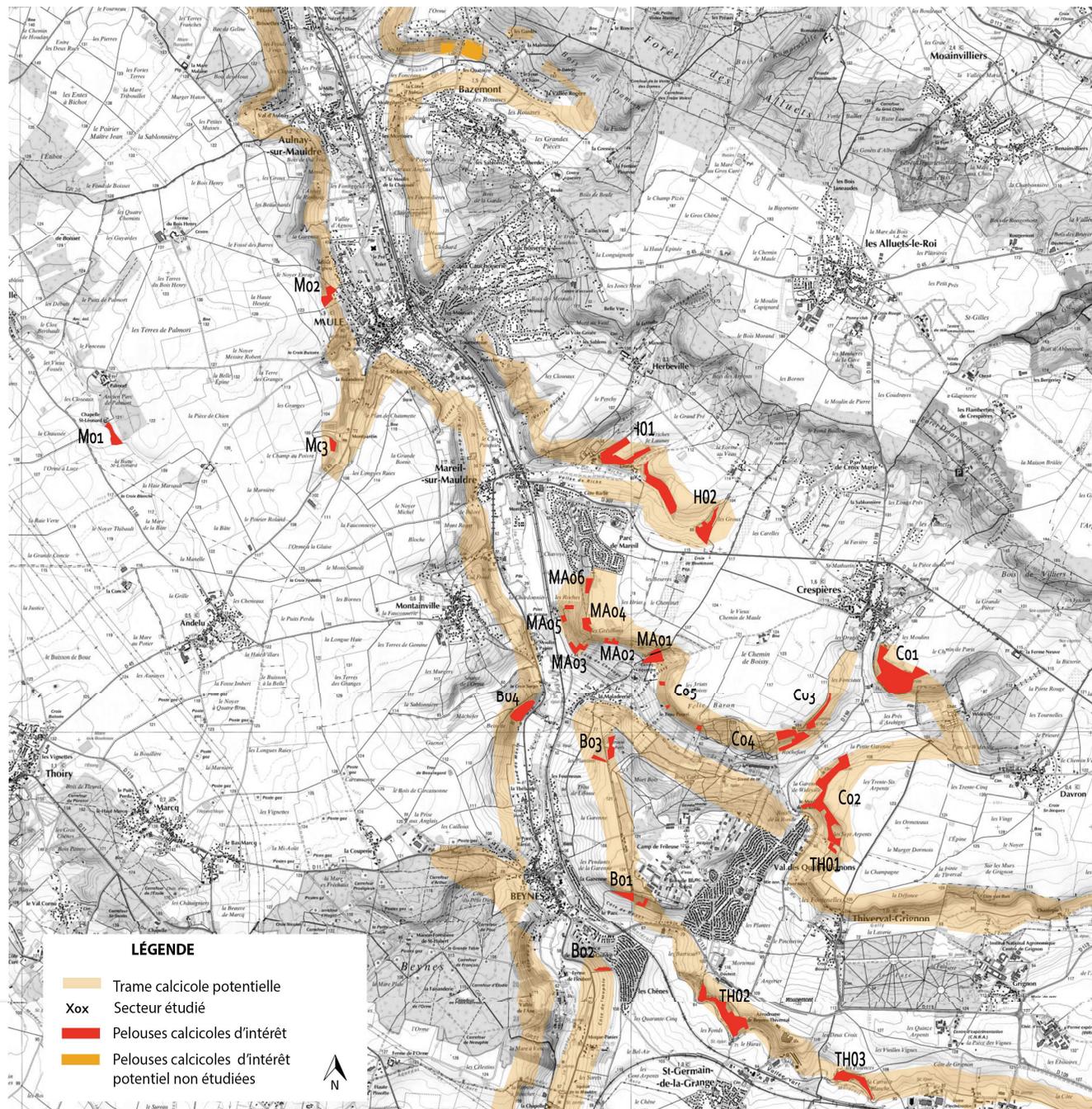
PARCELLAIRE			
N°	Propriétaire	Adresse	Commune
145	Antoine de Chavagnac	Le Chemin de Paris	78121 Crespières
144	Antoine de Chavagnac	Le Chemin de Paris	78121 Crespières

Synthèse pour la commune de Thiverval - Grignon

Stratégie à l'échelle de la commune

	Intérêt écologique	Intérêt pédagogique	Potentiel	Faisabilité	Priorité
La Carrière Blanche	*** végétation caractéristique et bon état de conservation	*** fort pour présenter un espace entretenu, accès facile	*** surface importante à préserver dans une zone fortement contrainte	*** pâturage déjà en place	** faible car le site fonctionne déjà bien
Les pelouses sous l'aérodrome	*** hétérogène	** accès facile, potentiel paysager fort	*** surface très importante	**** une grande partie est communale est encore peu enfrichée	*** très fort
Les Quatre Pignons	** surface assez faible	*** faible surface mais accès facile	** peu de surface mais en lien avec des secteurs de grand intérêt	** propriétaire privé	* faible du à la surface et propriétaire privé

IV. SYNTHÈSE GÉNÉRALE



Commune	Code carto	Nom usuel	Surface totale	Surface des milieux ouverts	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Priorité
Maule	M01	CHAPELLE SAINT-LÉONARD	3,8 hectares	3 hectares	_Fort intérêt écologique _Accès facile et chemin de randonnée _Patrimoine d'intérêt (chapelle) _Qualité paysagère	_En dehors de la vallée de la Mauldre	_Peu de propriétaires _Maîtrise foncière partielle _Travail avec les étudiants de l'ISE pour chantier _Valorisation paysagère et patrimoniale		***
	M02	PIERRELUE	3,4 hectares	3,2 hectares	_Accès facile proche d'une zone urbaine	_Intérêt écologique faible	_Volonté de la commune de ne pas urbaniser et de préserver ce site _Peu de propriétaires	_Fermeture du milieu _Usages peu adaptées à l'intérêt écologique du site	**
	M03	MONTPANTIN	14,5 hectares	Reste 1 hectare non pâturé par les bovins	_Site très ouvert	_Intérêt écologique faible _Pâturage bovin		_Amendement du sol par le pâturage bovin - perte des caractéristiques calcicoles du milieu	*
Mareil-sur-Mauldre	MA01	LES GRESILLONS	34 hectares	0,4 hectares	_Intérêt écologique fort _Seulement 2 propriétaires _Belle vue sur le paysage _Accès facile		_Possibilité de partenariat avec la commune de Crespières _Volonté exprimée par la commune de prendre contact avec les propriétaires pour achat du terrain	_Fermeture du milieu	***
	MA02	LES GRESILLONS		0,3 hectares	_Intérêt écologique très fort - présence d'espèce extrêmement rare	_Propriétaires nombreux _Pas d'accès	_Beau point de vue sur le paysage potentiel	_Fermeture du milieu	**
	MA03	LES GRESILLONS		1,4 hectares	_Intérêt écologique très fort - présence d'espèce extrêmement rare	_Propriétaires nombreux _Chemin d'accès en remontant le coteau en mauvais état		_Fermeture du milieu	**
	MA04	LES GRESILLONS		1,1 hectares	_Intérêt écologique très fort - présence d'espèce extrêmement rare _Peu de propriétaires	_Accès compliqué - pas de chemin en bordure de l'espace agricole	_Beau point de vue sur le paysage potentiel _Volonté exprimée par la commune de prendre contact avec les propriétaires pour achat du terrain	_Fermeture du milieu	***
	MA05	LES GRESILLONS		0,4 hectares	_Intérêt écologique fort _Peu de propriétaires qui de l'intérêt écologique du secteur	_Pas d'accès entre les deux sous-secteurs secteurs aujourd'hui		_Fermeture du milieu	**
	MA06	LES GRESILLONS		0,6 hectares	_Intérêt écologique très fort - présence d'espèce extrêmement rare _Présence d'un espace paysager à protéger qui garantit le milieu ouvert _Une seule parcelle avec le même propriétaire que la G07 sensibilité à l'intérêt écologique du milieu - plusieurs chantiers de maintien du milieu ouvert déjà organisés dans le passé _Accès facile	_Accès facile et usages indésirables	_Beau point de vue sur le paysage potentiel	_Pollution - dégradation - feux _Usages du site pas toujours en phase avec l'intérêt écologique	***
Crespières	C01	LE CLOS CHAUDRON	14,3 hectares	6,3 hectares	_Fort potentiel écologique _Plusieurs poches de taille conséquentes encore ouvertes _Accès facile	_Propriété de Chavagnac : prix des terrains élevés _Classement EBC	_Projet de Mme Trahard d'installer un élevage équin respectueux du milieu. Accord avec M. de Chavagnac pour l'achat. Projet bloqué du fait du classement en EBC.	_Aucun acquéreur pour le site du fait du coût du foncier. Maintien des terres dans l'indivision de Chavagnac. _Fermeture du milieu faute d'usage.	***
	C02	LE MOULIN DE LA BONDE (4 PIGNONS)	13 hectares	4,1 hectares	_Très fort intérêt écologique _Des espaces ouverts encore importants _Accès facile _Intérêt paysager très fort	_Quelques traces de pollution et d'usages non souhaitables	_La majeure partie du site est potentiellement un "bien sans maître". A vérifier _Proximité du GR1		***
	C03	FONTAINE D'AULU	8,2	4,6 hectares	_Des espaces ouverts encore importants	_Intérêt écologique faible	_Volonté du propriétaire de valoriser cet espace autrement qu'en grande culture _Possibilité de mise en réseau avec les prairies du plateau vers le nord-ouest (propriétaires de la même famille)	_Exploitation du site (prairie de fauche) potentiellement pas adaptée au regard de l'intérêt écologique du site.	**
	C04	LE TROU POURRI	21 hectares	1,4 hectares		_Quasiment plus de surface ouverte _Fractionnement du foncier, propriétaires nombreux	_Un secteur encore ouvert en limite de la commune de Mareil-sur-Mauldre		*
	C05	CAMPS DE FRILEUSE	29 hectares	?		_Usage actuel ne permettant pas d'aller sur le site	_Continuité avec la fontaine d'Aulu	_Dégradation du milieu par les usages	*

Commune	Code carto	Nom usuel	Surface totale	Surface des milieux ouverts	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Priorité
Beynes	B01	COTES DE BEYNES	7 hectares	1 hectare	_Proche des écoles et d'un chemin de randonnée _Accès facile _Belle vue sur paysage	_Pas de grandes surfaces ouvertes _Classement EBC au PLU	_Peu de propriétaires _Expérience de la commune en éco-pâturage	_Fermeture du milieu _Pollution et usages non souhaitables	**
	B02	LES CHÊNES	8,2 hectares	0,35 hectares	_Accès facile	_Intérêt écologique faible _Milieu déjà très refermé	_Peu de propriétaires	_Fermeture totale du milieu	*
	B03	FONTAINE DES FIEFS	10,3 hectares	1,5 hectares		_Intérêt écologique faible _Milieu déjà très refermé _Classement EBC au PLU _Propriétaires nombreux		_Usages non souhaitables	**
	B04	COTEAU DE BEINETTE	13,5 hectares	2,68 hectares	_Très fort intérêt écologique _Accès facile	_Classement EBC au PLU _Propriétaires nombreux	_Maîtrise foncière de trois parcelles importantes _Volonté d'action des élus sur ce secteur	_Fermeture du milieu	***
Herbeville	H01	LAUNAY	15,5 hectares	7,8 hectares	_Très fort intérêt écologique _Le propriétaire principal entretient son terrain pour l'activité de chasse _Accès facile	_Propriétaire pas ouvert à un accompagnement pour la gestion	_Maîtrise foncière de la commune sur une parcelle avec volonté de l'entretenir et la maintenir ouverte _Succession de la propriété dans les années à venir	_Prochain propriétaire pourrait ne pas vouloir entretenir le terrain	***
	H02	LES GROUES	5,4 hectares	2 hectares	_Partie ouverte important d'un seul tenant	_Propriétaire pas ouvert à un accompagnement pour la gestion	_Succession de la propriété dans les années à venir	_Prochain propriétaire pourrait ne pas vouloir entretenir le terrain	***
Thiverval - Grignon	TH01	LA CARRIÈRE BLANCHE	15,5 hectares	7,8 hectares	_Bon intérêt écologique _Pratique d'écopâturage déjà en place _Accès facile		_Intérêt écologique du propriétaire		**
	TH02	PELOUSES SOUS L'AÉRODROME	5,4 hectares	2 hectares	_Accès facile _Belle vue sur le paysage _Maîtrise communale d'une partie du foncier	_Intérêt écologique hétérogène _Traces de pollution _Proximité de l'aérodrome _Site difficile à pâturer (pente)	_Milieu à restaurer	_Usages non souhaitables	***
	TH03	LES QUATRES PIGNONS	2,1 hectares	0,4 hectare	_Accès facile	_Classement EBC au PLU	_Un seul propriétaire	_Fermeture totale du milieu	*

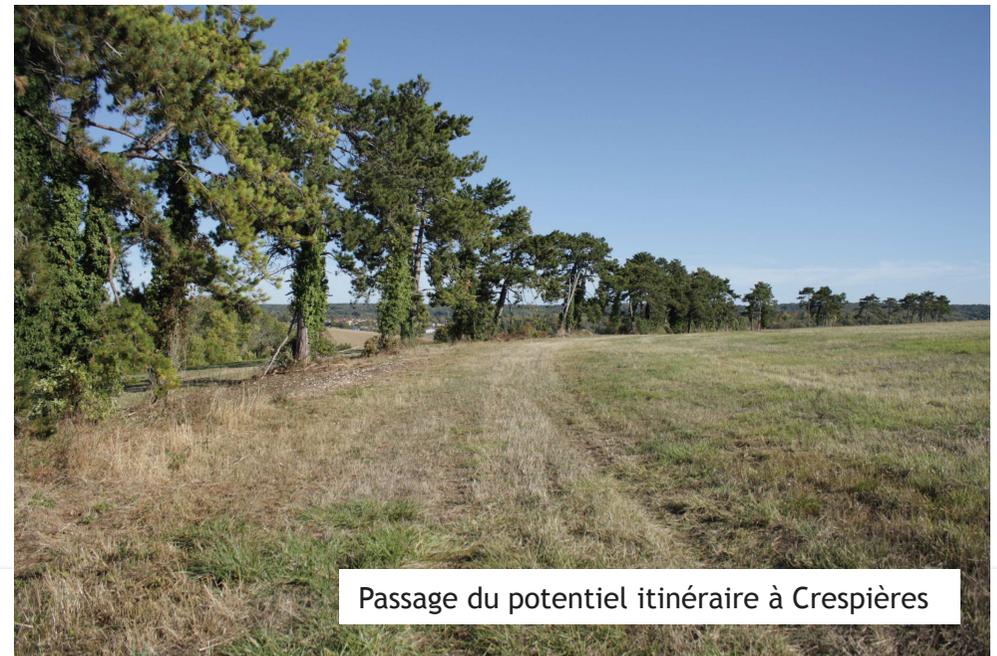
V. VALORISATION - DÉCOUVERTE

Itinéraires de découverte

La proximité des sites sur les communes de Mareil-sur-Mauldre, Crespières et Beynes permet d'envisager un circuit en boucle de 20 km qui en fonction des cas longeront ces sites ou les traverseront. Par ailleurs, la situation en coteau des prairies génère des points de vue panoramiques qui ne sont pas aujourd'hui valorisés.

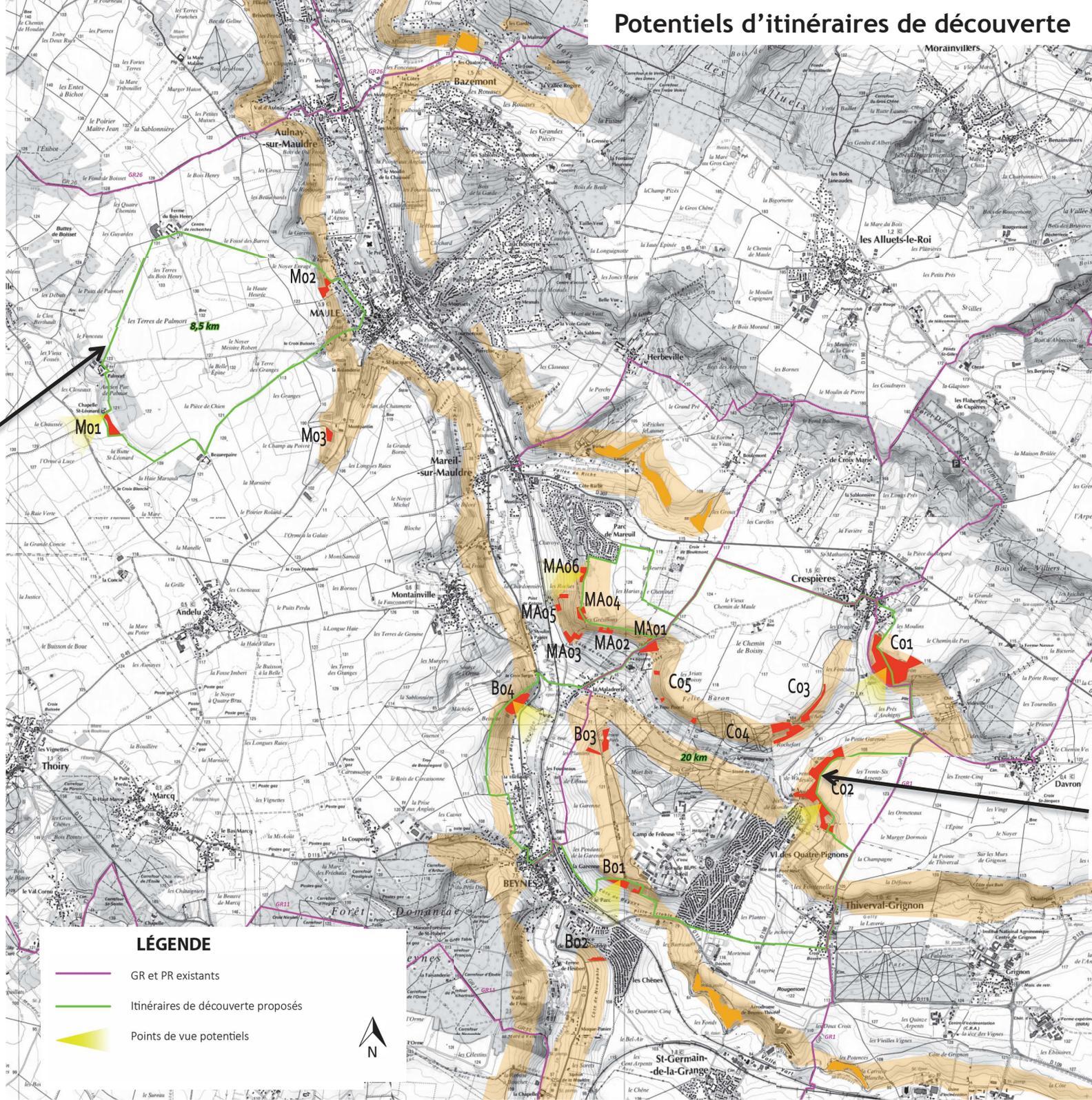
Cet itinéraire emprunte en partie les GR et PR existants et s'appuie sur des chemins ruraux. Certaines sections ne sont pas fonctionnelles (à Mareil-sur-Mauldre au dessus des Grésillons notamment). Un repérage fin du terrain et quelques travaux de réouverture seront nécessaires pour affiner et rendre accessible le parcours.

Seule les prairies de Maule sont excentrées. Cependant une boucle locale est aussi envisageable et permettra de découvrir d'autres éléments patrimoniaux.



Passage du potentiel itinéraire à Crespières

Potentiels d'itinéraires de découverte



Boucle de 8,5 km autour de Maule



Boucle de 20 km entre Mareil-sur-Mauldre, Crespière et Beynes



LÉGENDE

- GR et PR existants
- Itinéraires de découverte proposés
- Points de vue potentiels

